

REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



PROVALE-CV



# COMITE DE PILOTAGE 2021 TROISIEME SESSION

---





REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



PROVALE-CV



# Termes de référence de la troisième session du Comité National de Pilotage

---



## Contexte

Dans le but de consolider les acquis des projets en cours et antérieurs, de mieux structurer et renforcer les chaînes de valeur agricoles, de mettre davantage l'accent sur l'entrepreneuriat rural et la création d'emplois durables particulièrement au profit des jeunes, le Gouvernement du Sénégal a élaboré le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (Provale CV) avec l'appui de la Banque Africaine de Développement.

Le coût du Projet est estimé à 121,98 millions d'Euros soit 80,016 milliards de F.CFA avec des contributions de la BAD, de l'OPEC, de l'AGTF et du Gouvernement du Sénégal.

Le projet vise à asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le Provale CV a comme objectif d'augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les activités du projet sont articulées autour de trois composantes que sont (i) Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement (ii) Développement de chaînes de valeur et promotion de l'entrepreneuriat (iii) Gestion du Projet.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar, dirigée par un Coordonnateur National. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des antennes ou bureaux basés au niveau des chefs-lieux des régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès/Diourbel et Ziguinchor. Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décision, supervise l'exécution des différentes composantes.

Le projet est entré en vigueur le 25 novembre 2019. La deuxième session du comité de pilotage qui s'est tenue le 16 décembre 2020 a approuvé le PTBA 2021. Les activités retenues étaient axées sur (i) la finalisation de la mise en place du dispositif de gestion du projet (ii) la finalisation de la mise en place du dispositif de mise en œuvre (iii) le lancement et le suivi des travaux (iii) le ciblage des sites et bénéficiaires des activités de promotion des chaînes de valeurs et de promotion de l'entrepreneuriat (iv) la mise en œuvre du plan de passation des marchés et le lancement de plusieurs travaux(v) la mise en œuvre des conventions signées avec diverses partenaires .

Au terme de l'année, il est prévu un atelier de présentation du bilan des activités 2021 et du projet de Programme de Travail et du budget 2022 aux membres du comité de pilotage. Les présents TDR portent sur l'organisation de cet atelier.

Objectif de la session

Cette deuxième session du comité de pilotage a pour objectif, d'examiner pour adoption, le rapport annuel 2021 et le projet de programme d'activités et de budget (PTBA) 2022.

## Ordre du jour de la session

L'ordre du jour proposé est le suivant :

Examen et adoption du rapport d'activités 2021

Examen et adoption du programme d'activités et projet de budget 2022.

Questions diverses

## Organisation et déroulement

La réunion se tiendra le mercredi 15 Décembre 2021 à partir de 09h.

Chaque point de l'ordre du jour sera traité sur la base d'un document de référence qui sera examiné et amendé par les participants. Sur la base des observations soulevées, les différents documents seront améliorés afin de disposer des versions finalisées.

Les frais d'hébergement pour deux nuitées des participants venant des régions seront pris en charge. Les frais de transport seront remboursés.

## Agenda de la réunion

Heures	Activités
8h 30- 09h	Mise en place des participants
	Allocution du Coordonnateur National du Provale-CV
9 h – 9 h 30	Discours d'ouverture du Président du Comité de Pilotage
10h-10h30	Pause-Café
	Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion ;
	Présentation du rapport annuel 2021 ;
10h30 - 11h 30	Echanges et adoption du rapport annuel 2021 ;
	Présentation du programme d'activités et du budget 2022
11h 30 - 12h 30	Echanges et adoption du PTBA 2022
	Synthèse des travaux et recommandations
12h 30- 13 h	Clôture
13h - 15h00	Déjeuner

## Participants

La liste des participants est jointe en annexe.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



PROVALE-CV



# COMPTE RENDU DE LA 2<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Dakar, le 17 décembre 2020



## 1. Introduction

La 2ème session du Comité national de Pilotage du Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur (PROVALE CV) s'est tenue le 17 décembre 2020 à partir de 9 h 30 mn. Elle a été organisée par Visio conférence compte tenu du contexte lié à la pandémie de Covid 19.

Ont participé à la réunion :

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Diourbel,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Fatick,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Kaffrine,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Kaolack,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Kolda,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Sédhiou,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Thiès,

L'Adjoint au Gouverneur et président du CRC de la région de Ziguinchor ;

Le Directeur de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles ;

Le Directeur des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels ;

Le Directeur de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eaux (DGPRE)

Le Directeur du Développement communautaire ;

Le Directeur des Petites et Moyennes entreprises (DPME) ;

La Représentante de la Direction de la Programmation budgétaire (DPB) ;

La Représentante du Directeur de l'Ordonnancement des Dépenses publiques ;

Le représentant de la Direction de la Coopération économique et des Financements extérieures

Le Représentant du Directeur de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEj) ;

La Représentante du Directeur de l'Elevage ;

La Représentante du Directeur de l'Emploi.

La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de Monsieur Papa Malick NDAO, Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (MAER), Président du comité de pilotage. Après vérification du quorum, le Président a rappelé le contexte de crise liée à la pandémie de Covid 19 et ses conséquences sur l'agriculture et a mis l'accent sur la contribution attendue du MAER dans la relance de l'économie nationale. Le PROVALE CV, inscrit comme projet prioritaire du MAER dans le PAP2A, devra contribuer significativement à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance en riz du pays et de promotion de l'horticulture, en mettant en place les bases d'une amélioration des productions par une approche chaîne de valeur. Il a pour terminer, magnifié l'accompagnement de la BAD et l'implication de tous les services techniques impliqués.



Il a ensuite donné la parole à Monsieur Younoussa MBALLO, Coordonnateur national du PROVALE CV qui, à son tour, a souhaité la bienvenue aux membres du comité de pilotage et salué leur accompagnement dans l'opérationnalisation du projet. Il a ensuite souligné la bonne qualité de l'assistance technique de la BAD avant de réitérer l'engagement de l'équipe du projet à assurer une exécution correcte des activités dans les délais impartis.

## 2. Déroulement des travaux

A la suite de ces allocutions, l'ordre du jour suivant a été adopté :

Présentation du rapport annuel 2020 par le Coordonnateur national ;

Présentation du programme d'activités et du budget 2021 par le Coordonnateur national ;

Discussions générales ;

Questions diverses.

### 2.1 Présentation du rapport annuel 2020

Les activités mises en œuvre en 2020 ont porté globalement sur (i) l'opérationnalisation du projet avec la mise en place du personnel et de la logistique (ii) le lancement des procédures de marchés sur la base des études existantes (iii) le recrutement des bureaux d'études et de contrôles des travaux (iv) le lancement des premiers travaux (v) la préparation des stratégies d'intervention et des conventions de partenariat pour le développement des chaînes de valeur et la promotion de l'entrepreneuriat.

#### Mise en place de l'équipe du projet, des bureaux et de la logistique :

L'équipe de gestion du projet a été mise en place avec le déploiement du personnel du P2RS et le recrutement d'un personnel complémentaire. Le parc roulant, le mobilier de bureau et les équipements informatiques ont été acquis et mis en place. La construction de l'antenne de Kaolack est en cours au niveau de la DRDR et des bâtiments à réhabiliter ont été mis à la disposition du projet pour abriter les bureaux de Kaffrine, Thiés et Sédhiou.

#### Préparation des Dao et démarrage des travaux :

Les réalisations prévues pour ce volet portent sur la construction de 35 digues de retenue et anti sel et l'aménagement de 7097 ha de terres dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick.

En 2020, les études et DAO pour les travaux de démarrage du projet ont été mis à jour, les appels d'offres lancés et les marchés approuvés. Ainsi, cinq contrats de travaux ont été signés pour un montant de 13,2 milliards FCFA. Un marché a été attribué pour l'aménagement de 169,5 ha de périmètres maraichers dans les huit (8) régions, ainsi que celui de réhabilitation du centre de formation de Guérina.

Les DAO pour (i) la réalisation de 32 digues de retenue d'eau et l'aménagement de 5145 ha de terres au niveau de la région de Sédhiou et (ii) la réalisation des clôtures des fermes polycoles, sont finalisés.

#### Recrutement des bureaux d'études et de contrôle :

Les contrats des bureaux en charge du contrôle des travaux lancés ont été signés et les ordres de services donnés. Le processus de recrutement des bureaux d'études et de contrôle des travaux restants ainsi que des opérateurs de proximité sont en phase de finalisation.

#### Passation des marchés :

Au total, 16 procédures ont été initiées depuis le lancement du projet, aboutissant à la signature de 14 contrats d'un montant total de 16,965 milliards F CFA.

#### Élaboration des outils de gestion et des stratégies d'intervention :

Le manuel de suivi évaluation est élaboré et validé. Le manuel de Gestion administrative et financière est en phase de finalisation. La stratégie de communication et la mise en place du site web sont en cours. Les TDR pour l'informatisation du système de SE et l'établissement de la situation de référence sont en cours d'élaboration. Les stratégies d'intervention sont préparées et sont en cours de partage avec les partenaires de mise en œuvre.

#### Mise en place du dispositif de mise en œuvre:

Une trentaine de conventions de partenariat a été élaborée, approuvée par la BAD et signée avec les structures techniques impliquées dans la mise en œuvre opérationnelle des activités du projet, pour un montant de 11,6 milliards de F CFA. Le recrutement des opérateurs de proximité en charge de la structuration des OP et de l'accompagnement des bénéficiaires est en cours.

#### Information et de sensibilisation :

L'atelier national et les ateliers régionaux de lancement ont été organisés. Des visites de terrain de l'équipe de projet et des ateliers locaux d'information ont été organisés au niveau des sites. Les OP partenaires des activités d'ancrage sont en cours d'identification.

#### Développement des chaînes de valeur :

Le projet a identifié sept (7) chaînes de valeur des filières végétales (riz, maraichage, anacarde, mangue), animales (miel, lait) et aquacoles. Les conventions de mise en œuvre des activités sont signées avec les partenaires et les PTBA 2021 établis. Les plans de développement des chaînes de valeur riz et des produits maraichers sont en cours de partage.

#### Promotion de l'emploi des jeunes

Les actions de promotion de l'entrepreneuriat et de soutien aux initiatives de jeunes dans les chaînes de valeur et les services agricoles sont clairement définies. La stratégie de ciblage des bénéficiaires a été élaborée et les conventions pour la mise en œuvre signées. Le manuel des procédures opérationnel du fonds de crédit de 2,5 milliard francs CFA, logé à La Banque Agricole (LBA) est en cours d'élaboration avec l'appui d'un consultant.

#### Renforcement de la nutrition et protection sociale

La convention de partenariat avec la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) est signée pour mettre en place des jardins potagers au niveau des écoles et travailler sur la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs de l'école sur la nutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles. Avec l'Agence de la Couverture Maladie Universelle (ACMU), une convention est signée et le PTBA 2021 validé pour renforcer la sécurisation des investissements prévus et faire la promotion des dispositifs nationaux d'assurance agricole et de couverture maladie.

#### Gestion financière

Les ressources du projet sont engagées à hauteur de 30% et le taux de décaissement attendu au 31 décembre 2020 est de 7,04%. Le budget 2020, d'un montant de 12 748 367 261 F CFA est exécuté à hauteur de 28,09%.

## **2.2 Présentation du programme de travail et du budget 2021**

Les activités prévues en 2021 vont porter sur (i) le suivi des travaux initiés en 2020 (ii) la finalisation du recrutement des bureaux d'études et des opérateurs de proximité (iii) les études APD, le lancement des procédures d'acquisition et le démarrage de nouveaux travaux (iv) les actions de développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat.

#### Le suivi des travaux initiés en 2020

Les travaux de réalisation de digues de retenue et anti sel et d'aménagement de terres agricoles dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick seront poursuivis, de même que ceux d'aménagement de 169, 5 ha de périmètres maraichers dans les 8 régions et de réhabilitation du centre de Guérina.

Par ailleurs, les DAO préparés en 2020 pour les travaux de réalisation des fermes agricoles et d'aménagement de terres agricoles dans la région de Sédhiou, seront lancés et les travaux démarrés.

#### Réalisation d'infrastructures diverses :

Les ciblage seront menés, les études réalisées et les travaux lancés pour la construction des infrastructures d'élevage, de transformation, de stockage et de commercialisation (marchés à bétails, parcs à vaccination, magasins, plateformes multifonctionnelles, chambres froides, mini laiteries, mielleries). Les travaux de réhabilitation de 50 km de pistes de production sont également prévus.

#### Gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES

Les activités de gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre du PGES prévues en 2021 portent sur la réalisation d'actions de CES/DRS sur 500 ha, des aménagements de pare feux sur 50 km, des plantations linéaires sur 10 km, l'installation de 16 pépinières, le reboisement de 50 ha, le renforcement de 4 unités de transformation de PFNL et l'introduction de 1000 unités de foyers améliorés.

#### Mobilisation sociale, renforcement des capacités de planification

Les actions inscrites cette année portent sur la poursuite des activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes. Le recrutement des opérateurs de proximité en charge de la mobilisation sociale et la structuration des OP sera finalisé. Les activités de structuration et de mise en place des organes de gestion des ouvrages et des infrastructures seront entamées. Le projet va également appuyer la promotion de l'équité et de l'égalité de genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers et la formation des membres des OP féminines et mixtes en leadership et genre dans le cadre de la convention conclue avec la Cellule Genre du MAER.

#### Valorisation et développement des chaînes de valeur

Il est prévu le démarrage des actions d'appui conseil avec la mise en place et le suivi de champs écoles producteurs (CEP), la formation de relais villageois en agriculture, la mise à niveau de conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques et la formation techniques des bénéficiaires sur différentes thématiques. Au niveau de la filière animale, le projet va initier l'acquisition de petits ruminants et de géniteurs pour les femmes et les jeunes et conduire des activités d'accompagnement et de prophylaxie. Sur la filière aquacole, le projet va poursuivre, en relation avec l'ANA, la prospection des sites et le choix des bénéficiaires. Le PROVALE CV va travailler sur le processus de mise en place de plateformes d'innovation au niveau des filières riz et maraichage. Des activités sont également prévues pour le renforcement de l'accès au marché des OP, le renforcement des interprofessions et des activités de renforcement de la nutrition.

#### Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes

Le projet compte finaliser toutes les études initiées, démarrer le ciblage des bénéficiaires et préparer les investissements pour la promotion de l'emploi des jeunes en 2021. La réhabilitation et l'équipement du

centre de Guérina seront finalisés. Les procédures de marchés seront poursuivies pour la mise en place des fermes polycoles, des plates-formes multifonctionnelles, des unités de miellerie et de mini laiteries. Les autres activités de promotion de l'emploi des jeunes et d'appui à l'entrepreneuriat prévues en 2021 vont porter sur la formation des bénéficiaires sur différents thèmes, la mise en place d'une ligne de crédit pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes (convention avec LBA) et de mise à niveau des entreprises avec le Bureau de mise à niveau.

#### Gouvernance et gestion des connaissances

Pour 2021, le projet va appuyer la mise en place d'une base de données sur la petite irrigation au Sénégal et d'un système d'information géographique. Il est prévu le renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA/

#### Gestion du projet

Le programme 2021 pour la Composante Gestion du Projet va porter essentiellement sur la finalisation de la mise en place du dispositif opérationnel, des outils de gestion administrative et financière et la mise en œuvre du plan de passation des marchés.

### 2.3 Présentation du Budget 2021

Le budget de l'exercice 2021 couvre les dépenses liées à la réalisation des activités du projet pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 et s'élève à Vingt-quatre milliards six cent quatre millions deux cent douze mille trois cent soixante-quatorze (24 604 212 374) Francs CFA.

#### Ce budget est ainsi réparti par composante :

Modernisation et développement des infrastructures agricoles : 15 425 047 681 soit 62,69% du budget ;

Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes : 7 509 014 693 FCFA soit 30,52% du budget ;

Gestion et coordination du projet : 1 670 150 000 FCFA, soit 6,79% du budget.

Les dépenses prévues sont réparties en 5 catégories :

- ✓ Travaux : 17 700 271 181 F CFA, soit 72% ;
- ✓ Biens : 1 425 200 000 F CFA, soit 6% ;
- ✓ Services : 4 401 641 193 F CFA, soit 18% ;
- ✓ Fonctionnement : 310 500 000 F CFA, soit 1% ;
- ✓ Personnel : 766 600 000 F CFA, soit 3% ;

## 3. Discussions générales :

A la suite de la présentation du rapport d'activités 2020, du programme technique et du budget 2021, plusieurs participants ont pris la parole pour soulever des questions et faire des suggestions sur les documents présentés et sur la mise en œuvre du projet. Ces interventions ont été axées sur les points suivants :

- ✓ La contribution du PROVALE CV aux résultats du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) notamment en termes de productions agricoles ;

- ✓ L'impact des aménagements de terres sur les productions agricoles ;
- ✓ Les entraves liées au contexte de mise en œuvre du projet ;
- ✓ L'élargissement des efforts de synergies aux structures et projets du Ministère du Développement communautaire ;
- ✓ Le contenu de la convention avec la Direction de la Modernisation et de L'Equipement Rural (DMER) ;
- ✓ L'absence de comptable au niveau de certaines régions malgré un volume important de conventions à suivre ;
- ✓ La promotion des métiers d'entretien et de réparation des équipements agricoles ;
- ✓ Le montant élevé du budget 2021 et les critères de détermination ;
- ✓ La livraison à temps des chantiers en cours pour permettre la valorisation des ouvrages pour l'hivernage prochain ;
- ✓ Les difficultés liées à l'acquisition de moyens logistiques au regard du décret présidentiel d'interdiction d'achat de véhicule pour l'administration ;
- ✓ La validation du manuel de procédure de gestion administrative et financière ;
- ✓ Le recrutement des cabinets en charge des audits du projet ;
- ✓ Les mesures prises pour éviter les entreprises défaillantes ;
- ✓ L'implication des services du Ministère en charge de la femme dans la mise en œuvre des activités de promotion du genre ;
- ✓ L'organisation de visites des réalisations du projet par les membres du Comité de Pilotage ;
- ✓ La synergie avec le projet Agrijeunes financé par le FIDA ;
- ✓ Le recensement et la valorisation des puits réalisés par d'autres programmes et abandonnés dans la zone de Kaffrine ;
- ✓ La contribution des bénéficiaires à la couverture maladie universelle ;
- ✓ L'implication de l'ANPEJ dans l'information des jeunes en synergie avec le projet Agrijeunes ;
- ✓ Le besoin de renforcer la communication digitale pour toucher les couches jeunes ;
- ✓ La nécessité de mettre sur le maillon collecte des chaines de valeur lait ;
- ✓ La prise en compte de la production de cire pour la promotion de la chaine de valeur miel ;
- ✓ La cohérence entre les activités du PROVALE CV et les autres interventions du MAER.

Le Coordonnateur a pris bonne note des suggestions faites, visant à assurer une bonne mise en œuvre du projet, et a apporté des éléments de réponses aux différentes questions qui ont été soulevées.

## 4. Recommandations

A l'issue des travaux, le comité de pilotage a formulé les recommandations suivantes :

### **Au Gouvernement du Sénégal**

- ✓ Mobiliser les ressources nécessaires prévues comme contrepartie de l'état nécessaire à l'exécution correcte des activités ;
- ✓ Faire assurer par les Ministères concernés, le suivi rapproché de l'exécution des conventions signées entre le PROVALE CV et les structures sous leur tutelle.

### **A la Banque africaine de Développement**

- ✓ Apporter l'assistance requise au projet afin de lui permettre d'exécuter correctement les activités prévues en 2021 ;
- ✓ Examiner les possibilités de prendre en charge dans les ressources BAD, le financement des infrastructures prévues sur ressources Etat ;
- ✓ Autoriser le projet à compléter son dispositif au niveau des bureaux régionaux (assistants techniques et comptables régionaux) afin d'assurer une meilleure gestion des protocoles régionaux.

### **Au PROVALE CV**

- ✓ Examiner les possibilités d'organiser des visites de terrain, pour les membres du comité de pilotage, au moins une fois dans l'année ;
- ✓ Impliquer les gouverneurs de région dans le suivi des protocoles régionaux ;
- ✓ Expliciter les critères de détermination du montant du budget 2021 au regard de l'état d'avancement des différents marchés ;
- ✓ Prendre les dispositions pour livrer certains chantiers avant l'hivernage 2021 pour permettre leur valorisation ;
- ✓ Élargir les synergies en cours, aux structures et projets sous tutelle du ministère en charge du développement communautaire ;
- ✓ Impliquer les structures du Ministère en charge de la jeunesse dans l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets ;
- ✓ Renforcer la communication digitale du projet pour mieux toucher la cible jeune.

Fait à Dakar le 17 décembre 2020

Le Rapporteur

Coordonnateur du PROVALE CV

Monsieur Younoussa MBALLO

Le Président du Comité de Pilotage

Président de séance

Monsieur Papa Malick NDAO

REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



PROVALE-CV



RAPPORT  
ANNUEL

—  
20  
21



# SOMMAIRE

Liste des abréviations	2
Résumé exécutif	6
<b>I. INFORMATIONS DE BASE</b>	<b>8</b>
1.1 APERCU SUR LE PROJET.	8
1.2. DONNEES DE BASE	9
<b>II. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET :</b>	<b>10</b>
<b>III. SUIVI DE BASE</b>	<b>10</b>
<b>IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES</b>	<b>11</b>
<b>V. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES</b>	<b>14</b>
5.1 Composante A : Modernisation et développement des infrastructures agricoles	14
5.1.1 Sous-composante A1 - Modernisation des infrastructures de production	14
5.1.2 Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation	21
5.1.3 Assistance technique : Études, contrôle et supervision	22
5.1.4 Sous composante A3 : Gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES	22
5.2 Composante B : Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes	27
5.2.1 Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités	27
5.2.2 Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur	28
5.2.3 Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes	43
5.2.4 Sous-composante B4: Gouvernance et gestion des connaissances	50
5.3 Composante C : Gestion du projet	52
5.3.1 Rappel sur le processus de mise en place du projet	52
5.3.2 Mise en place et fonctionnement de la CCP et des antennes	52
5.3.3 Activités d'évaluation et de planification	53



<b>5.3.4 Activités de suivi évaluation</b>	<b>53</b>
<b>5.3.5 Activités de communication</b>	<b>53</b>
<b>5.3.6 Développement de synergies avec les autres intervenants</b>	<b>55</b>
<b>5.3.7 Gestion financière</b>	<b>55</b>
<b>Conclusion</b>	<b>57</b>

<b>AGPM</b>	Avis Général de Passation des Marchés
<b>ANA</b>	Agence Nationale de l'Aquaculture
<b>ANACIM</b>	Agence National de l'Aviation Civile et de la Météorologie
<b>ANCAR</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>ANIDA</b>	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
<b>AO</b>	Appel d'Offre
<b>ARMP</b>	Agence de Régulation des Marchés Publics
<b>ATGF</b>	Africa Growing Together Fund
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BMN</b>	Bureau de Mise à Niveau
<b>CCP</b>	Cellule de Coordination du Projet
<b>CDG</b>	Comité de Gestion
<b>CES</b>	Conservation des Eaux et des Sols
<b>CLM</b>	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CNAAS</b>	Compagnie d'Assurance Agricole au Sénégal
<b>CP</b>	Comité de Pilotage
<b>CRC</b>	Comité Régional de Concertation
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Écologique
<b>DA</b>	Direction de l'Agriculture
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques
<b>DBRLA</b>	Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels
<b>DCMP</b>	Direction Centrale des Marchés Publics
<b>DEEC</b>	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
<b>DEFCCS</b>	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols
<b>DGPRES</b>	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
<b>Dhort</b>	Direction de l'Horticulture
<b>DIREL</b>	Direction de l'Élevage
<b>DPPD</b>	Document de Planification Pluriannuelle des Dépenses
<b>DRDR</b>	Direction Régionale du Développement Rural
<b>DREEC</b>	Division Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés
<b>DRS</b>	Défense et Restauration du Sol
<b>FAD</b>	Fonds Africain de Développement
<b>FIDA</b>	Fond International de Développement Agricole
<b>FNDAASP</b>	Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral
<b>IREF</b>	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
<b>ISRA</b>	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
<b>ITA</b>	Institut de Technologie Alimentaire
<b>LBA</b>	La Banque Agricole
<b>LBS</b>	Liste des Biens et Services
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

<b>OFID</b>	Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international
<b>OP</b>	Organisation de Producteurs
<b>PADERCA</b>	Programme de Développement Rurale de la Casamance
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAPEJ</b>	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>PAPIL</b>	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
<b>PCGES</b>	Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PFNL</b>	Produit Forestier Non Ligneux
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNDIL</b>	Programme National de Développement de l'Irrigation Locale
<b>PROVAE-CV</b>	Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur
<b>TDR</b>	Termes De Référence
<b>TPE</b>	Toute Petite Entreprise

## Résumé exécutif

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (Provale CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme national de développement de l'irrigation locale (PNDIL). Il a comme objectif spécifique d'augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et souterraines. Le Provale CV a été lancé le 20 janvier 2020 pour intervenir au niveau de 3 zones agro écologiques et dans 8 régions administratives du pays.

Le dispositif de mise en œuvre a été complété par le recrutement cette année, des opérateurs de proximité en charge de l'animation sociale et l'accompagnement des organisations de producteurs.

Les travaux de réalisation de 45 digues de retenue et anti sel et l'aménagement de 6097 ha terres agricoles ont été lancés. Les taux de réalisation tournent autour de 40% à Ziguinchor, 55% à Fatick, 70% à Sédhiou et 80% à Kolda. Les attributions sont faites pour l'aménagement de 4977 ha supplémentaires dans la région de Sédhiou sur le financement OPEC. Le ciblage a été effectué pour l'aménagement de 2150 ha dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Thiès ; les études des sites concernées sont en phase de finalisation. Les travaux de réalisation de 169,5 ha de périmètres maraichers pour les jeunes et les femmes dans les 8 régions ont été lancés suite à un processus de ciblage mené. Les travaux sont en phase de finalisation au niveau des régions de Kaolack et de Kolda avec un taux de réalisation de 90%. Le ciblage des sites restants pour une superficie de 330 ha est en cours.

Les études sur les sites des mares et points d'eau pastoraux sont en cours. Le DAO pour la réalisation de 4 marchés à bétail et 10 parcs de vaccination a été élaboré et lancé au cours du dernier trimestre 2021.

Les activités de protection et de gestion des ressources naturelles ont, malgré un retard au démarrage, connu une bonne exécution. Le PTBA 2021 a été exécuté à hauteur de 60% pour les reboisements de protection des aménagements, 80% pour la restauration des mangroves, 66% pour les plantations linéaires, 30% pour la réalisation de pare-feux et 11% pour les activités de CES/DRS. Le projet a acquis et mis en place 5000 foyers améliorés sur un objectif initial de 2500 foyers.

Les activités d'information et de sensibilisation se sont poursuivies à travers les visites de terrain de l'équipe de projet et l'organisation des ateliers locaux d'information. Les OP partenaires des activités d'ancrage ont été identifiées.

Les activités de développement de chaînes de valeur ont été mises en œuvre en relation avec les partenaires techniques. Le projet a appuyé, à travers l'ISRA, la mise en place de 5 tonnes de semences de pré base de riz et 1237 vitro plants de banane. En relation avec le PNAR et l'ANCAR, 65, 4 tonnes de semences de riz marchand ont été mobilisées pour la campagne agricole. Les superficies emblavées sont de 153 ha de multiplication de semences de riz et 3978 ha de production de riz marchand. Vingt-trois (23) champs écoles paysans ont été installés et 521 producteurs formés.

En appui à la nutrition au niveau des écoles, les travaux de réalisation de jardins potagers sont en phase de finalisation au niveau de 18 écoles pour alimenter les cantines scolaires. Les actions de promotion de la couverture maladies universelle et l'assurance agricole ont été initiées et les premiers bénéficiaires sont enrôlés.

Les mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat et de création d'emplois ont été précisés. A ce jour, le ciblage a été fait, les dossiers techniques bouclés et les travaux lancés pour la réalisation de 88 fermes polycoles et 50 infrastructures aquacoles. Le DAO est en cours d'élaboration pour la réalisation d'environ 100 unités de transformations comprenant 11 projets de mini laiterie, 10 projets de miellerie, 79 projets de plateformes dont 36 plateformes spécifiques riz et céréales, 5 plateformes spécifiques anacarde et 38 unités de transformation de riz, céréales, fruits et PFNL.

Le Fonds de crédit d'un montant de 2,5 milliards FCFA logé à la LBS, est fonctionnel. Les Comités Régionaux de Présélection (CTR) ont traité et transmis au comité national, 216 dossiers de crédits pour

un montant d'environ 3,3 milliards de FCFA. La réhabilitation du centre formation de Guérina prévue dans le cadre ce projet est exécuté à 60%.

La maquette du Système d'Information pour la petite irrigation au Sénégal a été validée par les différents acteurs concernés. La collecte des données et la mise à niveau de la DBRLA est en cours avec le recrutement du personnel d'appui et l'acquisition de véhicules, de motos et d'équipements divers. Dans le cadre du suivi des ressources en eau, le rapport d'évaluation des offres du marché d'acquisition de stations agro-météorologiques automatiques, de postes pluviométriques manuels et d'équipements informatiques a été transmis à la BAD pour avis.

Le système de suivi évaluation et de gestion financière mis en place est fonctionnel et les informations relatives à la mise en œuvre des activités et les résultats sont régulièrement collectées. L'étude sur la situation de référence et l'informatisation du système est en cours.

Le projet a conduit des échanges qui ont permis la signature de plusieurs conventions de partenariat avec notamment Agrijeunes, SYNGENTA et la DER.

Les ressources du projet sont engagées à hauteur de 55,5% et le taux de décaissement au 30 novembre 2021 est de 22% sur ressources BAD et 22,5% sur ressources AGTF. Le budget de l'exercice 2021 d'un montant de 24 604 212 374 Francs CFA a été engagé à hauteur de 98% et exécuté à 70% en fin novembre 2021.

# I. INFORMATIONS DE BASE

## 1.1 APERCU SUR LE PROJET

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme national de développement de l'irrigation locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Il a pour objectif global de contribuer à asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le projet vise à augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et souterraines.

Le PROVALE CV intervient au niveau de trois zones agro-écologiques que sont les Niayes, le Bassin arachidier et la Casamance, et au niveau de huit (8) régions administratives que sont Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor.

Le PROVALE CV, d'une durée de cinq ans (novembre 2019 - décembre 2024), est structuré en trois composantes qui sont : (A) Modernisation et développement des infrastructures agricoles, (B) Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes, et (C) Gestion du Projet.

Les principales réalisations prévues dans le cadre du projet portent sur : (i) la Modernisation des infrastructures de production avec l'aménagement de 12730 ha de terres et la réalisation de pistes de production, de magasins de stockage et d'infrastructures pastorales; (ii) la Gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre du PGES avec les aménagements anti-érosifs de CES/DRS, la restauration de mangroves, la mise en œuvre du PCGES et le suivi environnemental ; (iii) la Mobilisation sociale et le renforcement de capacités avec la mise en place et l'appui de 1680 OP, unions et comités de gestion et l'accompagnement de 16.000 producteurs ; (iv) la Valorisation et le développement des chaînes de valeur avec la mise en place de plateformes d'innovation, le renforcement des systèmes de production et l'appui à l'accès au marché, (v) la Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat à travers la création et la promotion d'environ 5 000 PME pour jeunes (hommes et femmes) porteurs d'initiatives économiques et en relation avec le projet Agri-jeunes financé par le du FIDA et la mise en place d'une ligne de crédit logée à La Banque Agricole (LBA), ex Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) ; et (vi) la Gouvernance et la gestion des connaissances à travers la diffusion de TAAT et la formation des partenaires.

Le coût du Projet est estimé à 121,98 millions d'Euros soit 80,016 milliards de FCFA hors taxes et droits de douanes. La BAD contribue pour un montant de 60,83 millions d'Euros, l'OFID pour un montant de 17,83 millions d'Euros (20 millions USD), l'AGTF pour 26,75 millions d'Euros (30 millions USD) et le FIDA (financement parallèle) pour un montant de 3,64 millions d'Euros (4 millions USD). Le FIDA accompagnera, dans le cadre du Projet Agri-jeunes, les initiatives d'entrepreneuriat rural et de valorisation des réalisations du PROVALE CV en faveur des jeunes, ce qui contribuera à la création de 3 000 emplois décents sur les 5 000 créés ou promus par le Projet. La contribution du Gouvernement est de 6,63 millions d'Euros et celle des bénéficiaires de 6,30 millions d'Euros.

## 1.2. DONNEES DE BASE

N° de Projet :	P-SN-A00-013
N° du Prêt BAD :	2000200004352 du 14 Aout 2020
N° du Prêt AGTF :	5050200000851 du 14 Aout 2020
N° du Prêt OFID :	14506P du 27 octobre 2020
Organe d'exécution :	CCP/ MAER
Date d'approbation prêts BAD et AGTF :	17/07/2019
Date de signature prêts BAD et AGTF :	14/08/2019
Date de mise en vigueur.	24/11/2019
Date de clôture prévue :	31/12/2024
Coût total du projet :	80, 016 milliards de FCFA
Montant du prêt BAD	39,9 milliards de FCFA
Montant du prêt ATGF :	17,55 milliards de FCFA
Montant du prêt OFID :	11,7 milliards de FCFA
Montant financement FIDA :	2,39 milliards de FCFA
Gouvernement et Bénéficiaire :	8,5 milliards de FCFA
Montant décaissé sur financements BAD et AGTF :	2 875 100 768 F CFA (22,41% au 30/11/2021)
Solde non décaissé sur financements BAD et AGTF:	44 577 379 232 F CFA (77,59%)

Zone du projet : Régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Thiès, Diourbel, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor

## II. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET :

Le PROVALE CV est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural. L'exécution technique et financière, et la coordination des activités du projet sont assurées par une Cellule de Coordination du Projet (CCP) basée à Dakar, dirigée par un coordonnateur national. Le personnel de la CCP est composé d'un responsable du suivi évaluation et de la communication chargé de la gestion des connaissances, d'un responsable administratif et financier, d'un responsable en infrastructures, d'un responsable en passation des marchés, d'un responsable en chaîne de valeur et entrepreneuriat, d'une responsable en genre et développement organisationnel, d'un expert en environnement, d'un chef comptable et d'un personnel d'appui.

Les interventions sont coordonnées au niveau régional, par des chefs d'antenne et de bureau basés au niveau des chefs-lieux des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor

La mise en œuvre opérationnelle des activités sur le terrain est assurée par des services techniques de différents ministères et des agences spécialisées à travers des conventions de partenariat. Le projet contracte également avec des Opérateurs de Proximité pour conduire les activités d'information et de sensibilisation des bénéficiaires, de structuration et de renforcement des capacités des organisations de producteurs, d'animation et d'accompagnement des acteurs des chaînes de valeur ciblées.

Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décision, supervise l'exécution des différentes composantes. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des plans de travail et budgets annuels du projet. Le CP se réunit au moins une fois par an. Au niveau régional, le pilotage et le suivi des activités sont assurés par un Comité régional de Concertation (CRC).

## III. SUIVI DE BASE

Le projet a fait l'objet d'un suivi régulier au cours de l'année. Les échanges constants avec le Task Manager et les autres personnes ressources de la BAD, ont permis l'approbation rapide du PTBA 2021 et la mise à disposition du deuxième FDR du projet. Les services de décaissement et de passation des marchés ont échangé en permanence, pour faire avancer différents dossiers de marchés et de demandes de paiement. Au niveau national, des fiches sur l'état d'exécution du projet ont été régulièrement renseignées et transmises.

Le projet a reçu au cours de l'année, deux missions de supervision sur la période du 14 au 19 juin puis du 22 au 26 novembre 2021 avec comme objectifs de (i) faire le point sur l'état d'exécution des différentes activités du projet (ii) identifier les difficultés rencontrées (iii) formuler des recommandations en vue d'améliorer l'exécution. La mission a tenu des séances de travail avec l'équipe technique et le service financier du projet. Globalement l'état d'exécution est jugé satisfaisant et aucune difficulté majeure n'est signalée. La mission a recommandé de (i) veiller au délai de livraison des chantiers et leur pleine valorisation (ii) renforcer et opérationnaliser les synergies avec d'autres intervenants notamment Agrijeunes et la DER (iii) veiller à la fonctionnalité des fermes polycoles et alléger au maximum les modalités de prise en charge de la contrepartie des bénéficiaires.



## IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Par lettre n°002484/ARMP/DG/CG-Ly du 20/11/2019, l'ARMP a étendu les compétences de la commission et de la cellule autonome de passation des marchés du P2RS/DRIARS au PROVALE CV. Sur cette base et par anticipation, l'avis général de passation des marchés (AGPM) a été préparé, validé et publié dans le site de la BAD le 21/08/2019 et dans le journal « Le Soleil » le 23 août 2019 pour l'exercice 2020 et dans le journal « Le Soleil » N° 14880 du 02 janvier 2021 pour l'exercice 2021. Le plan de passation 2021 a également été préparé, validé par la commission des marchés du MAER, approuvé par la DCMP et posté sur le portail des marchés publics.

Au total, soixante-quatorze (74) procédures de marchés ont été initiées aboutissant à la signature de 60 contrats et 31 conventions pour un montant de 53,395 milliards FCFA dont 36,220 milliards FCFA de travaux et 12,3 milliards FCFA de conventions. Neuf (09) contrats sont en phase de signature et d'approbation au MAER et au MFB. La situation des dossiers d'acquisition est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 1: Mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés 2021**

Procédures	Etat d'exécution
<b>Travaux</b>	
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans les départements de d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor + Aménagement secondaires de terres salées récupérées en 2 lots	Marché en cours d'exécution
Travaux d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Kolda– en un lot unique	Marché en cours d'exécution
Travaux d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels dans la région de Sédhiou et Fatick en 2 lots	Marché en cours d'exécution
Travaux de construction de l'Antenne du PROVALE-CV à Kaolack	Marché en cours d'exécution
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots	Marché en cours d'exécution
Construction et réhabilitation du centre de GUERINA	Marché en cours d'exécution
Travaux de clôture et construction de poulailler, loge fermier et support de réservoir(Marché de clientèle)	Marché en cours d'exécution
Travaux de Forage hydraulique dans les zone d'intervention du Projet (Marché de clientèle) en 4 lots	Marché en cours d'exécution
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Sedhiou – en 2 lots	Marché attribué, Lot 1 approuvé et lot 2 en cours d'approbation
Réhabilitation et modernisation des périmètres existants dans la zone d'intervention du PAPIL et du PADERCA	Marché en cours d'exécution
Travaux d'Aménagement de jardins potagers nutritifs (jardins scolaires)	Marché en cours d'exécution
DRP Travaux de renforcement de périmètre maraicher à THIES	Marché en cours d'exécution
Travaux de réhabilitation des locaux du PROVALE CV	Marché exécuté
Travaux de modernisation de l'écloserie de Fatick, de construction et équipement de Ferme Noyau (Feno) et d'unité de fabrique d'aliment en 1 lot	Marché approuvé et OS délivré
Travaux construction et équipements d'infrastructures aquacoles en 4 lots.	Marché en procédure d'évaluation
Travaux d'installation de système solaire dans les zones d'intervention du projet (marché de clientèle).	Marché en procédure d'évaluation
<b>Biens</b>	

Procédures	Etat d'exécution
Acquisition de véhicules pour l'UGP, deux (02) stations wagon 4 x 4 et six (06) véhicules doubles cabines 4x4)	Marché exécuté
Acquisition Matériel informatique, équipements informatiques et accessoires, consommables informatiques	Marché exécuté
Acquisition Mobilier de Bureau	Marché exécuté
Acquisition de six (06) tracteurs au profit des producteurs	Marché exécuté
Fourniture et pose de panneaux d'indication et signalétiques dans la zone d'intervention du projet	Marché en cours d'exécution
Acquisition de Véhicules 4X4 et de Motos tout-terrain au profit des partenaires techniques du Projet en 02 lots	Marché en cours d'approbation
Acquisition d'équipements météorologique	Attente ANO BAD sur rapport d'évaluation et PV d'attribution
Acquisition matériel informatique pour les partenaires	Marché en procédure d'évaluation
<b>Consultants</b>	
Recrutement de cabinets pour le Contrôle et supervision des travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sel dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick en 2 lots	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinets chargés des études APD et DAO, du contrôle et de la surveillance des travaux d'aménagements hydroagricoles, pastoraux et d'infrastructures diverses du PROVALE dans la Zone 1 (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Kaolack)	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinets chargés des études APD et DAO, du contrôle et de la surveillance des travaux d'aménagements hydroagricoles, pastoraux et d'infrastructures diverses du PROVALE dans la Zone 2 (Fatick, Kaffrine, Thiès et Diourbel)	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinet pour l'Audit externe des comptes du PROVAL_CV pour les exercices 2019/ 2020, 2021 et 2022 en lot unique	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinet pour l'audit des acquisitions du PROVALE_CV pour les exercices 2019/ 2020, 2021 et 2022	Marché en cours d'exécution
la Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 1 Ziguinchor	Marché en cours d'exécution
la Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 1 Sédhiou	Marché en cours d'exécution
la Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 1 Kolda	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 2, région de KAFFRINE	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 2, région de KAOLACK	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 3, région de FATICK	Marché en cours d'exécution

Procédures	Etat d'exécution
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le Renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 3, régions de THIES/DIOURBEL	Marché en cours d'exécution
Sélection de cabinet pour le suivi environnemental du PROVALE	Marché en procédure de sélection
Audit des performances environnemental PROVALE	Marché en procédure de sélection
Faisabilité technique et économique de l'implantation d'un complexe de conservation et de conditionnement des produits horticoles (chambre froide et centre de conditionnement)	Marché attribué
Étude technique des modèles de plateformes multifonctionnelles	Marché exécuté
Faisabilité technique de l'introduction du solaire dans les équipements du PROVALE-CV	Marché exécuté
Manuel des opérations du fonds de crédit	Marché exécuté
Plan de développement de la chaîne de valeur riz dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou	Marché exécuté
Plan de développement des chaînes de valeur maraichères dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor	Marché exécuté
Situation de référence de l'unité de production semi-industrielle d'aliments de poissons installée à Fatick	Marché attribué
Manuel de suivi évaluation	Marché exécuté
Site WEB	Marché en cours d'exécution
Stratégie de communication	Marché en cours d'exécution
Consultant Machiniste agricole : Actualisation de la stratégie nationale de mécanisation	Marché en cours d'exécution
Consultant formateur top management	En phase de sélection
Consultant formateur Genre	En phase de sélection

Globalement, le projet a lancé 74 procédures qui ont abouti à la signature de 60 contrats et 31 conventions pour un montant de 53, 395 milliards de FCFA. Le résumé est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau 2: Synthèse procédures d'acquisition**

Catégorie	Procédures	Contrats signés	Montants F CFA
Travaux	15	33	36 220 957 229
Biens	8	6	629 003 486
Consultants	20	21	4 287 006 892
Conventions	31	31	12 258 455 000
Total	74	91	53 395 422 607

## V. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES

### 5.1 Composante A : Modernisation et développement des infrastructures agricoles

Cette composante couvre la réalisation des aménagements et infrastructures rurales, la gestion durable des terres et la mise en œuvre du PGES. Les activités sont articulées autour de 3 sous composantes que sont (i) Modernisation des infrastructures de production comprenant l'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti sel, et la réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux (ii) Réalisation d'infrastructures de commercialisation avec les pistes de production et les infrastructures de stockage (iii) Gestion durable des terres et mise en œuvre du PGES.

La composante A comprend également un volet assistance technique prenant en compte les études et le contrôle des travaux.

Globalement, il est attendu dans cette composante (a) l'aménagement de 12 730 ha de terres dont 7 950 ha à partir de 93 digues de rétention, 3 980 ha de terres récupérées du sel à partir de 38 digues anti-sel et 800 ha de maraîchage à partir de forages, (b) l'aménagement de 16 mares et points d'eau pastoraux, (c) la construction de 4 marchés à bétail, de 10 parcs à vaccination, de 60 magasins de stockage de produits agricoles, de 100 km de pistes de production ainsi que (d) des aménagements anti-érosifs de CES/DRS et de restauration de mangroves.

Durant l'année 2021, les activités mises en œuvre au titre de la composante A ont porté sur (i) le suivi des travaux d'aménagements hydroagricoles, anti-sel et de PPM (ii) le suivi des prestations des bureaux d'études et de contrôle (iii) le suivi de la mise en œuvre des conventions pour la réalisation des actions de gestion des ressources naturelles et de mise en œuvre du PGES.

#### 5.1.1 Sous-composante A1 - Modernisation des infrastructures de production

Cette sous composante comprend les aménagements hydroagricoles et anti sel, et les aménagements pastoraux.

##### 5.1.1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sel

Les travaux d'aménagements hydroagricoles et anti sel dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatik dans le cadre de marchés antérieurement attribués, ont réellement démarré en janvier 2021.

#### a. Aménagement de vallées et bas-fonds

Pour rappel, la réalisation des travaux concerne deux (2) lots pour la région de Ziguinchor et un (01) lot unique pour chacune des régions de Sédhiou et de Kolda. Les travaux portent sur la réalisation d'ouvrages de rétention d'eau, d'aménagements secondaires de vallées, de digues anti sel et d'aménagements de terres salées à récupérer.

##### ✓ Travaux dans la région de Ziguinchor

Les travaux portent sur la réalisation de 8 digues de rétention et l'aménagement de 2391 ha au niveau de 6 sites. L'entreprise CGER attributaire du lot 1 et le groupement SOTRACOM/ETIC attributaire du lot 2, ont démarré les travaux en début janvier 2021 et les ont suspendus durant les mois d'août, de septembre et d'octobre pour cause d'hivernage et d'inaccessibilité des sites. Le taux d'avancement des travaux est de 35 % pour CGER et 45 % pour SOTRACOM/ETIC.

##### ✓ Travaux dans la région de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, les travaux concernent le site de Koulibantang avec une digue de retenue dominant une superficie de 112 ha. L'entreprise GEOTOP, titulaire du marché, a démarré les travaux en janvier 2021 et les a suspendus pendant l'hivernage. Le taux d'avancement est de 80 %.

Une autre procédure de sélection d'entreprises pour la réalisation de 27 digues de retenue et l'aménagement de 2907 ha de vallées et bas-fonds dans la région de Sédhiou sur financement de l'OPEC, a été bouclée et les marchés attribués.

#### ✓ Travaux dans la région de Kolda

Dans la région de Kolda, les travaux d'aménagement hydro-agricoles attribués à l'entreprise ERGC portent sur la réalisation de 18 digues de retenue et l'aménagement de 814 ha. Le taux d'avancement des travaux est de 75 %. Ces travaux ont été suspendus durant les mois d'aout, septembre et octobre en raison de difficultés d'accès aux vallées.

Globalement, au titre des aménagements de vallées et bas-fonds, les travaux sont en cours pour la réalisation de 27 digues et l'aménagement de 3332 ha au niveau de 22 sites avec des taux de réalisation variant entre 40 et 95%. Le tableau suivant donne les détails par région.

**Tableau 3: Sites des ouvrages de rétention et aménagements secondaires**

Région	Commune	Village ou site centre	Nombre de digues	Sup	TR au 30 novembre par site	TR au 30 novembre globale
Ziguinchor	Mlomp de Kassa	Houyole	2	220	20,4%	40%
Ziguinchor	Diembéring	Vallée de Kaout Diembéring	1	450	36%	
Ziguinchor	Oussouye	Vallée de Oussouye	2	330	33%	
Ziguinchor	Adéane	Banghagha	1	370	39,7%	
Ziguinchor	Oulampane	Django	1	471	56,2%	
Ziguinchor	Coubalan	Coubalan	1	550	34,3%	
Sédhiou	Koulibantang	Koulibantang	1	112	95%	95%
Kolda	Fafacourou	Saré Dickel	1	28	78%	75%
Kolda	Bignarabé	Saré Woudou	1	59	85%	
Kolda	Tankanto Escale	Saré Demba Sounkarou	1	35	70%	
Kolda	Tankanto Escale	Sibikaranto	1	40	85%	
Kolda	Tankanto Escale	Tankanto Maoundé	3	113	70%	
Kolda	Médina El Hadji	Saré Ndiaye- Sanka	1	73	89%	
Kolda	Médina El Hadji	Sanka – Damantang	1	46	87%	
Kolda	Médina El Hadji	Saré Yéro Coumbel	1	52	0%	
Kolda	Guiré Yero Bocar	Némataba Yero-Fadanga	1	72	30%	
Kolda	Guiré Yero Bocar	Sinthiang Assette	1	81	60%	
Kolda	Bagadadji	Bagadadji	1	67	65%	
Kolda	Dioulacolon	Saré Pathé Kamaco	1	57	50%	
Kolda	Saré Bidji	Djiddah	1	10	75%	
Kolda	Salikégné	Salikégné	1	96	70%	
<b>Total</b>			<b>27</b>	<b>3 332</b>		



*Photo 1-2 : digue de rétention de Diango (Ziguinchor) et Seuil deversant de Binago (Sédhiou)x*

### **b. Aménagements primaires et secondaires de terres salées à récupérer**

Les aménagements primaires et secondaires de terres salées concernent les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Fatick. Les travaux lancés ont été combinés à ceux des aménagements de vallées et de bas-fonds.

#### **✓ Travaux de Ziguinchor**

Les réalisations portent sur la construction de 10 digues anti sel et l'aménagement de 2081 ha de terres salées au niveau de 8 sites. Le taux d'avancement des travaux est de 35 %.

#### **✓ Travaux dans la région de Sédhiou**

Dans la région de Sédhiou, les travaux en cours pour ce volet concernent le site de Manconoba pour une superficie de 332 ha. Le taux d'avancement des travaux est de 60 %. En raison de l'inondation des vallées, les travaux ont été suspendus durant l'hivernage.

Une autre procédure de sélection d'entreprises pour la réalisation de 18 digues anti sel et l'aménagement de 2070 ha de vallées et bas-fonds dans la région de Sédhiou sur financement OPEC, entamée au cours du deuxième trimestre 2021, a été bouclée.

#### **✓ Travaux dans la région de Fatick**

Dans la région de Fatick, portent sur la réalisation de 7 digues anti sel et l'aménagement de 367 ha de terres salées. Ces travaux ont démarré en janvier 2021 et le taux d'avancement est à 55 %.

Globalement, les aménagements primaires anti sel portent sur la réalisation de 18 digues anti sel et l'aménagement de 2780 ha représentant 70 % des objectifs finaux fixés au projet. Les études des superficies restantes (région de Fatick) sont en cours. Le tableau suivant donne les détails par région.

**Tableau 4: Sites des travaux d'aménagement primaires et secondaires de terres salées**

Région	Commune	Village centre	Nombre de DAS	Superficie	TR au 30 novembre par site	TR au 30 novembre globale
Ziguinchor	Mlomp de Kassa	Beigné	1	109	14,8%	37%
Ziguinchor	Santhiaba Manjacque	Vallée Mossor Kadiacaye Nialou	1	244	47%	
Ziguinchor	Enampore	Badiat Essyl	1	396	42,7%	
Ziguinchor	Bignona	Bignona	1	57	68,6%	
Ziguinchor	Oulampane	Silinkine	1	183	48,8%	
Ziguinchor	Kafountine	Colomba	1	635	35,4%	
Ziguinchor	Coubalan	Finthiok A et B	2	333	48,5%	
Ziguinchor	Coubalan	Djilacoune A et B	2	124	14,8%	
Sédhiou	Oudoucar	Mancono Ba	1	332	60%	60%
Fatick	Loul Séssene	Nguessine	1	109	90%	55%
Fatick	Palmarin	Nébane	1	51	70%	
Fatick	Palmarin	Ngolobane	1	39	85%	
Fatick	Palmarin	Diakhasso	1	0	0%	
Fatick	Diossong	Ndiogane Diack	1	0	60%	
Fatick	Dionewar	Falia	1	26	5%	
Fatick	Dionewar	Niodior	1	0	5%	
Fatick	Dionewar	Djimsaan	0	23	0%	
Fatick	Fimela	Baakhala	0	119	100%	
<b>Total</b>			<b>18</b>	<b>2 780</b>		

*Photos 3-4 : Ouvrage et digue de Makonoba en phase finalisation*

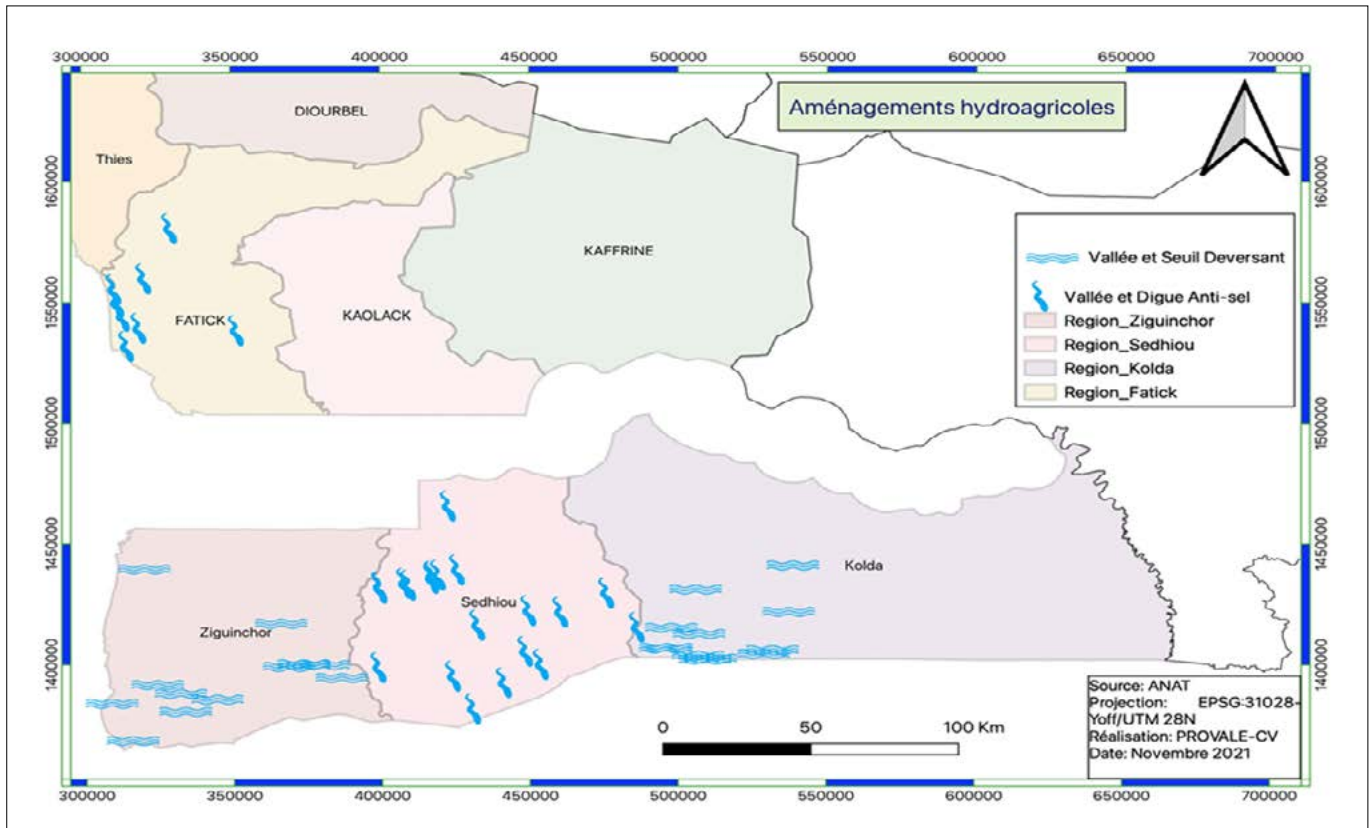


Figure 1: Sites des aménagements de terres agricoles en cours

### c. Aménagement de petits périmètres maraîchers pour femmes et jeunes

Le PROVALE CV prévoit l'aménagement de 200 ha de petits périmètres à partir de forages, fonctionnant à base d'énergie solaire.

Les travaux pour la réalisation de 169,5 ha de petits périmètres maraîchers au niveau de 97 sites répartis dans les 8 régions ont démarré au cours du deuxième trimestre et se sont poursuivis durant le trimestre écoulé. Les superficies, le nombre de sites par région et les taux de réalisation sont indiqués dans le tableau suivant :

Tableau 5: Superficies et nombre de sites de périmètres maraîchers par région

Région	Nombre de sites	Superficie	TR au 30 novembre
Ziguinchor	10	15,5	80%
Sédhiou	8	15,0	80%
Kaolack	8	16,0	85%
Kolda	21	29,0	85%
Fatick	15	20,0	45%
Kaffrine	16	36,0	35%
Thiès	11	21,0	70%
Diourbel	8	17,0	70%
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>169,50</b>	

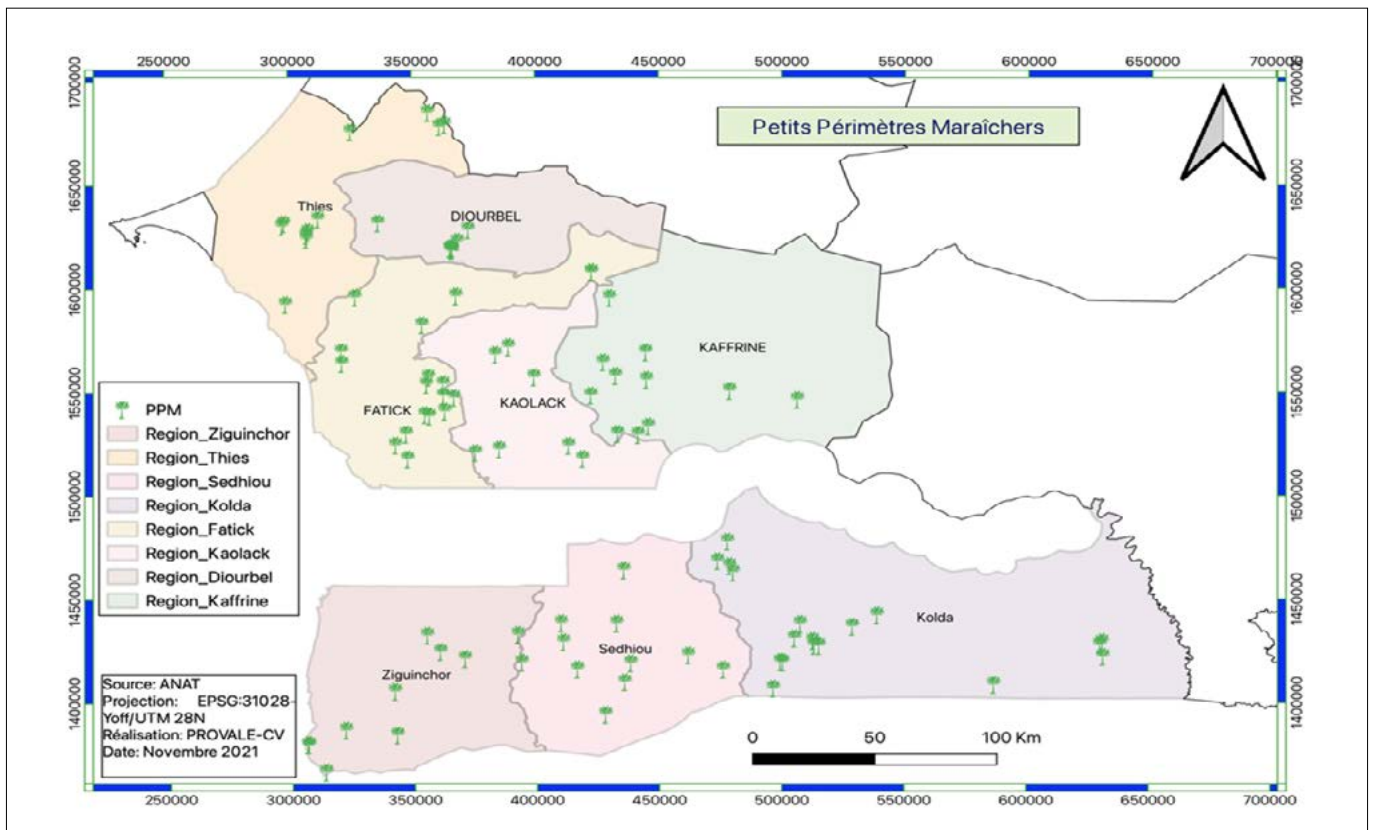


**d. Aménagement de 20 périmètres maraichers dans la région de Diourbel**

A l'image des petits périmètres maraichers prévus dans les autres régions, des travaux d'aménagement de 8 périmètres sont en cours avec un taux de réalisation de 70%.



*Photos 5-6 : Mise en place de clôture et système solaire de Périmètres maraichers*



**e. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants**

Dans un souci de consolider les acquis des initiatives antérieures, il est prévu la réhabilitation et la modernisation de périmètres et d'ouvrages dans les zones d'intervention du projet, afin de les rendre plus performants, plus rentables et durables. Les ciblage ont été effectués, les marchés attribués et lancés dans les régions de Kolda et Fatick sur financement BAD. Les travaux sont réalisés à 100% à Kolda. La nature des travaux et les sites concernés sont indiqués dans le tableau suivant.

**Tableau 6: Site et nature travaux de réhabilitation d'ouvrages existants**

Région	Sites	Travaux prévus
Fatick	Madina Djikoye	Réhabilitation de l'ouvrage évacuateur de crue
	NDiomby	Réhabilitation de la digue
	NDiankha Youssou Aly	Réhabilitation de la digue de rétention
	NDoss Diaraf	Consolidation de la digue anti sel
	Kabangoye	Équipement pompage solaire + château d'eau de 10 m3
	Keur Moussa Diarra	Équipement pompage solaire + château d'eau de 10 m3
Kaolack	Kabatoky	Réhabilitation digue anti sel+ casiers rizicoles + clôture + intrants et petit matériel agricole
	Sing Sing	Réhabilitation digue anti sel+ casiers rizicoles + clôture + intrants et petit matériel agricole
	Latmingué Campement	Réhabilitation digue anti sel+ casiers rizicoles + clôture + intrants et petit matériel agricole
	Latmingué piste	Réhabilitation digue anti sel+ casiers rizicoles + clôture + intrants et petit matériel agricole
	Kaymor	Réhabilitation digue anti sel
Kolda	Mamboua	Réalisation de 6 seuils de traversée (digue-routes)
	Woyokoro	Réalisation de 7 seuils de traversée (digue-routes)
	Diatel	Fourniture et pose de vannes
	Kahoné	Fourniture et pose de vannes
	Saré Koba	Fourniture et pose de vannes
Ziguinchor	Brin Badiat	Consolidation de la digue anti sel
	Djinoundié	Aménagement de 2 périmètres maraichers de 2 ha (moniforages solaires+ clôtures + bassins d'arrosage)
	Biti Biti	Aménagement d'un périmètre maraicher de 2 ha (mini forage solaire+ clôture + bassins d'arrosage)
	Wangarang Katipeu	Aménagement d'un périmètre maraicher de 2 ha (mini forage solaire+ clôture + bassins d'arrosage)

#### 5.1.1.2 Réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux

L'objectif fixé pour ce volet est de réaliser huit (8) mares, huit (8) forages pastoraux, quatre (4) marchés à bétail et dix (10) parcs à vaccination. Concernant les mares et points d'eau pastoraux, il s'agissait pour cette année d'identifier les sites et de conduire les études nécessaires par les bureaux d'études.

Les activités de ciblage des bénéficiaires et d'identification des sites se sont poursuivies et finalisées. Les sites identifiés ont été fournis aux cabinets pour études. Concernant les marchés à bétail, 4 sites ont été identifiés et le DAO élaboré.

**Tableau 7: Sites des marchés à bétail**

Région	Commune	Site	Besoins d'investissements exprimés	Commentaires
Kafrine	Kafrine	Kafrine	Réhabilitation du marché : rehaussement de la clôture, dispositif de séparation des animaux, éclairage, réfection toilettes, quai d'embarquement, lotissement et aménagement des hangars	Les éleveurs prennent en charge la réalisation de leurs étables selon le plan établi par le projet
Fatick	Fatick/ Diouroup	Fatick/ Diouroup	Marché à bétail : clôture, quai d'embarquement, parc de vaccination, etc.	PV de réunion de délocalisation du marché à bétail hebdomadaire nécessaire autour du préfet et entre acteurs
Fatick	Passy	Passy	Marché à bétail	Important cheptel présent dans la zone.
Fatick	Diakhao	Diakhao	Marché à bétail	

### 5.1.2 Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation

Cette sous composante porte sur la construction/réhabilitation de 100 km de pistes d'écoulement des productions et la réalisation de 60 magasins de stockage de produits agricoles dont 10 chambres froides pour le stockage des produits horticoles.

#### 5.1.2.1 Pistes de production

Le projet prévoit la réalisation/réhabilitation de pistes de production et de désenclavement. La stratégie inclue le traitement de points critiques.

Au cours de l'année, les ciblage ont été faits au niveau des différentes régions et un total de 149 km de pistes et 20 points critiques ont été identifiés et soumis aux cabinets pour étude. Les rapports sont attendus en fin d'année.

**Tableau 8: Sites ciblés pour les pistes de production**

Région	Nombre de tronçon	Longueur	Nombre de points critiques
Fatick	2	15	
Kaolack	4	10	
Kafrine	3	12	8
Kolda	9	53	12
Sédhiou	9	43	
Ziguinchor	2	16	
Total	29	149	20

### 5.1.2.2 Construction d'infrastructures de stockage des produits

Le projet prévoit la construction des 60 magasins de stockage de céréales et 10 magasins de stockage de produits maraichers. En raison de l'importance de ces infrastructures pour le développement des chaînes de valeur ciblées, il a été retenu d'intégrer ces magasins dans un schéma global de stockage, de transformation et de commercialisation. Ainsi, le projet mettra en place des entreprises hubs comprenant les magasins de stockage, les plateformes multifonctionnelles pour la transformation et dans certains cas, les centres de prestations mécanisées.

Dans ce cadre, trente-neuf (39) magasins de stockage sont identifiés et intégrés dans cette première phase de réalisation de hubs de transformation, dont 18 magasins de grande capacité (au moins 100 tonnes). Les magasins sont intégrés dans des modèles de plateformes multifonctionnelles dédiés à la transformation de céréales locales (riz, mil, sorgho et maïs) avec différentes capacités à adapter en fonction du contexte.

Quatre (4) magasins sont dédiés à la chaîne de valeur anacarde et sont mis en place au profit des coopératives pour renforcer les capacités d'approvisionnement des unités de transformation dans les régions Sud et en partenariat avec la DER et Shelter for life.

Concernant les infrastructures de stockage des produits maraichers, le projet prévoit la construction de chambres froides afin de contribuer aux efforts de régulation du marché de certains produits horticoles et à l'atteinte de l'autosuffisance de certains produits maraichers stratégiques notamment, la pomme de terre et l'oignon. Dans ce cadre, une première étude d'implantation d'une chambre froide de 250 à 500 tonnes extensible au besoin, a été finalisée. Le projet a entrepris des échanges avec la DER et le projet Naforé Warsadji de l'USAID pour l'implantation d'unités de tri, conservation et transformation de l'oignon et de la pomme de terre. Trois (03) projets portés par des entreprises privées avec une capacité de conservation de plus de 15 000 tonnes sont en examen en relation avec les partenaires. Ces projets devraient être mis en œuvre avec des OP pertinentes au niveau de chaque site ciblé.

### 5.1.3 Assistance technique : Études, contrôle et supervision

Pour rappel le PROVALE a engagé deux procédures de recrutement de bureaux d'études et de contrôle. La première procédure concerne le recrutement de cabinets chargés du contrôle des travaux lancés à partir des études et DAO disponibles au démarrage du projet et la deuxième procédure porte sur le recrutement de bureaux chargés de réaliser les études APD, d'élaborer les DAO et d'assurer le contrôle des travaux y relatifs.

Concernant la première procédure, le marché a été attribué à CCIAD pour les régions de Kolda et de Fatick et à SACI pour les régions de Ziguinchor et de Sédhiou. Ces cabinets de contrôle ont ainsi démarré leurs prestations depuis le mois de décembre 2020, avec dans une première étape, l'examen et la validation des études d'exécution. Ensuite un dispositif de surveillants des travaux a été déployé sur le terrain. Les prestations de contrôle se poursuivent.

Concernant la deuxième procédure, les contrats ont été signés et les prestations ont effectivement démarré au début du deuxième trimestre 2021. Ces prestations se sont poursuivies avec notamment le bouclage des études préliminaires topographiques, hydrologiques, géotechniques et le début du travail de conception des aménagements hydroagricoles. Les rapports provisoires APD et DAO sont attendus au plus tard au mois de décembre.

### 5.1.4 Sous composante A3 : Gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES

Les actions de gestion durable des ressources naturelles et de mise en œuvre du PGES couvrent une série d'activités qui sont exécutées en relation avec divers partenaires dont la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC), la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des Sols (DEFCCS), la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE),

l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) et le Centre de Suivi Écologique (CSE).

Les principales activités déroulées durant cette année 2021 ont porté sur : i) le suivi environnemental et social ; ii) la mise en œuvre des activités de gestion des ressources naturelles et iii) la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

#### ✓ Suivi environnemental et social

Quatre (04) missions de suivi environnemental ont été déroulées durant l'année 2021 dans toute la zone d'intervention du projet. Ces missions ont permis : i) d'apporter, aux antennes régionales et services partenaires, des appuis techniques, ii) d'assurer le suivi et la surveillance environnemental et social du programme d'ancrage et, iii) de procéder à l'évaluation environnementale et sociale préliminaire des infrastructures.

Ces missions de suivi ont permis de vérifier l'effectivité de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale de la part des entreprises. A cet effet, toutes les entreprises ont mobilisé les moyens matériels et déposé leurs PGES de chantiers. Toutes les entreprises engagées sur le terrain ont obtenu les différents permis et autorisations requis auprès des services techniques, autorités administratives et municipales. Pour ce qui concerne le suivi de la qualité des eaux et des sols, le Centre de Suivi Écologique (CSE) a effectué ses deux missions semestrielles de prélèvement des échantillons de sols et d'eau de surface pour les analyses physicochimiques. Toutefois, il est toujours attendu le dépôt des rapports d'analyse des sols. Cette activité de suivi de la qualité des sols entre dans la dynamique de gestion et de récupération des terres exposées à la salinisation.

Pour le suivi qualitatif et quantitatif des ressources en eau souterraine et l'accès des services climatiques et d'amélioration de la résilience des communautés, le Provale CV a procédé à l'élaboration et au lancement de marché d'acquisition des enregistreurs automatiques de niveau d'eau et de qualité de l'eau, d'échelles limnométriques, de sondes de mesures de niveau d'eau souterrain et de kit de mesure multi-paramètres de qualité des eaux, ainsi que les stations agro météorologiques.

Ces acquisitions, au profit de la DGPRES et de l'ANACIM, contribuent au renforcement du dispositif technique de suivi. A la suite de l'ANO de la DCMP, les rapports d'évaluation sont soumis à la BAD pour avis avant la signature des contrats.

Globalement, les PTBA 2021 de l'ANACIM et de la DGPRES ont une bonne exécution comme le montre les tableaux suivants sur l'état d'exécution des différentes activités.

**Tableau 10: État d'exécution du PTBA 2021 de l'ANACIM**

Rubrique des dépenses par partenaire	Unité	Qtités	Taux de réalisation
Acquisition de stations agro-météorologiques automatiques	nbr	22	90%
Acquisition de pluviométriques manuels de type paysan.	nbr	200	90%
Acquisition de matériels informatique pour les GTPs locaux	nbr	22	100%
Acquisition de disques durs pour la baie de stockage	nbr	1	100%
Acquisition d'une ligne internet dédiée à la modélisation	nbr	1	0%
Acquisition moyen de locomotion (Moto)	nbr	1	95%
Installation IT Platform-SMS et contrat de diffusion avec Jokalante et URAC	nbr	1	0%
<b>Personnels</b>			
Recrutement deux stagiaires pour renforcer l'équipe ANACIM	nbr	24	0%
<b>Activités opérationnelles</b>			

Renforcement de capacité des agents de l'ANACIM sur la modélisation régionale	nbr	1	0%
Expérimentation de l'utilisation de la prévision à fine échelle avec des producteurs pilotes	nbr	2	15%
Renforcement des capacités des agents du réseau d'observation météorologique de l'ANACIM	nbr	1	100%
Fonctionnements des GTPs (locaux et national)	ff	1	30%
Recrutement de prestataires pour la numérisation des archivages météorologiques et la saisie des données	nbr	25	100%
Atelier annuel de réflexion et d'échanges sur les services climatiques	nbr	1	0%



Photos : Atelier de renforcement des capacités du réseau d'observations de l'ANACIM

Tableau 11: État d'exécution du PTBA 2021 de la DGPPE

Rubrique des dépenses par partenaire	Unité	Qtité	Taux de réalisation
Renforcement du suivi des ressources en eau et approche GIRE			
Campagnes de suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau de surface et souterraine	nbr	4	0%
Analyse de 240 échantillons (4*60) d'eau prélevés au laboratoire spécialisé en raison	nbr	4	0%
Mission de reconnaissance de sites pour abriter les stations hydrométriques (limnimètres avec enregistreurs) et piézomètres	nbr	1	100%
Achat de véhicule sur frais de gestion	nbr	1	100%
Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi			
Installation de stations de mesure des niveaux d'eau	nbr	15	90%
Installation de piézométriques au niveau des aquifères répertoriés	nbr	15	90%
Acquisition de sondes de mesures et kits de mesures de la qualité d'eau	nbr	4	90%
Acquisition de matériels informatique	nbr	1	90%

En ce qui concerne l'appui à la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC), le Provale-CV a préparé et lancé le marché de recrutement d'un cabinet de suivi environnemental. Le dossier a déjà reçu l'ANO sur le rapport d'évaluation de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI). La Demande de Proposition (DP) et les documents connexes sont déjà envoyés à la BAD pour avis. Le recrutement du cabinet permettra à la DEEC d'assurer de manière optimale son programme de suivi environnemental externe.

Parmi les contraintes, nous pouvons constater le manque de personnel dédié aux questions d'HSSE aussi bien du côté des entreprises ainsi que des missions de contrôle pour la prise en compte des questions environnementales et sociales. Des difficultés sont également notées sur le rapportage relatif à la mise en œuvre des PGES de chantier. Par conséquent, certaines informations (emploi : hommes, femmes, qualités et durées de contrats) sont encore non disponibles.

Pour aider les entreprises dans le rapportage, le projet a préparé un canevas de rapport périodique devant permettre de collecter toutes les informations nécessaires aux sauvegardes environnementales et sociales. La surveillance environnementale est également assurée par le Projet avec l'appui des partenaires techniques.

Globalement, le respect des obligations environnementales et sociales est assuré à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne les dispositions administratives prises par le projet et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde par les partenaires techniques. Toutefois, il faut souligner les difficultés de faire respecter les obligations environnementales et sociales aux entreprises engagées, malgré les efforts soutenus déployés par le projet. D'autres pistes de solutions sont envisagées pour l'année à venir afin d'accompagner les entreprises à se conformer par rapport aux exigences environnementales et sociales.

✓ Évaluation environnementale et sociale.

L'évaluation environnementale stratégique du projet a été menée en mai 2019 et validée le 18 Juin 2019 par le Comité Technique National dont le secrétariat est assuré par la DEEC.

Durant l'année 2021, l'ensemble des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) de travaux préparés, a fait l'objet de revue qualité pour l'intégration des mesures environnementales et sociales. Cette revue qualité a pris également en compte les nouveaux dossiers types de la BAD sur les clauses environnementales et sociales. Les principales entreprises ont fourni leurs PGES de chantier qui sont parties intégrantes des dossiers d'exécution.

Pour l'audit annuel de performance environnementale et sociale du projet, le projet a lancé l'AMI suite à la réception de l'ANO de la BAD. L'évaluation des dossiers suite à l'appel à manifestation d'intérêt est déjà bouclée et le rapport envoyé à la Banque pour avis.

**Tableau 12: Indicateurs de performances**

Indicateurs clés de performance	Taux d'atteinte	Commentaires
Sous projets d'aménagement hydroagricoles ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale et sociale	100%	38 sites en cours d'aménagement ont fait l'objet d'évaluation environnementale
Sous – projets aquacoles ayant fait l'objet d'une sélection environnementale et sociale	56%	Sur 61 sites identifié, 34 ont fait l'objet de screening
Suivi environnemental (qualité des sols et des eaux de surface)	100%	Le suivi de la qualité des sols et eaux est assuré par le CSE
Sous – projets ayant fait l'objet de suivi environnemental et social rapporté	100%	L'ensemble des travaux engagés font l'objet de suivi
Entreprises ayant soumis rapports périodiques de mise en œuvre des MSE	40%	Seules 2 entreprises sur les 5 principales ont déposé leurs rapports
Mission de suivi environnemental	67%	4 missions effectuées sur 6 initialement planifiées
Nombre de séance de formation / sensibilisation mis en œuvre au niveau de chaque localité.	0%	Aucune activité n'est encore effectuée.
Intégration des mesures environnementales et sociales dans les dossiers techniques	100%	L'ensemble des DAO disposent de MES
Respect des dispositions environnementales dans leur mise en œuvre des sous – projets	100%	L'ensemble des sous-projets à impact s disposent de PGES de chantier

Mise en œuvre des mesures de compensation et de protection de l'environnement	100%	Les activités sont assurées par la DEFCCS
Renforcement de l'accès des services climatiques et d'amélioration de la résilience des communautés	100%	L'appui technique est assuré par l'ANACIM
Nombre de conflits sociaux liés aux sous projets	00	Aucun conflit social identifié durant ce trimestre
Nombre de plaintes enregistrées et liées aux sous – projets	00	Aucune plainte n'est encore enregistrée.
Nombre d'accidents / incidents enregistrés	01	Un accident de voiture est noté avec uniquement dégât matériel
Recrutement Cabinet de suivi pour la DEEC	95%	ANO DCMP reçu ANO de la BAD Attendu
Recrutement de Cabinet d'audit environnemental	50%	Rapport analyse AMI finalisé

✓ Mise en œuvre des activités de gestion des ressources naturelles

Les actions de gestion durable des ressources naturelles et de mise en œuvre du PGES couvrent une série d'activités qui sont exécutées en relation avec divers partenaires dont la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des Sols (DEFCCS).

L'année 2021 a été marquée par la réalisation effective des plans d'actions des Inspections Régionales des Eaux et Forêts (IREF). Ainsi les activités relatives à la réalisation des actions de CES/DRS, plantations linéaires et promotion des foyers améliorés adaptés et restauration de la mangrove sont engagées au niveau de toutes les antennes régionales. Le tableau suivant donne les résultats obtenus.

**Tableau 13: Taux de réalisation des activités de protection et gestion des ressources naturelles**

Rubriques	Prévision 2021		Résultats	
	Unité	Quantité	Réalisé	TR Physique
Réalisation des Actions de CES/DRS (1000Ha)				
Réaliser les dispositifs antiérosifs de DRS/CES	Ha	1000	110	11%
Aménagement de pare-feu (100Km)				
Réhabiliter des pare-feux dégradés ou abandonnés	Km	34	5	30%
Réaliser des pare feux nus	Km	66	25	
Plantation linéaire (50Km)				
Réaliser des plantations linéaires	Km	50	33	66%
Restauration de mangroves (200Ha)				
Protection des peuplements de mangrove	Ha	200	160	80%
Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles (50Ha)				
Réaliser opérations de trouaison et plantation	Ha	50	30	60%
Promotion des foyers améliorés adaptés (2500)				
Acquisition et distribution des foyers améliorés	Nbr	2500	5000	200%

Le faible taux d'exécution des activités de CES/DRS et de réalisation des pare feux est lié au démarrage tardif des activités et au délai du processus de ciblage des sites.





Photos 10-11-12 : Préparation des activités de protection de l'environnement à Kolda

✓ Autres actions de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales

Tous les Dossiers d'Appel d'Offre des travaux d'infrastructures préparés par le service de passation des marchés ont fait l'objet de revue qualité afin de s'assurer de la prise en compte des exigences environnementales et sociales applicables.

En fin, conformément à la clause de la convention de financement (Section : 5.03) entre la Banque et l'État du Sénégal, le projet produit un rapport trimestriel sur les sauvegardes. L'objectif du rapport est de décliner l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale. Il renseigne principalement sur le niveau de prise en compte de ces mesures aussi bien par le projet, les entreprises mais également les missions de contrôle. Ainsi les différents trimestres de l'année ont été sanctionnés de rapports déjà disponibles.

## 5.2 Composante B : Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes

Cette composante regroupe toutes les activités de développement des chaînes de valeur, de promotion de l'entrepreneuriat et de renforcement des capacités y compris la génération de connaissances et le renforcement institutionnel des structures partenaires. Elle comprend quatre (4) sous composantes que sont (i) Mobilisation sociale et renforcement des capacités (ii) Valorisation et développement des chaînes de valeur (iii) Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat (iv) Gouvernance et gestion des connaissances.

### 5.2.1 Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités

Elle comprend plusieurs volets.

#### **Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes :**

Les ateliers locaux d'informations et de sensibilisation des populations bénéficiaires se sont poursuivis durant cette année. Ces rencontres, présidées par les sous-préfets, regroupent les représentants des différentes organisations socioprofessionnelles. Avec le recrutement des opérateurs de proximité, les sessions d'information de plus grandes envergure seront organisées au niveau des différents sites et auprès des organisations et entreprises bénéficiaires.

#### **Structuration et développement organisationnel des OP, mise en place et renforcement des comités de gestion, conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP**

Ces volets sont confiés aux opérateurs de proximité constitués de cabinets et/ou d'ONG locales. La structuration et le développement organisationnel des OP consistent à procéder à un bon ciblage des organisations bénéficiaires, à faire leur diagnostic pour établir leur profil organisationnel et renforcer leur capacité à valoriser les investissements du projet.

Le processus de recrutement des Opérateurs de proximité s'est achevé au courant du 3ème trimestre 2021 et les ordres de service délivrés pour le démarrage des activités au mois d'août. Les cabinets

retenus sont les suivants : IDEV pour la région de Ziguinchor, BECIS pour les régions de Thiès et de Diourbel, 7A-MSA pour les régions de Sédhiou et de Kolda, MS-Associés pour la région de Fatick et CADDEL Consulting pour les régions de Kaolack et Kaffrine.

Suite à l'approbation des contrats, des réunions de démarrage des activités ont été organisées avec ces cabinets pour leur rappeler l'importance de leurs missions et harmoniser les stratégies d'intervention. A cette occasion, les points suivants ont été abordés : l'importance de la mission des opérateurs en tant que maillon essentiel du dispositif d'intervention du Provale CV (i), les prérequis de la mission (ii), les modalités pratiques de leur intervention (iii) les questions d'ordre financier, administratif, organisationnel et technique.

Le déploiement du dispositif humain et logistique s'est fait dans la période de septembre à Novembre et à ce jour toutes les équipes sont sur le terrain pour procéder aux premières activités d'information, de sensibilisation et de pré-diagnostic des organisations bénéficiaires. Parallèlement au démarrage de ces activités, les outils de suivi des performances des Organisations demandés aux Opérateurs ont été stabilisés à travers des séances de travail organisées à cet effet.

A ce jour, tous les rapports de démarrage sont transmis au Provale et plusieurs activités sont en cours de mise en œuvre dans les 8 régions d'intervention. Il s'agit essentiellement des rencontres d'information, de sensibilisation et de planification avec les OP, des diagnostics organisationnels des OP, des rencontres avec les autorités administratives et locales.

#### **Initiatives de promotion du genre :**

Le Provale CV travaille à réduire les inégalités de genre et rendre autonome les femmes bénéficiaires du projet. Les activités sont mises en œuvre à travers une convention avec la Cellule Genre du MAER. Les activités retenues sont articulées aux axes relatifs à la promotion de l'équité et de l'égalité de genre au sein des organisations paysannes, à travers des activités de plaidoyer, de formation des membres d'OP féminines et mixtes en genre et leadership, d'organisation du prix de la meilleure promotrice, et de missions de suivi de la Cellule Genre du MAER.

Les activités réalisées ont porté sur la planification de 2 sessions de formation en genre au profit du Top Management du MAER, de la cellule elle-même, des partenaires au niveau régional et des opérateurs de proximité. La procédure de recrutement des consultants-formateurs est finalisée et soumis à la BAD pour ANO.

### **5.2.2 Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur**

Cette composante résume toutes les activités de soutien aux chaînes de valeur à travers plusieurs volets tels que la facilitation de l'accès aux intrants et matériels génétiques performants, l'appui-conseil et la vulgarisation, le recherche/développement, l'accès aux marchés et l'appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur.

Au cours de l'année 2021, le projet a finalisé la définition des stratégies et l'élaboration des plans de développement, conduit des missions de ciblage des sites et des organisations partenaires, et lancé la mise en œuvre des activités prioritaires.

#### **5.2.2.1 Les filières végétales**

Conformément au document de projet et aux orientations stratégiques sectorielles du Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural (MAER), le projet a retenu d'intervenir sur quatre (04) filières végétales prioritaires : le riz, le maraichage, l'anacarde et la mangue.

Au cours de l'année, le projet a mené 2 études portant sur l'élaboration de plans de développement des chaînes de valeur maraichères et du riz et plusieurs missions de diagnostic qui ont permis de retenir les stratégies d'intervention sur les chaînes de valeur prioritaires :

- ✓ Stratégies d'intervention et ciblage sur les chaînes de valeur végétales

**Chaine de valeur riz :** la stratégie de transformation de la chaine de valeur riz est basée sur l'amélioration de la productivité et des productions, la promotion de la transformation et de la distribution d'un riz de qualité dans les marchés locaux des régions concernées. La stratégie est adaptée en fonction des spécificités de chaque région.

La stratégie d'intervention est articulée autour des axes suivants :

- ✓ Réalisation des aménagements/réhabilitation des vallées : cette activité prend en compte la mise à niveau des aménagements réalisés par les projets antérieurs notamment le P2RS et le PAPIL et met l'accent sur leur valorisation optimale.
- ✓ L'appui au remembrement des vallées : réorganisation des parcelles et introduction de techniques d'intensification de la production. devant permettre une augmentation des rendements d'au moins 25% avec l'introduction de la mécanisation et la pratique du semis en ligne.
- ✓ L'introduction de technologies de renforcement de la productivité : le projet appuie les initiatives tendant à ajuster et mettre à l'échelle les technologies d'amélioration de la production et de gestion des opérations post-récoltes développées dans le but de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance en riz. Les technologies à impulser par le projet avec l'appui de l'ANCAR sont :
  - ✓ Le système de riziculture intensive (SRI) : mécanisation du repiquage dans la mesure du possible, semis en ligne mécanisé et mise à l'échelle de la technologie ;
  - ✓ Fertilisation : diffusion du placement profond de l'urée et mécanisation de la pelletisation de l'urée ;
  - ✓ Diffusion des variétés de type NERICA et test de nouvelles variétés performantes notamment le SRI ;
  - ✓ Utilisation de l'information climatique pour la prise de décision (période de semis, choix des variétés, date des opérations, etc.).
- ✓ Le renforcement des initiatives de promotion de la riziculture de plateau : il s'agit d'augmenter les superficies et éventuellement les productions dont une partie pourrait approvisionner les unités de transformation dans les régions.

Pour le volet commercialisation, le projet appuie trois (3) initiatives de transformation et de distribution du riz transformé dans les marchés locaux. La mission de ciblage du projet a pu identifier une dizaine d'unités de transformation dans les régions d'intervention portées par des OP comme Entente de Diouloulou, Coopérative Blouf Emano, GIE Casa agro-business dans la région de Ziguinchor, ADC Ninnaba dans la région de Kolda, l'association Assolucer dans la région de Sédhiou. Trois (3) types d'unités seront appuyées dans le cadre du projet : les plateformes multifonctionnelles villageoises, les petites unités de transformation rurales ou urbaines orientées vers la commercialisation et disposant d'un label, et la mini rizerie de la Saharienne d'entreprise de distribution en agrobusiness (SEDAB) situé à Kougne dans la région de Sédhiou. Les appuis sont axés sur : i) l'amélioration de la qualité du riz transformé par la production de différentes gammes de riz en fonction des préférences du marché (entier, brisé, étuvé), ii), le renforcement de la promotion de la contractualisation du paddy (définition des critères de mesure de la qualité et le renforcement des capacités de stockage du paddy dans les régions grâce aux magasins de stockage et plateformes multifonctionnelles prévues par le projet), iii) les formations et accompagnement en qualité et labellisation.

Le projet appuie la mise à niveau de la mini rizerie de la SEDAB installée à Kougne (Sédhiou) qui a une capacité de 5 000 tonnes mais éprouve de sérieux problèmes d'approvisionnement en matière première.

Le projet travaillera à l'organisation de la collecte du paddy autour de la rizerie notamment par la contractualisation avec les producteurs.

**Chaine de valeur anacarde :** la stratégie d'intervention sur la chaîne de valeur anacarde se fait autour des axes suivants : i) mise en place et structuration de coopératives de production et de commercialisation d'anacarde, ii) promotion des entreprises de transformation de l'anacarde, iii) appui à la commercialisation et au financement du secteur.

Le projet travaille sur la mise en place et la structuration de coopératives de production et de commercialisation d'anacarde dans le but d'appuyer l'amélioration de la qualité (noix bien séchées et pleines) des noix autour des zones de fortes productions d'anacarde. Les coopératives accompagnées devront assurer des missions de groupage et de consolidation des productions. Toute la stratégie d'appui à la chaîne de valeur se fera à travers ces coopératives. Le projet appuie l'introduction de variétés hautement productives par la mise en place et l'accompagnement de pépiniéristes. Le projet appuiera l'installation de plateformes de séchage, tri et calibrage et conditionnement de la noix qui sera soit vendu aux transformateurs ou à l'export.

Dans le cadre de ses missions de ciblage organisées au cours de l'année, le projet a déjà identifié trois (04) coopératives avec lesquelles il travaille à développer un programme de développement : les coopératives CUMN de Niabina à Ziguinchor (Boutoupa Camaracounda), le GIE Balouna à Sédhiou (Communes de Niabina et Djiredji) et la coopérative des producteurs agricoles multifonctionnelles (COPAM) de Sédhiou (Simbandi Balante) et le regroupement des producteurs d'anacarde de Keur Serigne Bamba (commune de Keur Saloum Diané) dans la région de Fatick. D'autres coopératives, pourront être appuyées, dans le cadre d'un partenariat avec Shelter for life et la DER/FJ au renforcement de leurs capacités de stockage dans les régions de production.

Le projet veut accompagner également les initiatives de transformation de la noix et de la pomme. Dans ce cadre, le projet cherchera après un diagnostic concluant, à la mise niveau des équipements dans certaines unités de transformation. Parmi ces unités, figurent celles construites par le PADEC dans la région de Kolda et qui sont non fonctionnelles à cause de la présence de décortiqueuses manuelles. D'autres entreprises de transformation comme SPCL, le GIE Balantacounda services, SODAM, Abu Suhaib seront appuyées dans le cadre de la mise à niveau des entreprises avec le bureau de mise à niveau (BMN). Dans le cadre de l'implantation des plateformes multifonctionnelles, le projet financera aussi l'implantation de nouvelles unités de décortiquage et de transformation de la noix en Casamance et à Fatick.

Concernant le volet commercialisation, les appuis portent sur (i) la mise en place/renforcement d'un système d'information sur les marchés de la noix (ii) l'amélioration de l'accessibilité des coopératives à la certification organique (iii) le développement de la contractualisation entre les transformateurs et les distributeurs de noix transformées (iv) le renforcement des capacités d'accès aux financements notamment par la diffusion du système de récépissé d'entrepôt grâce à l'amélioration de la capacité de stockage de la noix.

**Filières maraichères :** Le projet travaille sur la structuration des chaînes de valeur maraichères particulièrement dans la zone des Niayes. Les filières prioritaires retenues sont : la pomme de terre, l'oignon et la carotte. La commercialisation constitue une problématique de développement du maraichage dans cette zone. Le projet compte ainsi intervenir dans le volet par la réalisation d'unités de tri et conditionnement et d'infrastructures de conservation des productions (chambres froides). Dans ce cadre, une première étude d'implantation d'une chambre froide de 250 à 500 tonnes extensible au besoin a été lancée et est en cours. Le projet est en discussions avancées avec la DER/FJ, l'USAID Naforé Warsadji pour l'implantation d'au moins trois (03) chambres froides d'une capacité totale d'au moins 10 000 tonnes dans la zone des Niayes. Le projet travaille également sur la structuration de l'interprofession oignon (IPOS) dans le cadre de sa convention avec le FNDASP. Cet appui est axé sur : i) appui à l'élaboration des mécanismes de prélèvement au sein des acteurs de la filière oignon, ii) appui élaboration et mise en œuvre du plan de formation de l'IPOS, iii) appui à la fonctionnalité des sections et sous-collèges et des producteurs, transformateurs et commerçants dans la zone d'intervention du projet, appui à l'élaboration et la mise en œuvre

du plan stratégique de l'IPOS. Dans l'optique de renforcer les concertations entre acteurs et favoriser un cadre d'interactions propice aux innovations, le projet a lancé le processus de mise en place d'une plateforme d'innovation sur les filières maraichères avec l'appui de l'ISRA.

- ✓ Facilitation de l'accès aux intrants et au matériels génétiques performants

Le projet a déroulé un programme en appui aux acteurs pour la campagne de production 2021. Dans ce cadre, le projet a mis en place des semences pré bases à la disposition des régions d'intervention du projet. Un total de 5 tonnes de semences pré bases de riz a été mis en place par l'ISRA pour l'appui à la multiplication de semences. Les semences reçues se répartissent comme suit par région :

**Tableau 14: Quantités de semences livrées par l'ISRA**

Spéculation	variétés	Quantités par région (KG)						TOTAL
		Fatick	Kaolack	Kaffrine	Kolda	Sédhiou	Ziguinchor	
RIZ	Sahel 177	160	160			160		480
	Sahel 108			80				80
	Nerica 8	160	80	160	320	640	320	1680
	Nerica 14	160	80	160	320	80		800
	BG 90-2	120	160			120	320	720
	Rock 5	80				80	80	240
	WAR 77	80				120	320	520
	TOX728-1						200	200
	IR1529	80					200	280
Total RIZ		840	480	400	640	1200	1440	5000

Cette livraison de semences pré bases est issue de reliquats de semences destinés à d'autres acteurs. Pour les années suivantes (2022, 2023 et 2024), le projet a retenu de mettre en œuvre un programme de production de semences de pre bases avec l'appui de l'ISRA. Le programme qui a été entamé à partir de l'hivernage 2021, se poursuit avec un bon comportement des cultures à la fin de l'année.

Les quantités prévues, en cours de production, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 15: Quantités de semences en production au niveau de l'ISRA**

RIZ	Total (kg)
prebase de BG-90-2	5 400
prebase de Rock5	1 200
prebase de IR1529	840
prebase de WAR 77-3-2-2	1 560
prebase de SAHEL 108	480
prebase de SAHEL 177	1 440
prebase de Nerica 4	3 600
prebase de Nerica 5	1 920
prebase de Nerica 6	1 800
prebase de Nerica 8	1 200
prebase de Nerica 14	1 200
DJ 11509	480
ISRIZ 10	1 200
ISRIZ 12	1 200
Nerica L19	840
<b>TOTAL</b>	<b>24 360</b>

En plus des semences pré bases de riz, l'ISRA a fourni 1237 vitro plants de banane dont 217 de la variété Robusta et 1020 de la variété Grande Naine en vue d'appuyer le renouvellement du matériel végétal de la filière banane dans la région de Sédhiou. Cette livraison est couplée aux activités de réhabilitation de 8 périmètres bananiers en vue de relancer cette filière dans la région de Sédhiou.

✓ Programme de multiplication de semences

En 2021, l'objectif d'emblavures en multiplication de semences était fixé à 150 ha pour une production moyenne escomptée de 300 tonnes. Avec l'appui de l'ANCAR, le projet a pu accompagner les producteurs pour emblaver une superficie de 153 ha dans les régions Sud (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) et Centre (Fatick, Kaolack et Kaffrine). Les objectifs d'emblavures ont été dépassés malgré les contraintes notées sur les retards d'installation de l'hivernage, la longue pause pluviométrique qui a suivi le démarrage de l'hivernage et dans certains cas à une submersion précoce des vallées. L'accompagnement des producteurs est assuré par l'ANCAR qui a mené des activités de renforcement des capacités des multiplicateurs et la DRDR qui a assuré la supervision et le contrôle du processus de certification des semences. Une production de plus de 300 tonnes de semences base, R1 et R2 est attendue cette année. Le processus de multiplication de semences a concerné 457 producteurs multiplicateurs à l'échelle des 6 régions. Le projet met en œuvre une stratégie de développement de l'entrepreneuriat semencier en partenariat avec des OP semencières spécialisées mais ciblant des entrepreneurs particulièrement des jeunes. Les personnes individuelles seront accompagnées pour la professionnalisation à travers une bonne maîtrise de la réglementation semencière et des aspects liés à la production aux champs. Les organisations seront renforcées quant à elles dans leur position de consolidation des productions, d'assurance qualité et d'appui au traitement, conditionnement et de commercialisation des semences.

**Tableau 16: Programme de multiplication de semences**

Région	Superficie prévue	Superficie réalisée
Fatick	30	32
Kaolack	15	30
Kaffrine	15	21
Kolda	30	18
Sédhiou	30	24
Ziguinchor	30	28
Total	150	153

✓ Production de riz marchand

Les objectifs d'emblavures dans le cadre du programme de production 2021 sont de 3420 ha dont 1200 ha à Kolda, 800 ha à Sédhiou, 800 ha à Ziguinchor, 300 ha à Kaolack, 200 ha à Kaffrine et 120 ha à Fatick. Les besoins en semences ont été estimés à 171 tonnes et une production d'au moins 5 000 tonnes est attendue à la fin de la campagne.

En collaboration avec l'ANCAR et avec l'appui du PNAR, le projet a mobilisé environ 65 tonnes de semences de riz pour accompagner la campagne de production hivernale. Le projet a dépassé ses objectifs d'emblavures initiaux (3 421 ha) en appuyant l'emblavement de 3 978 ha de terres soit un taux d'exécution de 116%. Plus de 80% des résultats ont été réalisés dans la zone Sud en raison du potentiel rizicole existant dans cette zone. La région de Kolda enregistre près de la moitié du total des emblavures en raison du dispositif innovant de financement de la production mis en place dans cette région. En effet, une collaboration entre la SEDAB SARL, La Banque Agricole (LBA) pour le financement des producteurs a permis l'accès aux intrants pour ces derniers et une garantie de l'accès aux marchés à la récolte. Il est attendue une production globale de près de 6 000 tonnes de riz appuyée par le projet, soit un taux d'exécution de 120% par rapport à l'objectif projeté. Cette production est assurée par au moins 6 700 producteurs dont au moins 70% sont des femmes.

Tableau 17: Situation des emblavures de riz marchand par région

Région	Quantité de semences (Kg)	Superficie prévues	Superficies emblavées
Fatick	5 000	120	95
Kaolack	10 520	300	324
Kaffrine		200	266
Kolda	26 120	1 200	1 868
Sédhiou		800	822
Ziguinchor	23 760	800	603
Total	65 400	3 420	3 978



Photos 13-14 : Parcelles de riz de bas fonds (Ziguinchor et de riz de plateaux (Kaolack)

## ✓ Appui-conseil et vulgarisation :

Le projet appuie des activités d'appui-conseil et de vulgarisation pour accompagner les producteurs. Ces activités sont mises en œuvre par des structures comme l'ANCAR et les DRDR dans le cadre de leurs conventions de partenariat avec le projet.

Les activités prévues en 2021 sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 18: Contenus des protocoles ANCAR et DRDR 2021

Partenaires	PTBA 2021
ANCAR	Accompagnement de 150 entrepreneurs semenciers ; Formation et équipement de 120 relais villageois d'agriculture ; Formation de formateurs de 25 CAR en approche CEP ; Recrutement et déploiement de 22 CAEF pour l'encadrement des bénéficiaires ; Remembrement des terres dans 9 sites ; Diffusion de l'approche SHEP dans 19 sites ;
DRDR	Sensibilisation et appui à la formalisation des coopératives ; Supervision et renforcement des comités de gestion des ouvrages ; Réunions annuelles d'évaluation des plans d'actions filières (riz, horticulture, anacarde) ; Études diverses : filières, transformateurs, prestataires de mécanisation agricole ; Formation et accompagnement des entrepreneurs semenciers ; Formation sur la législation semencière (législation nationale et CEDEAO) ;

Au cours de l'année, les activités exécutées dans le cadre de ce volet concernent essentiellement l'encadrement des activités de production de semences et de production marchande, la mise en place de champs écoles producteurs (CEP) et de parcelles de démonstration (PD) et l'organisation de quelques sessions de renforcement de capacités des producteurs.

Au niveau national, l'ANCAR, avec l'appui du projet, a finalisé le processus de recrutement et déployé 22 conseillers agricoles en exploitation familiale (CAEF) issus du nouveau schéma organisationnel de l'ANCAR et permettant de renforcer le dispositif actuel sur le terrain. Trois (3) CAEF ont été déployés pour chacune des régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor et deux (2) pour chacune des régions de Diourbel et Thiès

L'ANCAR a également conduit l'atelier de formation des formateurs en champs écoles producteurs tenu en 6 sessions dans la direction de zone « Bassin Arachidier Sud (BAS) » à Kaolack à partir de Juin 2021. Vingt un (21) conseillers agricoles et ruraux (CAR) de l'ANCAR sur 24 issus des régions d'intervention du projet ont été certifiés « formateurs de formateurs en CEP ». La formation s'est déroulée en partenariat avec le réseau national des formateurs spécialisés en champs écoles producteurs (RNFS) mis en place par la FAO. Cette formation de formateurs permettra au projet, dans toutes ses régions d'intervention, de mettre à l'échelle l'approche CEP pour une appropriation des bonnes pratiques de production. Elle renforce également le processus d'institutionnalisation de l'approche CEP comme approche d'appui-conseil au niveau de l'ANCAR.

Concernant le volet mise en œuvre des pratiques agricoles, les équipes de l'ANCAR ont tenu plusieurs sessions de champs écoles producteurs ou des parcelles de démonstration des bonnes pratiques agricoles. Les CEP réalisés sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 19: Situation de mise en place des CEP par région**

Région	CEP Prévus	CEP Installés	Nombre de producteurs formés
Fatick	10	6	136
Kaolack	10	3	75
Kolda	10	4	100
Sédhiou	10	8	160
Ziguinchor	10	2	50
Total	50	23	521

Au total, 23 champs écoles producteurs (CEP) et parcelles de démonstration ont été mis en place sur un objectif global de 80 CEP à installer. Soit un taux d'exécution de 30%. Sur les 23 unités installées, les 12 sont des parcelles de démonstration. Ces CEP et PD ont permis de renforcer les capacités de 521 producteurs. L'essentiel des CEP et PD a concerné la riziculture et était axé sur les thématiques suivantes : i) les techniques de pépinières et de repiquage, ii) la fertilisation, le compostage, lutte contre la salinité des terres, iii) méthodes de lutte phytosanitaires. L'identification des sites de CEP de maraichage se poursuivra et leur installation se fera avant le démarrage de la campagne maraichère dans l'ensemble des régions d'intervention.

Les activités relatives au démarrage du processus de sensibilisation et des préalables pour le remembrement des terres, l'identification, la formation et l'équipement de 120 relais villageois d'agriculture issus des OP, et l'accompagnement des producteurs horticoles à la commercialisation de leurs production par l'installation de 19 sites de SHEP ont été entamées en début du quatrième trimestre et seront intensifiées tout au long de la campagne maraichère.

#### 5.2.2.2 Les filières animales

Les actions de soutien aux chaînes de valeur prévues par le projet porteront principalement sur les filières apicole et laitière. Les activités concernent la construction et l'équipement de 6 mielleries, de 8 mini-laiteries



et l'équipement de 200 apiculteurs. Il est également prévu la mise en place de 800 bergeries au profit des femmes et de 40 petites entreprises d'élevage de moutons de race pour les jeunes. Des infrastructures structurantes constituées de 8 mini-forages et points d'eau pastoraux, de 4 marchés à bétail et de 10 parcs à vaccination sont également prévues.

Au cours de l'année 2021, le projet a bouclé le ciblage des sites d'implantation des mini laiteries, mielleries et des centres de collecte, identifié les activités prioritaires à mettre en œuvre et travaillé sur les spécifications techniques des unités à mettre en place..

- ✓ Activités et sites prévus pour le développement de la chaîne de valeur lait

Le projet a validé la sélection de 11 projets comprenant :

- ✓ 4 mini laiteries : il s'agit du renforcement de 2 mini laiteries notamment celles de Bignona (Ziguinchor), Médina Yéro Foula (Kolda) réalisées dans le cadre du P2RS. Le projet appuiera également la construction de deux nouvelles unités dont une à Kolda et l'autre à Kaffrine.
- ✓ 2 unités de fromagerie dont une nouvelle dans la commune de Sédhiou et une extension à la laiterie Bilaame Poulo Debbo de Kolda qui est une des leaders dans le marché du lait local à Kolda,
- ✓ 5 centres de collecte de lait (tank à lait) solaires au niveau de Malem Hodar et Mbirkilane dans la région de Kaffrine et au profit de la coopérative des éleveurs de Passy, la coopérative des éleveurs de Tattaguine et la coopérative des éleveurs de la commune de Fatick dans la région de Fatick.

Le Provale CV avait engagé des échanges avec la société KIRENE pour la signature d'une convention cadre pour encourager la contractualisation pour l'achat du lait avec les OP dans certains sites d'implantation des centres de collecte (Fatick, Passy, Tattaguine et Mbirkilane).

La conception des plans des bâtiments et les spécifications techniques des équipements sont achevés. Les travaux de construction et d'équipement des infrastructures se feront en 2022.

- ✓ Activités et sites sélectionnés pour la filière miel

Le projet a présélectionné 10 projets comprenant :

- ✓ Le renforcement des deux mielleries réalisées dans le cadre du P2RS à Samatite (Ziguinchor) et Sonankoro (Kolda). Pour le site de Samatite, un appel à candidatures sera lancé en vue de recruter un promoteur chargé d'assurer l'exploitation de la miellerie ;
- ✓ La construction de 6 nouvelles mielleries au profit du GIE des apiculteurs de Niadiène (Sédhiou), du GIE And Liquey de Dassilamé Serer (Fatick), du GIE Mon Miel Mon Or de Mahon (Kolda), le GIE Etoile du Sud-Est (Kolda), du GIE des apiculteurs de Bandia (Thiès), et du GIE Alira Foutoukeuy (Ziguinchor) ;
- ✓ La construction d'une unité de traitement et de conditionnement du miel y compris en petites dosettes au profit de la coopérative agro-alimentaire de Casamance basée à Kolda ;
- ✓ L'appui à la réalisation d'un atelier de menuiserie apicole de fabrication de ruches modernes pour le GIE Ahoumoula à Brin (Ziguinchor) ;

En plus de ces 10 projets d'infrastructures à réaliser, le projet va appuyer également l'équipement de 10 promoteurs individuels dont la plupart sont des jeunes pour renforcer leurs capacités entrepreneuriales. Ces promoteurs seront appuyés en équipements de transformation et de conditionnement du miel ;

Le projet développera une approche chaîne de valeur dans chaque bassin à miel ciblé. Un inventaire exhaustif des apiculteurs en lien avec les mielleries ciblées sera effectué en vue de les accompagner. Le projet prévoit l'appui à la mise en place de 200 ruchers au profit des apiculteurs sans compter les appuis prévus dans le cadre des actions de régénération de la mangrove mis en œuvre à travers la convention signée avec la DEFCCS. Le projet fera la promotion de la production de miel de mangrove au niveau des bassins de Samatite (Ziguinchor), de Dassilamé Serer (Fatick) et de Missirah (Fatick).

Toutefois, il est à noter que la convention de partenariat avec la DIREL approuvée par la BAD n'a toujours pas été signée par la DIREL pour permettre de mobiliser les services régionaux de l'élevage.

- ✓ Elaboration des spécifications techniques, plans et DAO

Le projet a lancé une prestation pour l'élaboration de devis et plans spécifiques pour les unités ciblées. Les DAO concernant les travaux et équipements des unités de transformation, mielleries et mini laiteries, des marchés à bétail et des parcs de vaccination sont en finalisation et pourront être lancés en début de l'année 2022.

### 5.2.2.3 Les filières aquacoles

Le projet travaille sur le développement de la chaîne de valeur aquacole en levant les goulots empêchant son essor. Il s'agit essentiellement de la production d'alevins de qualité, l'accès à l'aliment de poisson pour les aquaculteurs et la mise en place d'un modèle entrepreneurial de production de poisson marchand. Les activités prévues par maillon de la chaîne de valeur sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 20: Activités prévues sur chaîne de valeur aquacole**

Maillons/Chaines de valeur	Aquaculture
Production	Réhabilitation éclosionerie Fatick Ferme FENO 50 fermes aquacoles 2 unités de fabrication d'aliment de poisson
Commercialisation	Mettre en place l'interprofession aquaculture Promouvoir des APS en commerce de poissons Promotion et organisation de circuits de distribution

En 2021, le projet a travaillé sur la finalisation de la stratégie d'intervention, le ciblage des sites et des bénéficiaires et démarré la réalisation des infrastructures prévues.

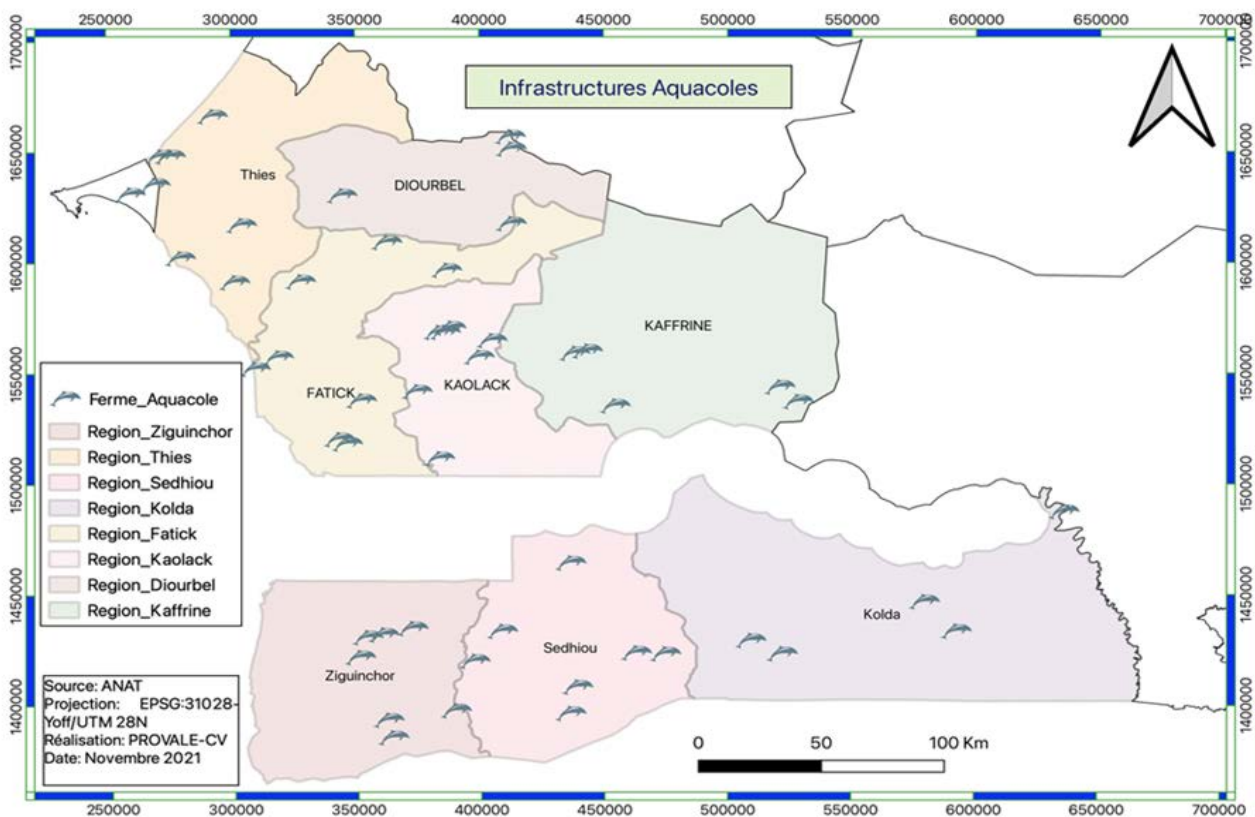
**Réalisation des infrastructures prévues :** Dans le cadre de la réalisation des infrastructures aquacoles, le projet a finalisé deux DAO :

- ✓ Un premier DAO portant sur le renforcement de l'éclosionerie de Fatick, la construction d'une ferme noyau à Thiadiaye et l'acquisition d'une ligne de production pour l'usine de fabrication d'aliment de poisson de Fatick, ce DAO est attribué et l'OS délivré ;
- ✓ Un deuxième DAO portant sur les travaux d'aménagement de fermes aquacoles. Il s'agit de 50 fermes dont 8 pour la région de Thiès, 4 pour Diourbel, 8 pour Fatick, 7 pour Kaolack, 5 pour Kaffrine, 6 pour Ziguinchor, 7 pour Sédhiou et 5 pour Kolda. Les travaux de réalisation des 50 fermes sont estimés à un peu plus de 1 milliard de FCFA. Il s'agit par ailleurs de 46 fermes en bassins en béton, 3 fermes en étangs et 1 ferme en cages flottantes. Les attributions provisoires concernant ce marché sont faites et les ordres de service de démarrage transmis aux entreprises.

**Stratégie et approche d'intervention :** Le projet a mis en œuvre une approche entrepreneuriale pour l'identification et la mise en œuvre des fermes de grossissement. Les promoteurs individuels ayant démarré une activité aquacole ou désireuse d'intégrer l'aquaculture à l'horticulture ont été privilégiés. Avec les

infrastructures prévues dans ces deux DAO, le Provale CV contribuera au moins à une production supplémentaire de 2 millions d’alevins, d’au moins 1 000 tonnes de produits aquacoles et d’au moins 500 tonnes d’aliment de poisson par an. Cette production permettra de couvrir une bonne partie des besoins en aliment et en alevins des aquaculteurs et permettra de réduire le niveau des importations de produits aquacoles. La réception des premiers sites aquacoles pourra être effectuée dans le premier trimestre de l’année 2022.

**Accompagnement des promoteurs** : en termes d’accompagnement des promoteurs aquacoles, l’ANA a procédé au recrutement de 9 relais techniques en aquaculture de niveau ingénieur ou techniciens des pêches. Ils seront chargés du renforcement et de l’encadrement des entrepreneurs aquacoles. Une application numérique de gestion d’une ferme aquacole est également en cours de développement avec l’appui de l’ANA.



### 5.2.2.4 Accès au marché et appui au renforcement des interprofessions

#### a. Accès au marché

Pour les filières ciblées, le projet vise à relever le défi d’augmenter la production et améliorer la qualité des produits à travers un stockage, une transformation et un conditionnement de qualité. Dans ce cadre, le projet a conduit au cours de l’année 2021, une mission de ciblage des activités et sites qui a permis d’identifier les principaux enjeux des chaînes de valeur prioritaires en matière de commercialisation. Les conclusions de cette mission ont permis de définir dans le tableau ci-après, les principaux points de stratégie pour chacune des chaînes de valeur ciblées :

**Tableau 21: Activités d'appui pour l'amélioration de l'accès aux marchés**

Chaîne de valeur	Actions d'appui à la commercialisation prévues
Riz	30 unités promotrices de la transformation du riz dont 1 mini rizerie et d'autres petites unités seront Créées ou renforcées Élargissement de l'offre de services de transformation par les plateformes multifonctionnelles villageoises Diversification des produits transformés : riz entier, brisé, riz étuvé avec des équipements adaptés Promotion de labels adaptés (riz du sud, riz de Casamance etc.) et amélioration du conditionnement et de la présentation du riz avec le ciblage d'une dizaine de faitières à vocation commerciales Démarchage de commerçants et organisation des circuits de distribution Appuyer le fonctionnement du collège des commerçants de l'interprofession riz ainsi que les concertations entre commerçants et producteurs du CIRIZ
Maraichage	Mettre en place 2 unités de tri et conditionnement des produits maraichers dans la zone des Niayes Mettre en place un réseau de chambres froides pour la conservation et la transformation des produits horticoles (pomme de terre, oignon et carotte) Appuyer le fonctionnement du collège des commerçants des 3 principales interprofessions et des concertations entre commerçants et collèges des producteurs Mise en place d'un système d'information sur les marchés de légumes en partenariat avec le projet Agri-jeunes
Lait	Sécurisation de l'approvisionnement des minilaiteries en lait de collecte Renforcement de la compétitivité du lait local par l'application du principe du « tout solaire » Mise à niveau et accompagnement des mini-laiteries et fromageries Amélioration de la qualité (présentation, emballages, étiquetage, FRA) et appui à l'adoption de stratégies commerciales Renforcement de la compétitivité par rapport au lait en poudre reconditionné Organisation des circuits de distribution autour des mini-laiteries
Miel	Appui aux entrepreneurs apicoles « champions » Promotion du miel de ruches Amélioration de la qualité (emballage et étiquetage) Renforcement de l'accès à la certification Organisation de circuits de distribution autour des mielleries
Anacarde	Promotion de nouvelles variétés plus productives Amélioration de la qualité et la productivité des plantations Mise en place de magasins de stockage, d'entreposage et de groupage de la production (capacités d'agrégation) Mise en place de 7 unités de plateformes spécifiques anacarde Promotion des organisations de type coopérative et renforcement des initiatives de contractualisation commerciale Facilitation des arrangements contractuels entre producteurs et transformateurs et promotion de la tierce détention Promotion de la certification « bio » ou « commerce équitable » dans la filière

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions retenues, le projet a stabilisé une liste totalisant environ 75 unités de transformation et de plateformes multifonctionnelles entrant dans le cadre des maillons des chaînes de valeur listées ci-dessus.

A cet effet, les partenaires suivants sont mobilisés : l'Institut de technologie alimentaire (ITA) pour l'accompagnement à la transformation des produits agricoles, le Bureau de Mise à Niveau (BMN) pour l'accompagnement des TPE et PME et le FNDASP pour l'organisation des concertations entre entités professionnelles

(commerçants et producteurs) sont mobilisés. Dans ce cadre, l'ITA a finalisé au cours du dernier trimestre 2021 le diagnostic des unités de transformation sélectionnées et à renforcer par le projet.

Dans le cadre du volet renforcement des interprofessions des chaînes de valeur et accès aux marchés, le FNDASP a appuyé la tenue de réunions des bureaux exécutifs des trois sous-collèges de commerçants des zones Niayes, Bassin arachidier et Casamance de l'IPOS.

La convention avec FNDASP prévoit en outre d'appuyer la diffusion à petite échelle du modèle de contractualisation OP/OM dans le cadre de l'activité de mise en relation d'affaires, en vente groupée et en contractualisation avec les opérateurs de marchés et la formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échanges via les réseaux sociaux en cours de mise en œuvre et à poursuivre en 2022.



*Photos 15-16 : Atelier de mise en relation des OP et des institutions financières à Diourbel*

**b. Appui au renforcement des interprofessions des acteurs des chaînes de valeur**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce volet, le projet appuie le renforcement de trois (03) interprofessions que sont le riz, l'oignon et l'anacarde. Les activités prévues concernent : i) l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement de filières, ii) l'organisation d'ateliers de concertation entre les acteurs de filières, iii) l'appui à la fonctionnalité des sections et sous-collèges des producteurs, des transformateurs et des commerçants de riz, d'oignon et d'anacarde, iv) l'appui à la gouvernance des filières ciblées à travers la mise en œuvre de leur plan de formation et l'organisation de sessions de formations sur les thématiques prioritaires identifiées et v) la sensibilisation et la formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échanges via les réseaux sociaux.

Les activités prévues dans le cadre de la convention avec le FNDASP sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 22: Activités d'appui aux interprofessions**

Filière	Activités prévues
Anacarde	Atelier de validation des statuts et du règlement intérieur de l'interprofession anacarde Mise à jour du plan stratégique de l'interprofession anacarde
Oignon	élaboration du plan de formation de l'IPOS, étude sur les mécanismes de prélèvement au sein des acteurs de la filière oignon, appui à la mise en œuvre du plan stratégique de l'IPOS, appui à la tenue des ateliers de concertation entre les acteurs.

	appui à la fonctionnalité de 5 sous collèges de producteurs, 2 sous collèges de commerçants,
Riz	appui à la fonctionnalité des 13 sections départementales et régionales des producteurs de la zone pluviale (Casamance et bassin arachidier),
	appui à la fonctionnalité de 5 sous sections zonales et régionales et de la section de transformateurs de la zone pluviale (Casamance, bassin arachidier),
	appui à la tenue des ateliers de concertation entre les acteurs.

Au cours de l'année, le FNDASP a réalisé les activités suivantes :

- ✓ Le processus de concertation pour la mise en place de l'interprofession cajou du Sénégal qui a débouché à L'Assemblée Générale Constitutive (AGC) de l'Interprofession (ICAS) tenue le 28 août 2021, à Ziguinchor, à l'hôtel Kadiandoumagne, sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural. L'AGC a permis (i) l'installation du Bureau Exécutif (BE) de neuf (09) membres à raison de trois Producteurs, trois Transformateurs et trois Commerçants (ii) l'installation du Conseil d'Administration (CA) de vingt-sept (27) membres ; (iii) la désignation des Vérificateurs des procédures de l'Interprofession et (iv) la proposition de Commissions techniques ; (v) l'adoption du statut de l'Interprofession Cajou du Sénégal (ICAS). A la suite de l'AGC, le projet a également financé la tenue de la première session du conseil d'administration de l'interprofession cajou.
- ✓ la tenue des réunions des bureaux exécutifs de trois Sous-collèges de commerçants des zones Niayes, Casamance et Bassin arachidier : ces réunions ont permis de faire (i) un rappel du processus de structuration de l'IPOS, (ii) une présentation succincte des activités menées par le Bureau exécutif de l'IPOS et en fin (iii) une présentation du règlement intérieur de l'IPOS et des axes du partenariat entre le PROVALE-CV et le FNDASP. Les recommandations issues de ces réunions ont porté sur les points suivants ; i) Les principales recommandations faites par les acteurs à l'issue de ces réunions sur le volet commercialisation concernent :
- ✓ la tenue de la réunion du bureau du Sous-collège des commerçants de la zone Ouest (Dakar et Thiès), le 4 mai 2021, au Centre Forêt de Thiès. Au total, sept (7) personnes ont participé à la rencontre dont cinq (5) membres du bureau du sous collège des commerçants, le Secrétaire général de l'IPOS et un représentant du FNDASP. Cette réunion a permis de faire (i) un rappel du processus de structuration de l'IPOS, (ii) une présentation succincte des activités menées par le Bureau exécutif de l'IPOS et en fin (iii) une présentation du règlement intérieur de l'IPOS
- ✓ la tenue de la réunion du bureau exécutif du Sous-collège des commerçants de la zone centre (Bassin arachidier). Une réunion du bureau du Sous-collège des commerçants de la zone Centre (bassin arachidier) s'est tenue le 11 juin 2021 à Kaolack, dans la salle de conférence de l'hôtel le Paris. Au total, dix (10) personnes ont participé à la rencontre dont Cinq (5) membres du bureau du sous collège, le Secrétaire général de l'IPOS, le Chef de Bureau PROVALE CV (Thiès, Diourbel), le représentant de l'Antenne de Kaolack, le Chef d'Antenne régional de l'Agence de régulation des marchés (ARM) et le représentant du FNDASP. Les présentations ont porté sur (i) le processus de structuration de l'IPOS, (ii) les activités menées par le Bureau exécutif de l'IPOS, (iii) le règlement intérieur de l'IPOS

#### 5.2.2.5 Appui à la nutrition et à la protection sociale

##### a. Appui à la nutrition

Dans le cadre de la mise en œuvre du Provale CV, le volet nutrition est axé sur (i) la mise en place de jardins potagers nutritifs au sein des écoles disposant de cantine scolaire fonctionnelle (ii) la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs scolaires (enseignants, écoliers, membres des bureaux

parents d'élèves, femmes intervenant dans les cantines scolaires) sur la nutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles.

L'entreprise attributaire du marché a pris service depuis le 30 juin et les travaux d'aménagement des jardins scolaires sont en finalisation au niveau des 7 régions. Au total 18 écoles ont été ciblées dans un premier temps; dont 5 à Kaffrine, 2 à Kaolack, 3 à Ziguinchor, 3 à Kolda, 1 à Diourbel, 1 à Thiès et 2 à Fatick. Les aménagements portent essentiellement sur la réalisation de clôtures, de points d'eau de réservoirs et de systèmes d'exhaure solaire. Au total, près de 7 ha seront aménagées.

Actuellement les clôtures sont réalisées à 90%, les forages réalisés sur tous les sites concernés excepté 2. Les équipements solaires, les réservoirs et les supports sont en cours d'installation sur l'essentiel des sites. La liste des jardins par région, les superficies et le niveau d'exécution des travaux sont indiqués dans le tableau suivant :

**Tableau 23: Liste des jardins scolaires en cours de réalisation**

Régions	Communes	Écoles	Superficies/Ha	Etat de mise en œuvre
Thiès	Fandène	École, Laalaane	0,5	La clôture réalisée à 100% et les bassins / réception prévue ce 13 ---Octobre 2021/ petit matériel livré ce 12 Octobre.
Kaffrine	Kaffrine, Mbirkilane et Malem Hodar	5 établissements scolaires	0,6	Système de goutte à goutte, réservoir, clôture réalisé à 90%
Kaolack	Ndiaffate	Biill Bambara	0,08	Clôture mini forage, bassins d'arrosage réalisés à 98%/ Réception des travaux prévus
	Gagnick	Athiou.K.S.Faye	0,5	Clôture mini forage, bassins d'arrosage réalisés 100 %/mini forage en cours
Diourbel	Diourbel	Lycée d'excellence	1	Petit matériel livré Ssystème d'irrigation 1ha goutte à goutte et 01 ha aspersion en cours
Fatick	Mbélacadio	Diaglé	0,125	Travaux réalisés à 100% réception provisoires de travaux effectués (Clôture, bassin, pompe solaire, petit matériel)
	Fimela	Boubacar Toumbou Djilor	0,5	
Kolda	Tankanto Escale	Talto	0,25	Point d'eau, bassins, Travaux réalisés à 100%. Réception provisoire réalisée, petits matériels agricoles livrés
	Saré Bidji	Saré kolijang	0,25	
	Médina Elhadj	Sanka	0,25	
Ziguinchor	Suelle	Suelle	0,5	Forage, robinet, réservoir avec support métallique, équipements, solaires -Réalisés à 100% réception provisoire réalisée
	Oukout	Oukout	0,5	
	Loudia Djola	Ecole de Loudia DJ	0,5	

## b. Appui à la protection sociale (Couverture maladie universelle et Assurance agricole)

Dans le souci de soutenir les couches défavorisées, de renforcer la sécurisation des investissements prévus et de faire la promotion des dispositifs nationaux d'assurance agricole et de couverture maladie, le Provale CV a établi deux (2) conventions de partenariat avec la CMU et la CNAAS. La cérémonie de lancement officiel du partenariat Provale CV- CMU et Provale CV- CNAAS a été une occasion pour les trois institutions de communiquer sur le contenu du partenariat et sur les engagements pris pour asseoir un bon système de protection sociale des bénéficiaires du Provale-CV. Concernant la CMU, le partenariat permettra de mettre en place une couverture du risque maladie par une assurance, afin d'atténuer le choc financier que la maladie peut engendrer. La couverture maladie offre une protection sociale à peu de frais à ceux qui ont des revenus réguliers. Le Provale CV envisage ainsi l'enrôlement de ses bénéficiaires dans la couverture maladie universelle. Cet enrôlement sera accompagné de campagnes d'information et de sensibilisation sur la couverture maladie en vue de son appropriation.



*Photos 17-18 : Cérémonie de signature convention Provale-C- ACMU et Provale-CV- CNAAS*

Au cours de l'année 2021, les activités ont porté sur l'information et la sensibilisation des bénéficiaires et le démarrage des opérations d'enrôlement. Ainsi plusieurs activités d'information, de sensibilisation et d'enrôlement ont été réalisées avec les OP des sites d'ancrage du PROVALE. Pour la première phase, environ 5000 bénéficiaires ont été enrôlés dont près de 3000 enfants scolarisés (désignés ayant droits).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de la CNAAS, au moins 5 000 producteurs, entrepreneurs bénéficieront de l'assurance agricole qui leur permettra de sécuriser leurs productions, leurs revenus et leurs infrastructures de production. Ainsi, il est prévu de mettre en place des produits d'assurance indicielle et des produits d'assurance classique :

- ✓ Pour le 1er, il s'agit d'un indice pluviométrique (données ANACIM) couvrant l'arachide, le mil, le maïs et le riz pluvial contre le risque sécheresse.
- ✓ Pour le 2ème il s'agit d'assurer les producteurs horticoles contre les pertes de récolte causées par des dommages cités dans le contrat.

Pour cette année, seul la production horticole est assurée du fait du retard accusé dans la mise en place de l'assurance indicielle pour le riz. En effet, l'indice est associé à une date de démarrage flexible selon la culture durant la fenêtre de semis, 3 phases de couverture et 1 mécanisme de détection des épisodes secs.

En outre, plusieurs sessions de renforcement de capacités ont été organisées au profit des équipes régionales du Provale CV, de leurs partenaires techniques et de leurs bénéficiaires. Les objectifs visés à travers ces sessions étaient les suivants :

- ✓ Favoriser une meilleure connaissance du produit d'assurance proposé par la CNAAS ;
- ✓ Décrire les notions de risque et principes de base de l'assurance ;



- ✓ Expliquer l'intérêt de l'assurance agricole pour l'OP et pour le producteur ;
- ✓ Montrer les spécificités et les avantages de l'assurance indicielle ;
- ✓ Outiller les participants aux techniques de sensibilisation pour une démultiplication facile de l'information.

L'essentiel des cibles était composé des producteurs de riz, mil et maïs, des producteurs maraichers, des éleveurs et des partenaires techniques du Provale CV comme ANCAR et DRDR. Au total 176 personnes ont été formées.

Au courant du dernier trimestre 2021, le contrat d'assurance a été soumis au Provale CV pour la prime couvrant les pertes post-récoltes liées aux dommages prévus dans le contrat (aussi bien pour les grandes cultures que les cultures horticoles).

### 5.2.3 Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes

A travers cette sous composante, le projet devra contribuer à promouvoir l'entrepreneuriat et les initiatives de jeunes dans les chaînes de valeur et les services agricoles. De nombreuses actions sont envisagées pour créer la dynamique et promouvoir l'entrepreneuriat. Elles concernent la mise en place de plateformes multifonctionnelles, de fermes aquacoles, de fermes polycoles, d'unités de prestations de services mécanisés, d'unités de transformation de miel et de lait. Les investissements réalisés seront gérés par des personnes physiques (jeunes et femmes) ou morales (OP, PME), avec comme objectif, la création d'emplois durables et de richesses. Pour faciliter l'accès au crédit et permettre la duplication des initiatives du projet, le Provale CV prévoit la mise en place d'une ligne de financement de 2,5 milliards de FCFA logée à La Banque Agricole (LBA).

Au total, le projet prévoit l'accompagnement de 5 000 entreprises dont 2 000 à travers les activités directes du Provale CV, 2 000 en partenariat avec le projet « Agri Jeunes » financé par le FIDA et 1 000 emplois à travers le fonds de financement du PROVALE logé à La Banque Agricole.

Pour rappel, le projet a finalisé en 2020, sa stratégie d'intervention de mise en œuvre du volet entrepreneuriat des jeunes. La stratégie de ciblage des activités entrepreneuriales a été partagée avec le projet Agri-jeunes et une note de ciblage commune a été adoptée. Le projet a également finalisé et signé une convention de partenariat avec Agri-jeunes approuvée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.

Au cours de l'année 2021, plusieurs activités ont été déroulées sur les différents aspects. Le tableau ci-dessous présente un résumé des activités entrepreneuriales prévues par le projet, la stratégie et l'état actuel de mise en œuvre :

**Tableau 24: Détails des activités de soutien à l'entrepreneuriat et état de mise en œuvre**

N	Activité	Contenu/stratégie	État de mise en œuvre
1	Réhabilitation du centre de services agricoles de Guérina	Centre de formation des maîtres d'enseignement technique et professionnel. Assure une formation de formateurs dans les différents métiers de l'agriculture ainsi que le perfectionnement de producteurs. Convention de partenariat prévu avec le projet pour l'incubation de jeunes	Marché de réalisation des travaux d'achèvement des bâtiments (toiture et finition du bâtiment administratif, des dortoirs, des salles de classe, des logements enseignants, de la salle de documentation, espace ateliers, réfectoire, infirmerie) exécuté à 60%

2	Plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire	Il s'agit d'unités de transformation primaire et secondaire de produits agricoles particulièrement des céréales. Elle sera un centre de services agricoles avec plusieurs compartiments : production d'énergie, local technique, aire de transformation et hangar pour engins. La plateforme est gérée suivant un mode entrepreneurial. Il est prévu 80 plateformes permettant la création de 320 entreprises.	Première et deuxième phases de ciblage bouclées par le projet. au total, 79 projets de plateformes identifiés dont 36 plateformes spécifiques riz et céréales, 5 plateformes spécifiques anacarde et 38 unités de transformation de riz, céréales, fruits et PFNL et 12 construites par le P2RS à renforcer.
3	Fermes polycoles à base d'énergie solaire	Il s'agit d'au moins 320 fermes polycoles dont 300 fermes individuelles de 1 à 4 ha et 20 fermes collectives pour jeunes de 5 à 10 ha avec gestion entrepreneuriale. Mise en œuvre suivant une convention avec ANIDA. A terme, il est attendu la création de 500 entreprises individuelles.	OS transmis pour le démarrage des travaux de réalisation de clôtures et forages pour 85 fermes polycoles dont au moins 80% dédiées aux jeunes et femmes : 10 sites à Fatick, 10 à Kaolack, 16 à Kaffrine, 12 à Kolda, 10 à Sédhio, 4 à Diourbel et 12 à Thiès, et 11 sites à Ziguinchor. Cette première phase porte sur l'aménagement de 180 ha.
4	Amélioration de l'élevage villageois	Il est prévu la fourniture de petits ruminants à 800 femmes, 40 unités d'élevage de moutons de race améliorée soutenus par 400 bergeries semi-améliorées confectionnées par les bénéficiaires et la réalisation de 400 poulaillers semi-améliorés par les bénéficiaires. Chaque activité est mise en œuvre suivant un mode entrepreneurial.	Le DAO relatif à l'acquisition de 1600 moutons femelles et 40 couples de moutons de race est en préparation
5	Construction et équipement de mielleries et fourniture de ruches aux apiculteurs	Il est prévu l'accompagnement de 206 entrepreneurs apicoles dont 6 transformateurs au moins.	ciblage de 10 projets d'infrastructures aquacoles pour des travaux dont le DAO est en approbation. Ciblage de 10 apiculteurs individuels « champions » à renforcer en équipements
6	Construction et équipement de mini-laiteries	Accompagnement de 8 nouvelles mini-laiteries prévu en plus de mini-laiteries réalisées par le P2RS.	Ciblage de 11 projets d'appui à la filière lait dont 4 mini laiteries à réaliser dont 2 à renforcer, 2 fromageries dont 1 nouvelle création et 5 centres de collecte de lait Plans et devis finalisés. DAO en approbation.
7	Construction et équipement de fermes aquacoles	50 entreprises aquacoles prévues dont au moins 10 fermes en étang, 20 en bassins et 20 en cages flottantes. les fermes sont individuelles au maximum et seront intégrés autant que possible à des fermes maraichères existantes	50 projets de fermes de grossissement présélectionnés OS a délivré pour les travaux de renforcement de l'écloserie de Fatick, d'équipement de l'usine de fabrication d'aliment de poisson et de construction d'une ferme semi-industrielle (FENO) de production d'alevins deuxième DAO relatif aux travaux de construction de 50 fermes a fait l'objet d'attribution.

<p>8</p> <p>Promotion de entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post-récolte)</p>	<p>6 entreprises de prestations mécaniques sont prévues au profit des OP et confiées à des gérants. Ce sont aussi des centres de services de travaux agricoles et pourront être couplés aux plateformes multifonctionnelles dans certains cas.</p>	<p>24 sites de CEMA potentiels ont été pré-identifiés. Acquisition de 29 tracteurs et 67 motoculteurs</p>
<p>9</p> <p>Installation de pépinières de plants maraichers et fruitiers</p>	<p>32 pépinières sont prévues. Il s'agit de pépinières de plants maraichers et de plants fruitiers. Les pépinières maraichères seront installées dans les zones à fort potentiel maraicher notamment les Niayes. Les pépinières fruitières seront dédiées aux chaînes de valeur anacarde, mangue et la mise à l'échelle de la domestication des PFNL</p>	<p>L'activité sera réalisée avec l'ISRA à travers une convention d'un montant de 550 000 000 FCFA approuvée et signée ciblage en cours avec les IREF et les coopératives identifiées dans le cadre de la chaîne de valeur anacarde Ciblage de 32 pépiniéristes potentiels réalisé par les IREF dans toutes les régions . la sélection définitive des sites d'intervention prévue en 2022</p>
<p>10</p> <p>Construction et équipement d'unité de transformation des PFNL</p>	<p>8 unités de transformation de PFNL sont prévues. Les filières anacarde et mangue sont prioritaires.</p>	<p>Une liste de 18 unités de transformation sélectionnées. 18 unités diagnostiquées par l'ITA pour l'identification des besoins d'appui DAO des travaux de construction et des équipements en approbation</p>
<p>11</p> <p>Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat /étudiants masters</p>	<p>Ces travaux de recherches confiées à des étudiants en masters ou en doctorat permettront de soutenir les besoins d'études du projet et particulièrement dans les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat. L'activité est mise en œuvre avec l'appui de l'ISRA et permettra de mobiliser environ 40 personnes</p>	<p>L'activité sera réalisée avec l'ISRA à travers une convention d'un montant de 550 000 000 FCFA signée L'identification des thématiques et le ciblage des étudiants se feront chaque année sur la base de termes de références transmis aux universités partenaires</p>

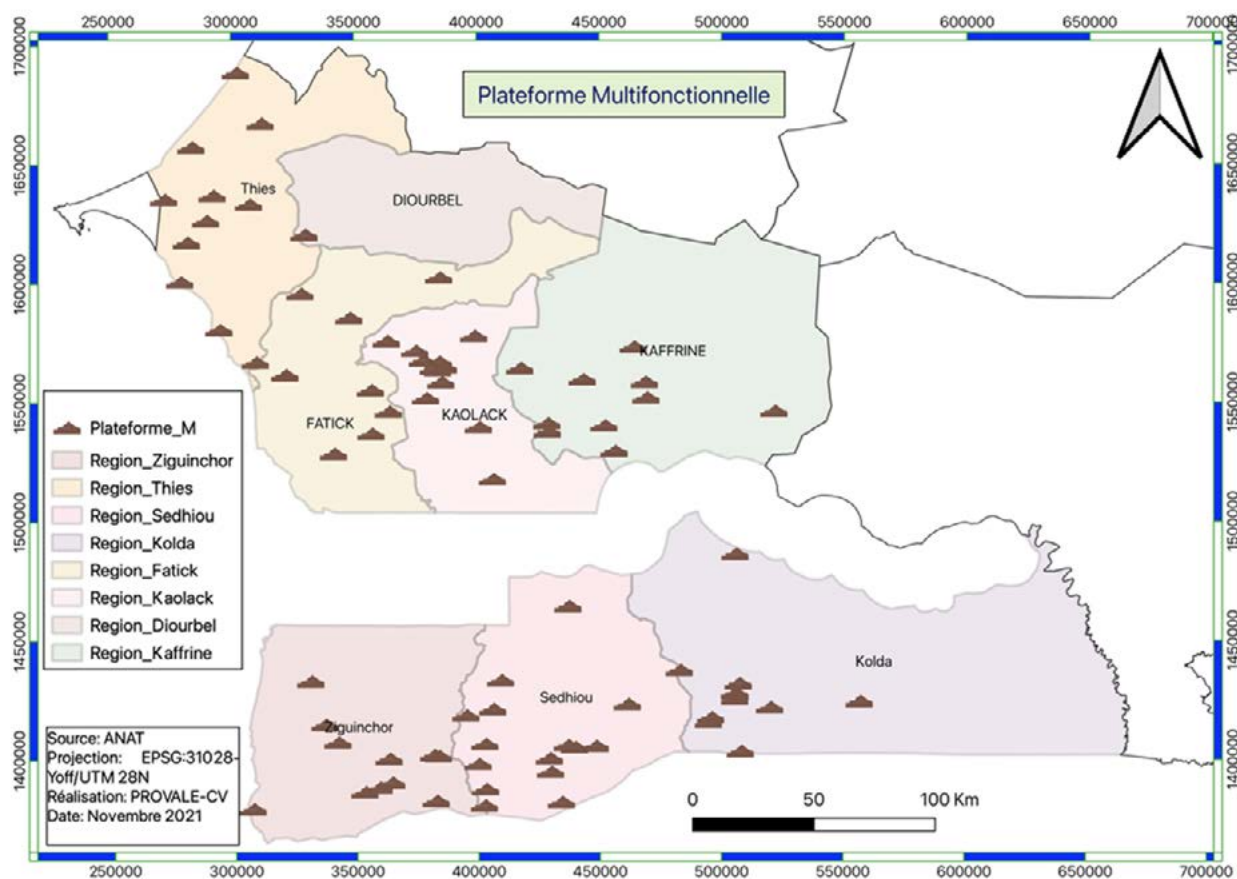


Figure 4: Sites des plates formes multifonctionnelles

Concernant les fermes polycoles, le projet a reçu une liste de plus de 300 projets soumis par des promoteurs pour l'aménagement de leurs parcelles. Les demandes portent sur la réalisation de clôtures, de mini-forages, du système d'exhaure solaire et du système d'irrigation. Après définition d'une note de ciblage, d'une stratégie de sélection basée sur le classement des demandes, et plusieurs missions de reconnaissances et de vérifications conjointes menées dans toutes les régions avec ANIDA et Agri-jeunes, le projet a retenu une première liste de 88 projets pour démarrer les travaux. Ces travaux sont en cours sur le terrain avec un taux d'exécution moyen global de 30%. Les 88 projets dont les travaux ont démarré sont des projets à dominante jeunes et femmes (plus de 90%) et à vocation totalement entrepreneuriale (superficie minimale par actif de 2 500 m<sup>2</sup>).

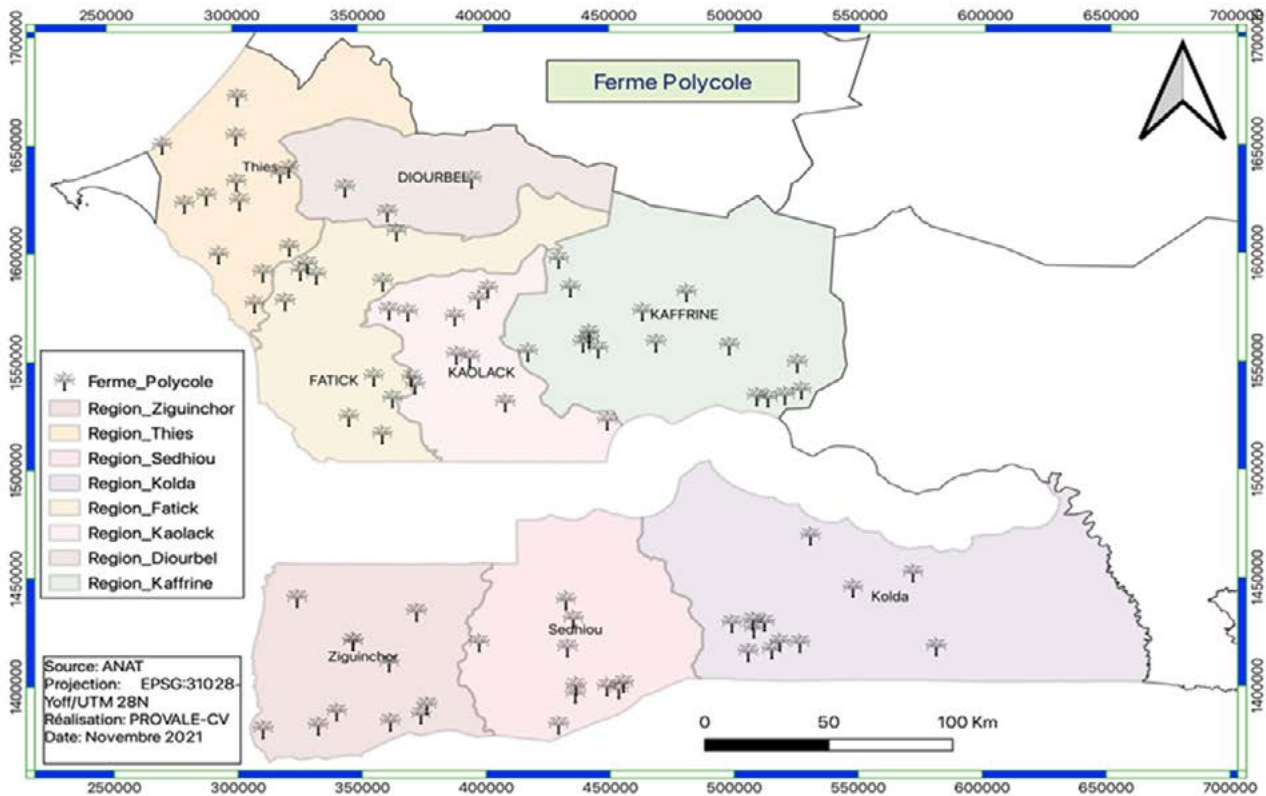


Figure 5: Sites des premières fermes polycoles

Le projet a également finalisé le processus de sélection des unités de transformation : plateformes multifonctionnelles, unités de transformation de céréales, unités de transformation de PFNL, mielleries, minilaiteries et centres de collecte de lait. Il s'agit d'une liste de 120 unités pour un montant total d'environ 3,5 milliards FCFA pour la partie travaux et dont les spécifications techniques et devis pour les travaux sont déjà finalisés et le DAO soumis à la DCMP. Le projet a conduit au total deux processus de ciblage pour arriver à l'identification de l'ensemble des sites potentiels d'intervention. Lors de la deuxième phase de ciblage, le focus a été mis sur les plateformes villageoises dans les zones de fortes productions et ayant des difficultés d'accès aux services de transformation des produits agricoles. Les études pour la conception des plans et devis des unités de transformation, l'étude des modèles de plateformes multifonctionnelles et l'étude de faisabilité de l'introduction du solaire dans les équipements de transformation ont été finalisés et ont permis de lancer un DAO qui a fait l'objet d'attribution provisoire. Le DAO pour les travaux de construction des unités de transformation d'un montant prévisionnel de 3,5 milliards sera publié en début 2022.

Dans le cadre du renforcement des capacités des jeunes, le projet déroulera une stratégie permettant de faire émerger des unités de référence parmi les 120 entreprises de transformation identifiées. Dans ce cadre, des conventions seront signées avec les entreprises les plus performantes en vue d'enrôler et de renforcer les capacités d'un maximum de jeunes.

Parallèlement à ces activités, le BMN et l'ITA ont entamé leurs activités de pré-diagnostics et de diagnostic des unités de transformation pré-identifiées dans le cadre du projet. C'est environ une quarantaine de TPE/PME dans les 8 régions d'intervention et couvrant toutes les filières identifiées comme prioritaires par le projet. Ces missions de diagnostic ont été conduites après la tenue d'ateliers conjoints de lancement des activités entrepreneuriales du projet avec BMN, ITA, LBA et FADSR. Les ateliers ont été l'occasion de présenter aux acteurs régionaux les leviers essentiels dont dispose le projet pour booster les activités entrepreneuriales et d'emploi dans les différentes zones d'intervention.

Les activités de pré-diagnostic des TPE/PME menées dans la zone d'intervention ont permis d'arrêter un premier programme de missions de diagnostic pour 17 entreprises dont :

- ✓ 7 PME pour la mise à niveau allégée,
- ✓ 5 TPE pour la mise à niveau groupée anacarde
- ✓ 5 TPE pour la mise niveau groupée riz

**Tableau 25: Liste des entreprises retenues pour la mise à niveau groupée sur la CV Anacarde**

N°	Nom entreprise	Localité	Région	CA (millions FCFA)
1	GIE Balantacounda Service	Balantacounda	Sédhiou	(2019) : 80 (2020) : 14
2	GIE Diacounda	Balantacounda	Sédhiou	(2020) : 5M
3	GIE Camaracounda	Sanancoro	Kolda	(2019) : 21 (2020) : 8
4	AGRIFERME		Ziguinchor	
5	Diallocounda	Goudomp	Sédhiou	Pas d'activité en 2020 (2019) : 3

**Tableau 26: liste des entreprises retenues pour la mise à niveau sur la CV Riz**

N°	Nom entreprise	Localité	Région	CA (millions FCFA)
1	GIE Rigueur	Vélingara	Kolda	(2020) : 50
2	FEPROBA	Anambé	Kolda	Dossier à recevoir
3	AAN PRESTACOM	Vélingara	Kolda	(2020) : 24
4	SODEVOL	Anambé	Kolda	A visiter
5	Ets Kalamisso		Sédhiou	A visiter
6	SEDAB SARL	Kougne (minirizerie)	Sédhiou	A visiter

**Tableau 27: Première liste des entreprises retenues pour la mise à niveau allégée**

N°	Nom entreprise	Localité	Région	Secteur	CA (millions FCFA)
1	FAM MORINGA	Mont Rolland	Thiès	Transformation du moringa	72
2	Sakku Nderigne	Taiba Ndiaye	Thiès	Arbo, maraichage	273 (47% provenant des activités agricoles)
3	SENAGRO	Goudomp	Sédhiou	Anacarde	170
4	Fédération des femmes And liguey de Ndiombato	Toubacouta	Fatick	Maraichage, Céréales et Transformation agroalimentaire	87 dont 40% céréale ; 30% maraichage ; produits transformés 10%
5	Groupe Tool Baye	Toubacouta	Fatick	Arboriculture/maraichage	400 millions
6	Centre Agroavicole de Khayes	Km50	Thiès	Aviculture, maraichage	30
7	AGRIFA		Thiès	Arbo, maraichage et aviculture	80 (60 % Export mangues +pamplemousse)

Trois (3) entreprises ayant fait l'objet d'un diagnostic et d'élaboration d'un plan de mise à niveau ont été présentées à l'occasion de la session du comité de pilotage du BMN tenue dans le courant du mois de novembre 2021. Il est prévu de faire passer les autres entreprises à l'occasion d'un autre comité à tenir avant la fin de l'année. Le comité de pilotage de la mise à niveau est l'instance mis en place par le Ministère du commerce pour statuer sur la validité des plans de mise à niveau des entreprises et de l'approbation des primes à verser aux entreprises sélectionnées.

Les équipements acquis par le Provale-CV ont été remis au bénéficiaires lors d'une cérémonie organisée conjointement avec la DER et présidée par Monsieur le Président de la république le Mercredi 14 juillet 2021, en présence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, le Pr Moussa BALDE et de Monsieur Hatem FELLAH, représentant la Banque Africaine de Développement (BAD)



*Photos 19-20: cérémonie de remise des équipements agricoles*

✓ Mise en œuvre du fonds de crédit du projet

Le fonds de crédit du projet est opérationnel depuis la fin du premier trimestre de l'année. Le projet a finalisé l'élaboration du manuel de procédures opérationnelles (MPO) du fonds de crédit avec l'appui d'un consultant. Le consultant a procédé à la revue de la convention avec la LBA, réalisé la mission de terrain pour recueillir les préoccupations des acteurs et produit un rapport provisoire qui a fait l'objet de validation. Le projet a organisé huit (08) ateliers régionaux conjoints d'information des acteurs sur le fonds de crédit. Par souci d'efficacité, les ateliers ont été conjointement organisés avec BMN, ITA et la LBA car concernant les mêmes cibles.

Les éléments essentiels du fonds de crédit sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 28: Détails du fonds de financement**

Objet	Faciliter l'accès aux financements des jeunes et des femmes porteurs de projets et des entreprises éligibles à la mise à niveau
Cibles	Jeunes et Femmes en entrepreneuriat, Entreprises éligibles au programme de mise à niveau, Acteurs évoluant dans les maillons des chaînes de valeur agricole prioritaires appuyées par le PROVALE CV, Acteurs résidant dans les huit (08) régions couvertes par le Projet (Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Thiès et Diourbel).
Activités éligibles au financement	Construction et équipement d'infrastructures de production, Équipements de travaux du sol et équipements post-récolte, Équipements de modernisation des systèmes de production, Équipements de transformation des produits agricoles, Services d'appui aux chaînes de valeur agricoles
Montant et Partenaires	Le budget du fonds est de 2,5 milliards de FCFA, Le fonds est logé à la Banque Agricole (LBA), Le Fonds d'Appui au Développement du secteur rural (FADSR) appuie les promoteurs dans la préparation de leurs demandes.

Conditions bancaires	Taux d'intérêt effectif global de 5,5% pour les crédits à MLT ; Taux d'intérêt effectif global de 6% pour les crédits à CT ; Durée des crédits : jusqu'à 2 ans pour les crédits à court terme ; jusqu'à 5 ans pour les crédits à moyen terme et plus de 5 ans pour les crédits à long terme ; Un différé de 3 mois pour les crédits à court terme et un différé de 6 mois pour les crédits à MLT peuvent être appliqués suivant le cycle de trésorerie des projets ; Ouverture du guichet de crédit-bail mobilier pour les bénéficiaires du crédit.
Plafond de financement	Le montant de chaque projet est déterminé par son étude de faisabilité soumise à l'appréciation du Comité de Crédit de La Banque Agricole qui déterminera le montant maximal d'un prêt par type (MT, CT).
Procédure de sélection	Dépôt des dossiers au niveau des régions d'intervention, Présélection par les comités régionaux de présélection, Sélection par un comité national de sélection, Validation et financement par la LBA.

Au total, 266 dossiers de demande de crédit ont été déposés au niveau des régions d'intervention. Les premières sessions de comités techniques régionaux de présélection ont été tenues dans les régions de Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Kolda et Sédhiou. Le tableau suivant présente le détail des projets reçus et ceux présélectionnés :

**Tableau 29: Mise en œuvre du fonds de crédit**

Région	Nombre de dossiers reçus	Nombre de dossiers présélectionnés	Montant Sollicité	Montant moyen par projet
Diourbel	17	13	323 857 000	20 000 000
Fatick	17	14	478 362 861	34 000 000
Kaffrine	86	83	871 000 000	10 500 000
Kaolack	29	20	122 240 000	6 300 000
Kolda	51	24	308 700 000	14 000 000
Sédhiou	35	29	705 449 000	25 000 000
Thiès	35	33	598 000 000	30 000 000
Ziguinchor	27	-	402 870 000	16 000 000
Total	297	216	3 332 116 000	17 400 000

Ainsi, 216 projets sur 297 sont sélectionnés à ce jour soit un taux de de sélection de 72% des projets. L'ensemble des dossiers présélectionnés a été transmis au FADSR, partenaire d'appui du projet, pour démarrer le processus d'instruction et d'analyse des dossiers. Au regard du montant sollicité (3 332 116 000 FCFA) qui dépasse de loin le montant du fonds de crédit (2,5 milliards), le projet a entrepris des discussions avec la DER. Il a été convenu de nouer un partenariat avec la DER pour cofinancer les projets éligibles à 50% par partenaire. Ce partenariat devrait s'étendre également sur le financement des contreparties des bénéficiaires et des besoins en fonds de roulement des projets de fermes polycoles, de plateformes et d'unités de transformation et des fermes aquacoles. Un comité national de sélection est prévu avec le FADSR, la DER et le BMN avant la fin de l'année.

#### 5.2.4 Sous-composante B4: Gouvernance et gestion des connaissances

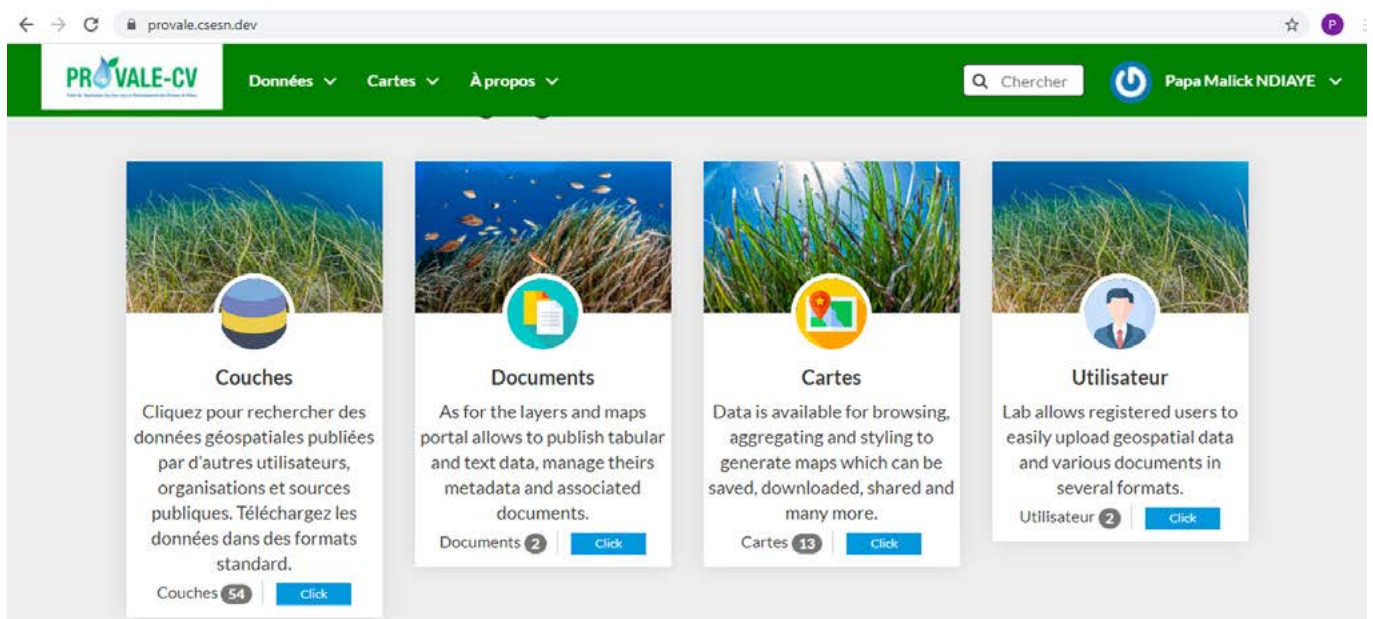
Cette sous composante regroupe les activités de génération de connaissances, de renforcement des capacités institutionnelles et de perfectionnement des compétences permettant une meilleure connaissance des ressources en eau, de la salinité des terres et une meilleure gouvernance du secteur. Le Provale CV appuiera à ce titre la mise en place d'un Système d'Informations Géographiques (SIG) et une



base de données de sites géo référencés des ouvrages et sites en lien avec la petite irrigation à l'échelle du pays. Le projet travaille sur le renforcement du réseau actuel des stations agro- météorologiques et du système de suivi hydrologique et hydrogéologique des principaux bassins versants.

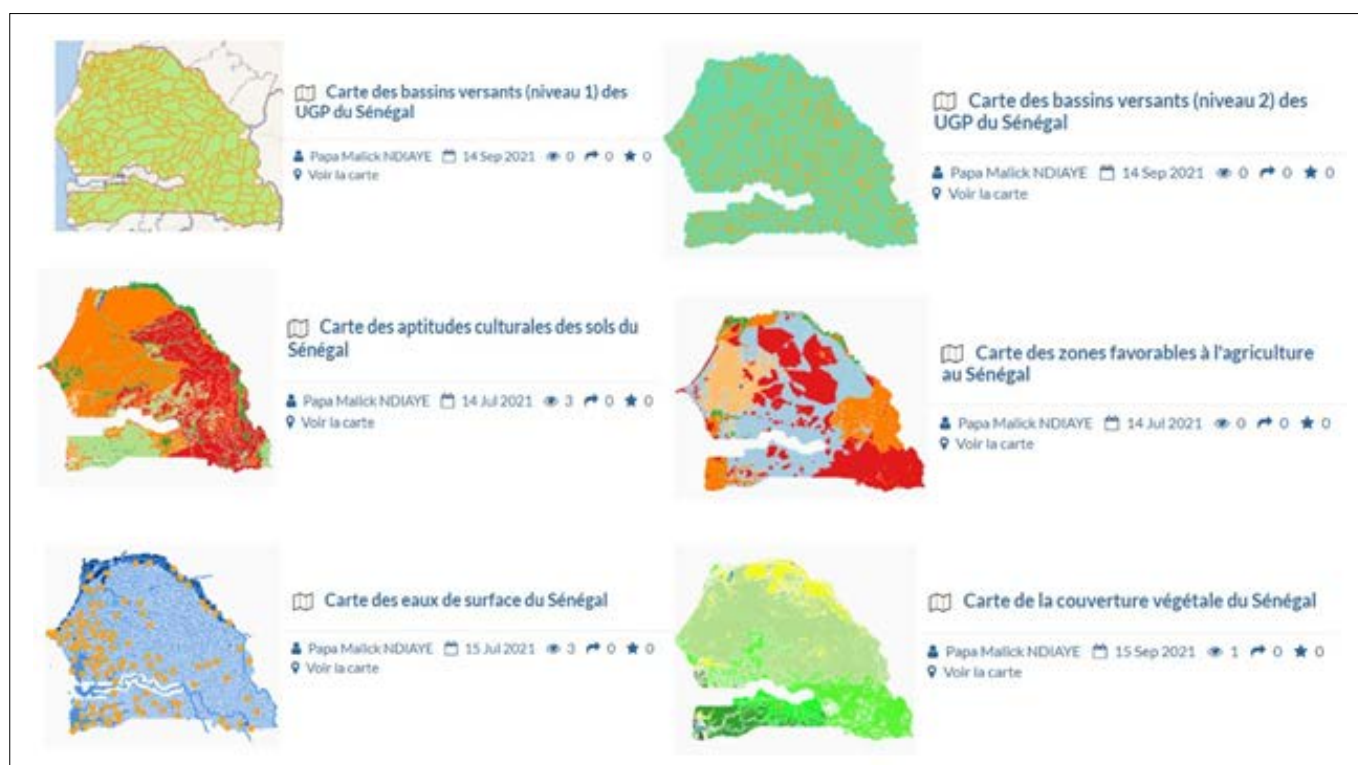
**Appui institutionnel à la DBRLA :** La procédure d'acquisition de véhicules et de matériels informatiques pour la DBRLA et les autres partenaires a été lancée. Les évaluations ont été effectuées pour ces deux marchés et soumises à la DCMP pour ANO. Le processus de recrutement du personnel d'appui à la DBRLA composé de 2 techniciens et de 2 ingénieurs a été lancé après avis de la BAD. L'évaluation des candidatures est en cours et sera finalisé avant la fin de l'année.

**Mise en place d'un système d'Information sur la petite irrigation :** Grace à la convention de partenariat avec le CSE, le Provale CV appui la DBRLA pour la mise en place d'un Système d'Information pour la petite irrigation au Sénégal. À cet effet, la maquette du SIPIS a déjà fait l'objet de validation de la part des principaux acteurs.



*Photos 21-22: Maquette du système d'information sur la petite irrigation*

Des propositions d'amélioration ont été faites, sur la base du niveau de développement de la maquette. Par ailleurs, le CSE a démarré la collecte et l'implémentation des données de bases. Le travail continuera sur le terrain avec la vérification des informations auprès des services techniques compétents et acteurs institutionnels.



Photos 23-24: Aperçu des données implémentées dans le système

**Renforcement du réseau actuel des stations agro-météorologiques et du système de suivi hydrologique et hydrogéologique des versants** : suite à la signature de la convention avec l'ANACIM et la DGPRE, le marché d'acquisition de stations agro-météorologiques automatiques, de postes pluviométriques manuels et d'équipements informatiques pour l'analyse des données a été lancé une seconde fois et le processus de sélection des fournisseurs et prestataires est bouclé. Le rapport validé est transmis à la BAD pour avis. Les activités d'appui à la fonctionnalité des Groupes de Travail Pluridisciplinaires (GTP) avancent avec, notamment la finalisation du marché d'acquisition des équipements informatiques. Par ailleurs, les rencontres décadaires des GTP sur la situation météorologique nationale ont été élargies aux partenaires comme le Provale CV.

### 5.3 Composante C : Gestion du projet

Cette composante concerne la gestion du projet. Elle regroupe toutes les activités de mise en place des outils de gestion administrative et financière, de suivi évaluation, de gestion des connaissances et de communication.

#### 5.3.1 Rappel sur le processus de mise en place du projet

La préparation du projet s'est déroulée au mois de novembre 2018, suivie de sa formulation en avril 2019. Les négociations des prêts BAD et AGTF ont eu lieu le 20 juin 2019 et les accords signés le 14 août 2019. L'accord de prêt avec l'OFID a été signé au cours du dernier trimestre de 2020. Le projet est entré en vigueur le 24 novembre 2019 et le premier décaissement sur les ressources est intervenu le 17 février 2020. Le PTBA 2021 a été le deuxième mis en œuvre par le projet depuis son lancement.

#### 5.3.2 Mise en place et fonctionnement de la CCP et des antennes

Pour son fonctionnement, le Provale CV a hérité des locaux du P2RS à Dakar et dans les régions de Fatick, Kolda et Ziguinchor. Les antennes régionales de Kaolack et les bureaux régionaux de Kaffrine, de Sédhiou et de Diourbel/Thiès sont logés au niveau des DRDR.

La construction de l'antenne de Kaolack et la réhabilitation des locaux de la CCP sont en phase de finalisation. A Kaffrine, l'équipe du projet a rejoint les bureaux du projet PAFA clôturé sis au niveau de la DRDR.

A Thiès et à Sédhiou, des bâtiments mis à disposition ont été réhabilités au cours de l'année et sont fonctionnels.

### 5.3.3 Activités d'évaluation et de planification

Les activités de planification ont porté essentiellement sur la préparation du PTBA, l'évaluation et la préparation des différents programmes de travail trimestriels et la rédaction des différents rapports périodiques.

#### c. Élaboration des Programmes de travail et rapports périodiques

L'équipe de gestion a préparé un programme de travail et un budget correspondant pour l'année 2021. L'équipe du projet s'est réunie chaque trimestre pour faire le point sur l'exécution des activités et planifier les actions du trimestre suivant. Une réunion bilan des activités de 2021 et de préparation du PTBA 2021 a également été tenue. Les activités trimestrielles ont fait l'objet de rapports périodiques transmis au Gouvernement, à la BAD et à l'OPEC.

#### d. Organisation des réunions de comités de pilotage

Un projet de PTBA pour l'année 2022 a été préparé et soumis au Comité national de Pilotage, en sa session prévue au mois de décembre 2021. Après la validation du rapport d'activités 2021 et du PTBA 2022 par le comité de pilotage, l'équipe du projet finalisera et transmettra le rapport d'activités et le PTBA 2022 à la BAD pour avis de non objection.

### 5.3.4 Activités de suivi évaluation

Le système de suivi évaluation est en place et fonctionne normalement. Les outils de suivi évaluation ont été partagés avec les parties prenantes lors d'atelier de formation organisés au niveau des 8 régions. Les informations sur la mise en œuvre des activités et les résultats sont régulièrement collectées et consolidées. Les rapports périodiques sont produits dans les délais et transmis aux parties prenantes. La consolidation du système de suivi évaluation est en cours avec l'établissement de la situation de référence et l'information du système. Les consultants sont recrutés et ont démarré leurs prestations.

### 5.3.5 Activités de communication

La stratégie et le plan de communication du projet est élaboré et un consultant a été recruté pour accompagner la mise en œuvre. Des conventions de partenariats avec des médias ciblés sont en préparation. Le projet a préparé et installé les plaques nominatives des bureaux au niveau de la CCP et des antennes et préparé des cartes de visite pour le personnel. Un prestataire a été sélectionné pour la réalisation et l'installation des panneaux d'indication et signalétiques au niveau de la CCP et au niveau des différentes régions d'intervention. Le projet a préparé et distribué des plaquettes de présentation des opportunités offertes par le Provale CV à travers les investissements de soutien à l'entrepreneuriat, le fonds de crédit et le dispositif de coaching et d'accompagnement mis en place.



Photos 25-26: Ateliers de formation des acteurs sur les outils de suivi évaluation du Provale-CV

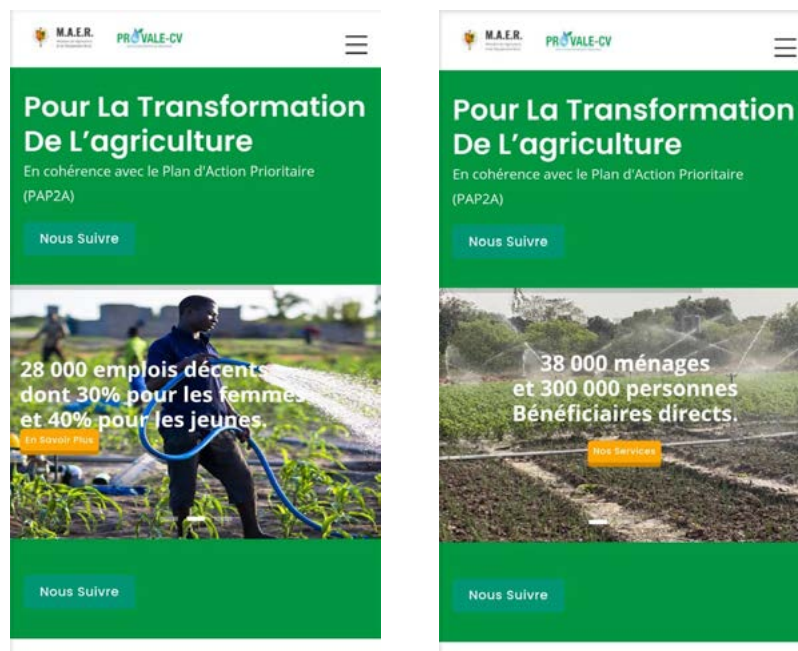
Un programme de communication est en cours de finalisation pour faire le bilan d'étape de la mise en œuvre du projet et rendre compte des premiers résultats. Il va couvrir la fin de l'année 2021 et l'année 2022. Il comprend également l'organisation de diverses cérémonies de réception et de lancement.

Le Provale CV a participé à la FIARA 2021 au niveau du village ouvert par le MAER. Le stand du projet a reçu des centaines de visiteurs venus essentiellement s'informer sur les conditions d'accès aux ressources du projet. Le Provale CV a, à l'occasion, participé à plusieurs panels portant sur l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Le Provale CV a en outre fait l'objet de plusieurs articles de presse à l'occasion de divers événements dont notamment le lancement des activités entrepreneuriales, la formation des acteurs pour le montage des dossiers de crédit et surtout à l'occasion de la cérémonie de remise d'équipements agricoles présidée par Monsieur le Président de la République.



Photos 27-28: Photos stand du Provale-CV à la FIARA 2021

Le site web du projet [www.Provale-CV.sn](http://www.Provale-CV.sn) a été conçu et mis en ligne au cours de l'année.



Photos 29-30: Capture d'écran de pages du sites web du projet

### 5.3.6 Développement de synergies avec les autres intervenants

Le Provale CV, conformément aux recommandations de l'atelier de lancement a engagé des échanges pour développer des synergies avec d'autres partenaires. L'objectif visé est de mutualiser les ressources et développer des complémentarités en vue de capitaliser d'autres expériences, renforcer la qualité de la mise en œuvre et d'amplifier les effets et impacts du projet.

**Avec le projet Agri jeunes**, une convention de partenariat a été signée et les axes de collaboration concernent : i) le ciblage concerté et conjoint des bénéficiaires, ii) le cofinancement de certaines activités notamment les fermes agricoles, iii) l'appui à l'installation des jeunes agri preneurs ayant bénéficié d'une formation insertion, iv) l'accompagnement et le renforcement des capacités des bénéficiaires dans des secteurs clés notamment dans le volet commercialisation et v) la capitalisation des activités. Les activités déroulées avec le projet Agri-jeunes cette année concernent particulièrement le ciblage conjoint. Dans ce cadre, des missions conjointes d'identification des fermes agricoles pour jeunes et femmes ont été organisées.

**Avec SYNGENTA**, les discussions sont en cours pour la mise en œuvre du volet « mise en place de centre de prestation de services mécanisés et de Farmers'hub ». Il s'agit de capitaliser sur l'expérience de SYNGENTA dans le domaine avec la mise en place de coopérative de prestations de services mécanisés avec une gestion entrepreneuriale et la promotion d'agents prestataires de services et production et commercialisation de plans maraichers et fruitiers. Depuis 2013, la FSAD a développé un modèle de Centre d'Exploitation de Machines Agricoles (« CEMA ») et un modèle de Farmer Hub (« FH ») situé respectivement dans la vallée du Fleuve Sénégal et dans la zone des Niayes qui ont montré des résultats très encourageants. Cette convention, qui n'était pas prévue dans le document de projet, n'est pas encore signée par manque de ressources. Le projet a déjà finalisé le ciblage de 32 CEMA potentiels dans les 8 régions dont certains ont déjà reçu un lot d'équipements. Cette convention qui devient urgente pourrait disposer de ressources à la revue à mi-parcours.

**Avec la DER** : Des échanges sont finalisés pour la signature d'une convention de partenariat qui va être centrée sur les points suivants : la bonification du fonds de crédit du Provale CV d'un montant de 2,5 milliards FCFA grâce à la mobilisation d'un financement complémentaire au moins équivalent, par la DER, ii) l'accompagnement au financement des contreparties des bénéficiaires du Provale, iii) l'appui à la valorisation des infrastructures réalisées par le Provale en financement des fonds de roulement, iv) la mise en œuvre conjointe de certains projets d'infrastructures. Le Provale et la DER prévoient de sortir une première liste de financement avant la fin de l'année 2021.

### 5.3.7 Gestion financière

#### 5.3.7.1 Mise en place du dispositif

A la suite de l'entrée en vigueur des prêts BAD et ATGF, le Ministère des Finances et du Budget, à travers la DODP, a ouvert deux comptes spéciaux à La Banque Agricole pour recevoir des ressources BAD et ATGF. La cellule de coordination a ouvert à son tour deux sous comptes BAD et AGTF pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement et de personnel. Les comptes prévus au niveau des antennes sont également ouverts et la première dotation est effective en fin mars 2021.

Le personnel des antennes et des bureaux et les moyens matériels roulants et bureautiques du P2RS ont été redéployés au Provale-CV.

La version provisoire du manuel des procédures administratives comptables et financières a été remis par le consultant et transmis à la Banque au courant du mois de juin pour sa validation.

### 5.3.7.2 Situation des décaissements

Le Provale-CV a reçu deux Fonds de Roulement (FDR) pour un montant de 1 770 528 985 F CFA. Le premier d'un montant de 428 270 387 FCFA dont 296 536 928 FCFA (452 038,17 Euros) du Prêt BAD reçus le 19 février 2020 et 131 733 328 F CFA (200 813,03 Euros) du Prêt AGTF reçus le 03 mars 2020. Le second Fonds de Roulement (FDR) d'un montant de 1 342 289 272 F CFA est reçu respectivement, le 23 février 2021 pour un montant de 926 179 598 F CFA sur le prêt BAD et le 11 mars 2021 pour un montant de 416 109 674 F CFA sur le prêt AGTF. Le premier FDR a été justifiés à hauteur de 100% en fin juin 2021 et le second est justifié à plus de 50% en fin novembre 2021

Le taux de décaissement sur les ressources BAD et AGTF au 30 Novembre 2021 est respectivement de 22,16%% sur le prêt BAD et 22,67% sur le prêt AGTF.

### 5.3.7.3 Situation d'exécution du budget

Le budget de l'exercice 2021 (BAD – AGTF – OFID- FIDA-Gouvernement – Bénéficiaires) approuvé par le comité de pilotage du PROVALE-CV et la BAD s'élève à 27 540 179 849 Francs CFA.

Le montant total des dépenses effectués s'élève au 30 novembre à 19 360 746 433 FCFA et représentant 70,30% du budget global de l'exercice 2021.

Ces dépenses sont réparties comme suit:

Financement BAD	: 11 162 190 197 F CFA
Financement ATGF	: 4 848 174 777 F CFA
Financement OFID	: 1 692 807 494 F CFA
Contrepartie État du Sénégal BCI	: 289 235 856 F CFA
Contrepartie État du Sénégal (Taxes)	: 510 974 741 F CFA
Beneficiaries	: 857 363 369 F CFA

## Conclusion

L'année 2021 a été marquée par le démarrage d'importants travaux d'aménagement de terres agricoles, la finalisation de plusieurs processus de marché, la poursuite du processus de ciblage et la mise en œuvre des protocoles et plans d'action 2021. Malgré les défaillances de certaines entreprises et l'arrêt des travaux au cours de l'hivernage, les travaux d'aménagement de vallées et de bas-fonds et des premiers périmètres maraichers ont bien évolué au cours de l'année. Les processus de marché ont été finalisés et des attributions effectuées pour l'aménagement de 4977 ha de terres agricoles dans la région de Sédhiou et la réalisation de 58 infrastructures aquacoles. Le ciblage a été bouclé sur plusieurs activités et les DAO en préparation pour la réalisation de près d'une centaine d'unités de transformation, des marchés à bétail et des parcs de vaccination. Les rapports d'études des sites pour les aménagements et infrastructures pastorales, les aménagements de terres agricoles restants et les pistes de production sont attendus avant la fin de l'année 2021. L'essentiel des activités inscrites dans les protocoles 2021 a connu un début de mise en œuvre malgré les incompréhensions de certains partenaires notées au démarrage. Les activités de développement de chaînes de valeur ont été initiées, en relation avec les partenaires techniques. Les mécanismes de promotion de l'emploi des jeunes sont clarifiés et le fonds de financement de 2,5 milliards de FCFA est opérationnel. Les activités de renforcement de la nutrition, de promotion de la couverture maladie et d'assurance agricole ont été mises en œuvre et les premiers bénéficiaires sont enrôlés. Le projet a également lancé le processus de mise en place du Système d'Information pour la petite irrigation au Sénégal et d'acquisition d'équipements pour renforcer la DGPRES dans le suivi des ressources en eaux. Le budget de l'exercice 2021 d'un montant de 24 204 212 374 Francs CFA a été engagé à hauteur de 98%. Globalement, les ressources du projet sont engagées à hauteur de 53% et le taux de décaissement en fin novembre 2021 est de 22,16 % sur ressources BAD et 22,67% sur ressources AGTF. En 2022, il est prévu la finalisation de l'essentiel des chantiers et l'amplification des actions de développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat. En 2022, il est prévu la finalisation de l'essentiel des chantiers et l'amplification des actions de développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat.





REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



PROVALE-CV



# PROGRAMME D'ACTIVITES 2022

Dakar, le 17 décembre 2020



# SOMMAIRE

<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1. Présentation sommaire des activités</b>	<b>6</b>
1.1 Prestations intellectuelles prévues	6
1.2 Travaux d'aménagements et d'infrastructures rurales programmés	6
1.3 Protection et gestion des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES	9
1.4 Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes,	9
1.4.1 Mobilisation sociale et renforcement des capacités	9
1.4.2 Valorisation et développement des chaînes de valeur	10
1.4.3 Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes	10
1.4.4 Gouvernance et gestion des connaissances	11
1.5 Gestion du projet	11
<b>Plan de travail 2022</b>	<b>13</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Travaux et infrastructures prévus en 2022	7
Tableau 2: Activités de protection et gestion des ressources naturelles prévues en 2022	9

## LISTE DES ABREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
AGPM	Avis Général de Passation des Marchés
AO	Appel d'Offre
BAD	Banque Africaine de Développement
BAMTARRE	Base d'Appui aux Méthodes et Techniques pour l'Agriculture, les autres Activités Rurales et l'Environnement
CCP	Cellule de Coordination du Projet
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CP	Comité de Pilotage
CRC	Comité Régional de Concertation
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DRS	Défense et Restauration du Sol
FAD	Fonds Africain de Développement
INP	Institut National de Pédologie
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
LBS	Liste des Biens et Services
OP	Organisation de Producteurs
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
TDR	Termes De Référence

## Introduction

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (Provale CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Le Provale CV vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de la petite irrigation locale, au développement des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat rural, dans des filières porteuses avec un focus sur le riz et les cultures maraîchères. Il est déroulé à travers trois composantes :

- ✓ Composante A : Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement,
- ✓ Composante B : Développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes
- ✓ Composante C : Gestion du Projet.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar, dirigée par un Coordonnateur national. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des chefs d'antennes et chefs de bureaux basés au niveau des chefs lieu des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor. Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décisions, supervise l'exécution des différentes composantes. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des plans de travail et budgets annuels. Le CP se réunit au moins une fois par an. Au niveau régional, le pilotage et le suivi des activités sont assurés dans chaque région, par un Comité Régional de Concertation (CRC) présidé par le Gouverneur de région.

Les attributions et la composition du Comité National de Pilotage et du Comité Régional de Concertation par région sont définies par un arrêté ministériel n°025225 du 28 octobre 2019, portant création, organisation et fonctionnement du Projet de Valorisation des eaux pour le Développement des Chaînes de Valeur (Provale CV).

Dans le cadre de l'exécution du projet, la CCP prépare annuellement un programme d'activités qu'elle soumet à l'approbation du Comité National de Pilotage et des bailleurs.

Le programme de travail 2022, porte sur l'ensemble des activités prévues pour l'année, notamment celles relatives :

- ✓ aux travaux d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres,
- ✓ aux travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaire pour femmes et jeunes,
- ✓ à la réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux,
- ✓ à la réhabilitation de pistes de production,
- ✓ à la gestion durable des ressources naturelles et à la mise en œuvre du PGES,
- ✓ aux études diverses et aux contrôles des travaux ;
- ✓ aux activités de mobilisation sociale, de renforcement des capacités,

- ✓ à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes ;
- ✓ à la planification, au suivi et l'évaluation des activités
- ✓ à la coordination et à la gestion du projet.

Le document de programme comprend deux parties (i) une présentation sommaire des activités programmées (ii) une matrice détaillée avec pour chaque activité, la composante à laquelle elle se rattache, le résultat attendu, la période d'exécution et les acteurs responsables de sa mise en œuvre.

## 1. Présentation sommaire des activités

### 1.1 Prestations intellectuelles prévues

Au titre de 2022, les activités de prestations intellectuelles porteront sur le recrutement de consultants individuels et de cabinets pour la réalisation d'activités diverses dont notamment:

- ✓ Le recrutement de cabinets pour l'audit financier et l'audit de la passation des marchés.
- ✓ Le recrutements de consultants individuels pour la revue à mi-parcours du projet,
- ✓ La finalisation des consultants individuels pour l'élaboration de la stratégie de communication,
- ✓ Le recrutement de consultants individuels pour conduire les enquêtes annuels,
- ✓ Le recrutement de consultants individuels pour diverses études sur les chaines de valeur et l'entrepreneuriat,
- ✓ Le recrutement des consultants et des cabinets se fera conformément aux dispositions du code des marchés publics et aux procédures des bailleurs de fonds.

### 1.2 Travaux d'aménagements et d'infrastructures rurales programmés

En 2022, le projet va :

- ✓ Finaliser les travaux en cours et portant sur (i) la réalisation d'aménagements de vallées et anti sel dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick (ii) la réalisation de petits périmètres maraichers pour les jeunes et les femmes (iii) la réhabilitation du centre de formation de Guérina (iii) la réalisation des infrastructures aquacoles
- ✓ Démarrer les travaux de réalisation (i) d'aménagements de vallées et anti sel dans les régions de Sédhiou (ii) des marchés à bétails (iii) des parcs de vaccination (iii) des unités de conservation de transformation et de commercialisation
- ✓ Finaliser les études, les procédures d'acquisition et lancer les travaux (i) de réalisation d'aménagements de terres agricoles et anti sel dans la région de Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thies (ii) des mares et points d'eau pastoraux (iii) de pistes de production

Le tableau suivant donne les réalisations envisagées en 2022 pour toutes les composantes du projet :

Tableau 1: Travaux et infrastructures prévus en 2022

Activités	Situation attendue en fin 2022
Composante:	
Sous-composante A1: Modernisation des infrastructures de production	
Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels	
Aménagement de vallées et bas-fonds y compris piste d'accès et aménagement secondaire	
Travaux dans la région de Ziguinchor	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues : Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées : Lot 1 et Lot 2	Travaux réalisés à 100%
Travaux Sédhiou	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (BAD)- Lot 1	Travaux réalisés à 50%
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (OPEC)- Lot 1 et Lot 2	Travaux réalisés à 60%
Travaux dans la région de Kolda	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Kolda, Lot unique	Travaux réalisés à 100%
Travaux d'aménagement de vallées et bas fonds dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiés	Travaux exécutés à 30%
2. Aménagements primaires de terres salées récupérées	
Travaux dans la région de Ziguinchor	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues) :aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sel dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1 et 2	Travaux réalisés à 100%
Travaux dans la région de Sédhiou	
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots - Lot 1	Travaux réalisés à 100%
Travaux région de Fatick (18 sites, 18 digues) (OPEC)	Travaux réalisés à 30%
Travaux région de Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues) (BAD)	Travaux réalisés à 100%
3. Aménagement secondaires de terres salées récupérées	
Travaux Ziguinchor	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1 et 2	Travaux réalisés à 100%
Travaux Sedhiou (OPEC)	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (OPEC) - Lot 1 et Lot 2	Travaux réalisés à 60%
Travaux Fatick (18 sites 18 digues) (OPEC)	Travaux exécutés à 30%
Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues)	
4. Aménagement de petits périmètres maraîchers équipés (solaires) pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha y compris labour et planage	

Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 en 4 lots	Travaux réalisés à 100%
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions	Travaux réalisés à 100%
<b>5. Aménagement de 20 périmètres maraichers (Diourbel)</b>	
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots lot 4 bis	Travaux réalisés à 80%
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions	Travaux réalisés à 80%
<b>6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)</b>	
Travaux de réhabilitation et de modernisation de périmètres et ouvrages existants à Fatick	Travaux exécutés à 100%
<b>Réalisation d'infrastructures et aménagements pastoraux</b>	
Aménagements de points d'eau pastoraux/BAD /AGTF	Travaux exécutés à 100%
Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	Travaux exécutés à 100%
Réhabilitation/construction de parcs de vaccination	Travaux exécutés à 100%
<b>Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation</b>	
<b>a/Pistes de production</b>	
1. Réhabilitation de pistes de production BAD/ OPEC	Travaux exécutés à 30%
<b>b/Construction d'infrastructures de stockage des produits</b>	
Magasins de stockage des produits (40 T)	Travaux exécutés à 30%
Magasins de stockage des produits (100 T)	Travaux exécutés à 30%
Magasins de stockage des produits maraîchers (50T)	
<b>Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES</b>	
Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Travaux exécutés à 30%
<b>Composante B:</b>	
<b>Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur</b>	
<b>1.2 Filière animale:</b>	
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)	Travaux exécutés à 70%
1. Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatick	Travaux exécutés à 70%
2.1 Construction de ferme FENO	Travaux exécutés à 70%
3, Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	Travaux exécutés à 70%
<b>Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes</b>	
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire	Travaux lancés
1. Types 1 à 4 ha	Travaux exécutés à 100%
2. Types 5 à 10 ha	Travaux lancés
3.7 promotion de l'entrepreneuriat en élevage	Travaux exécutés à 30%
Installation d'unités de miellerie	Travaux exécutés à 30%
Construction/renforcement de mini laiteries	Travaux exécutés à 30%
3.8 promotion de l'entrepreneuriat en aquaculture	Travaux lancés
Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m3 par étang	Travaux exécutés à 70%



Construction de fermes de bassins piscicoles en géo membrane	Travaux exécutés à 70%
Composante C: Gestion du projet	
1. Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)	Travaux finalisés et réceptionnés
2. Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)	Travaux finalisés et réceptionnés
3. Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR	Travaux finalisés et réceptionnés

### 1.3 Protection et gestion des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES

La mise en œuvre des activités de protection et de gestion des ressources naturelles a connu un début de mise en œuvre en 2021. En 2022, les activités seront mises à l'échelle. Les objectifs fixés sont indiqués dans le tableau suivant :

**Tableau 2: Activités de protection et gestion des ressources naturelles prévues en 2022**

Activités	Unité	Objectifs 2022
Réalisation des actions CES/DRS	ha	1500
Aménagements de pare feux	km	100
Appui à l'installation de pépinières	nb	32
Plantations linéaires	km	50
Restauration de mangroves	ha	200
Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	ha	50
Promotion de foyers améliorés adaptés	nb	2500

La mise en place des pépinières est mise en œuvre dans le cadre du volet promotion de l'entrepreneuriat. Les IREF appuient le processus de ciblage des bénéficiaires et l'accompagnement techniques des promoteurs.

### 1.4 Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes,

En 2022, le PROVALE CV va poursuivre les activités initiées en 2021 sur les différents volets :

#### 1.4.1 Mobilisation sociale et renforcement des capacités

Les activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes entamées en 2021 seront poursuivies. Des ateliers bilan et de planification semestriels au niveau régional sont également prévus. Les opérateurs de proximité qui ont pris service vont conduire leur mission (i) d'information et de sensibilisation des populations bénéficiaires (ii) de mise en place et de renforcement des organes de suivi et de gestion des aménagements et infrastructures (iii) de structuration et de développement organisationnel des OP. Les opérateurs travailleront également au cours de cette année, sur l'élaboration de conventions locales pour la gestion et la mise en valeur des terres, la conduite du processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation des infrastructures.

Les actions de promotion du genre retenues cette année portent sur la mise en œuvre d'un programme de formation des parties prenantes du projet, la mise en place de comités locaux genre et la formation des membres des OP féminines et mixtes en leadership et genre.

Le projet prévoit l'organisation de voyages d'études au niveau national et dans les pays africain pour l'équipe du projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires. Les DRDR et la DA vont appuyer et superviser la formalisation des OP partenaires et la DBRLA va assurer la formation des auxiliaires villageois d'entretien et de maintenance.

### 1.4.2 Valorisation et développement des chaînes de valeur

Sur les chaînes de valeurs végétale, les activités seront mises en œuvre en relation avec différents partenaires. Avec l'ISRA, le projet appuiera la fourniture de semence de pré base et de vitro plants, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur semencière.

Avec l'ANCAR les actions vont porter sur (i) l'acquisition de semences de base et de semences certifiées au profit des bénéficiaires (ii) l'appui conseil par la mise en relation des OP avec les institutions financières, la mise en place et le suivi de 80 champs écoles producteurs (CEP), la formation de 120 relais villageois d'agriculture, la mise à niveau de 25 conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques et la formation techniques des bénéficiaires sur différentes thématiques.

Pour la filière animale, le projet va finaliser le processus acquisition et mettre en place 1600 petits ruminants et 40 couples de géniteur pour les femmes et les jeunes et conduire des activités d'accompagnement et de prophylaxie en partenariat avec les services de l'élevage. La convention avec les services de l'élevage devrait être signée en début 2022.

Sur la filière aquacole, le projet va lancer et finaliser les travaux de réalisation de la ferme FENO, de Thiadiaye, de réhabilitation de l'écloserie de Fatick et de mise à niveau de l'usine de fabrication de Fatick. En relation avec l'ANA, le projet va également travailler sur l'organisation de la filière.

En 2022, en relation avec l'ISRA, le Provale-CV va poursuivre sur le processus de mise en place de plateformes d'innovation pour les filières riz et maraichères. Des activités sont également prévues pour l'accès au marché à travers la sensibilisation et la formation des acteurs, l'appui en mise en relation d'affaires, la vente groupées et la contractualisation avec les opérateurs de marchés. En relation avec le FNDASP, le projet va poursuivre l'accompagnement des interprofessions oignon, anacarde et maïs et accompagner les acteurs dans la mise en place d'autres interprofessions.

Avec la CLM, la mise en place des jardins potagers sera finalisée et les activités d'information et de sensibilisation des acteurs sur la nutrition seront mises en œuvre. Les actions de promotion de la couverture maladie et l'assurance agricole vont se poursuivre cette année en partenariat avec CNAAS et la CMU avec l'enrôlement de 15 000 bénéficiaires pour la CMU et la couverture de 800 ha de culture par l'assurance.

### 1.4.3 Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes

Les activités de ciblage des bénéficiaires ont été bouclé en 2021. En 2022, les activités programmées portent sur la réalisation des investissements prévus, le financement des initiatives des jeunes et la mise à niveau des entreprises et l'accompagnement des promoteurs. Les investissements de promotion de l'emploi des jeunes vont concerner en 2022 :

- ✓ La finalisation de la réhabilitation du centre de formation de Guérina ;
- ✓ Les travaux de réalisation des fermes polycoles à travers les différents marchés à commandes établis ;
- ✓ Les travaux de réalisation de 79 projets de plateformes ;
- ✓ Les travaux de 11 projets d'appui à la filière lait dont 4 mini laiteries, 2 fromageries et 5 centres de collecte de lait ;
- ✓ Les travaux de réalisation de 50 projets de fermes de grossissement ;
- ✓ Les travaux de réalisation de 18 unités de transformation de PFNL ;
- ✓ La réalisation des hangars des centres de prestation mécaniques,
- ✓ L'installation de 32 pépinières

Sur le fonds de crédit, l'instruction des 216 dossiers de crédit sera finalisée et les premiers décaissements effectués.

Les activités d'encadrement et de soutien aux promoteurs prévues portent sur la formation des bénéficiaires sur différents thèmes liés à la gestion des équipements, aux techniques de conditionnement et de transformation. Les premiers de plans de mise à niveau seront élaborés et mises en œuvre par le BMB. L'ITA va poursuivre le processus de ciblage et de diagnostic des entreprises et une première cohorte de promoteurs à incuber sera retenue.

En partenariat avec la DMER, le projet va conduire l'étude sur la stratégie de mécanisation et apporter une assistance technique à la mise en place des centres de prestations mécanisés.

#### 1.4.4 Gouvernance et gestion des connaissances

En 2022, les activités de génération de connaissances, de renforcement des capacités institutionnelles et de perfectionnement des compétences retenues portent sur :

- ✓ La finalisation de la mise en place du Système d'Informations Géographiques (SIG) et une base de données sur la petite irrigation.
- ✓ L'acquisition et la mise en place des équipements composés de 15 limnimètres avec enregistreurs, d'au moins 15 piézomètres au niveau des aquifères répertoriés et de kits de mesure et de suivi de la qualité de l'eau et la conduite de campagnes de suivi qualitatif et quantitatif des ressources en eau de surface et souterraine seront organisées.
- ✓ L'acquisition de moins 25 stations agro-météorologiques, l'accompagnement des GTP accompagnés et des formations sur l'accès aux services climatiques déroulées ;
- ✓ Le renforcement institutionnel de la DBRLA avec le recrutement de personnel additionnel et l'acquisition de voitures et matériels divers

### 1.5 Gestion du projet

Pour cette composante, le programme 2022 va porter sur :

- ✓ le recrutement d'assistants des Chefs d'antenne de Ziguinchor et de Kolda ;
- ✓ la consolidation du système de suivi évaluation avec la finalisation de la situation de référence et l'informatisation du système ;
- ✓ la mise en œuvre du plan de passation des marchés ;
- ✓ la mise en œuvre des procédures de gestion et de coordination du projet ;
- ✓ le développement de partenariats avec les autres intervenants ;
- ✓ la conduite de réunions et de concertations;
- ✓ la planification et l'évaluation des performances trimestrielles et annuelles des activités du projet ;

Les activités de planification opérationnelle seront menées et les bilans d'étape seront tirés pour apporter les correctifs nécessaires. A terme, une évaluation exhaustive de l'intervention au cours de l'année, sera fait et un rapport de synthèse sera élaboré et soumis à l'appréciation des membres du comité de pilotage.

L'année 2021 a été marqué par le démarrage effectif des activités sur le terrain avec le démarrage de travaux d'envergure. En 2022, il est prévu la finalisation de l'essentiel des chantiers et l'amplification des

actions de développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat. Tous les travaux d'aménagement de terres agricoles prévus dans le cadre du projet seront lancés et la moitié des terres agricoles sera réceptionnée.

Les procédures de marchés des investissements prévus pour la promotion de l'entrepreneuriat seront finalisées et les travaux lancés. Plusieurs infrastructures seront livrées aux promoteurs. Le fonds de financements va accorder les premiers financements aux jeunes porteurs d'initiatives. La mise à niveau des entreprises devra être effective.

Les actions de développements des chaînes de valeurs et de protection des ressources naturelles seront amplifiées.

Les synergies en cours seront renforcées et opérationnalisées et d'autres complémentarités seront recherchées.

L'exécution du programme d'activités 2022 va se faire suivant les principes de responsabilisation des acteurs à la base et d'implication des collectivités territoriales. Une attention particulière sera accordée à la prise en charge de la dimension genre. Le PGES sera rigoureusement mise en œuvre.











Activités	Chromogramme											
	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Supervision des actions de mise en place des comités de gestion des ouvrages (Convention avec DRDR)												
B1.5 Conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP												
Contrat avec opérateur de proximité												
Situation de référence et appui à la contractualisation et à l'adoption du règlement intérieur d'exploitation												
Appui à l'affectation des parcelles aux bénéficiaires (au moins 30% aux femmes et 20% aux jeunes)												
3. Supervision des actions (Convention ARD)												
B1.6 initiatives de promotion du genre (Convention avec la Cellule Genre du IAER)												
Promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers												
Formation des membres d'OP féminines et mixtes en leadership et genre												
<b>Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur</b>												
B2.1 Facilitation de l'accès aux intrants et matériels génétiques performants :												
a/ Filière végétale												
Appui à l'ISRA pour la fourniture de semences de pré base de riz (Convention avec ISRA)												
Production de vitro-plants d'espèces diversifiées (Convention avec ISRA)												
Recyclage des contrôleurs semenciers de riz (Conventions ISRA)												
Formation/recyclage des entrepreneurs (semenciers, pépiniéristes) (Conventions ISRA)												
Acquisition de semences de base au profit des coopératives de production de semences commerciales de riz (Convention avec ANCAR)												
Acquisition de semences certifiées aux OP de riz (subvention partielle de démarrage)												
Dotation en semences des maraichers (Fonds de subvention première année)												
Mise en relation des OP avec les institutions financières pour faciliter l'accès aux engrais (FNDAPS ++)												
Renforcement du contrôle et de la certification des semences (convention DA/DRDR)												
1.2 Filière animale :												

















REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



PROVALE-CV



# PROJET DE BUDGET 2022

Dakar, le 17 décembre 2020



## Introduction

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (Provale CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Le Provale CV vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de la petite irrigation locale, au développement des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat rural, dans des filières porteuses avec un focus sur le riz et les cultures maraîchères. Il est déroulé à travers trois composantes :

- ✓ Composante A : Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement,
- ✓ Composante B : Développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes
- ✓ Composante C : Gestion du Projet.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar, dirigée par un Coordonnateur national. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des chefs d'antennes et chefs de bureaux basés au niveau des chefs lieu des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor. Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décisions, supervise l'exécution des différentes composantes. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des plans de travail et budgets annuels. Le CP se réunit au moins une fois par an. Au niveau régional, le pilotage et le suivi des activités sont assurés dans chaque région, par un Comité Régional de Concertation (CRC) présidé par le Gouverneur de région.

Les attributions et la composition du Comité National de Pilotage et du Comité Régional de Concertation par région sont définies par un arrêté ministériel n°025225 du 28 octobre 2019, portant création, organisation et fonctionnement du Projet de Valorisation des eaux pour le Développement des Chaînes de Valeur (Provale CV).

Dans le cadre de l'exécution du projet, la CCP prépare annuellement un projet de budget qu'elle soumet à l'approbation du Comité National de Pilotage et des bailleurs.

Le budget de l'exercice 2022 couvre les dépenses liées à la réalisation des activités du projet pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 et s'élève à quarante milliards cinq cent cinquante millions deux cent quarante-quatre mille cinq cent quinze (40 550 244 515) Francs CFA.

Ce budget est ainsi réparti entre les composantes:

- ✓ Modernisation des infrastructures rurales: 21 037 903 329 CFA soit 51,61 % du budget ;
- ✓ Développement des chaînes de valeurs et promotion de l'entrepreneuriat: 18 310 841 187 CFA soit 44,92% du budget ;
- ✓ Gestion et coordination du projet : 1 411 500 000 CFA soit 3,46% du budget

Les dépenses prévues sont réparties en 5 catégories :

- ✓ Travaux : 32 130 103 100 CFA soit 78,8%
- ✓ Biens : 1 351 650 000 CFA soit 3,3%

- ✓ Services : 6 169 391 415 CFA soit 15,1%
- ✓ Fonctionnement : 342 500 000 CFA soit 0,8%
- ✓ Personnel : 766 600 000 CFA soit 1,9%

Le présent programme 2022, soumis à l'approbation du Comité National de Pilotage porte sur l'ensemble des activités prévues pour l'année, notamment celles relatives :

- ✓ aux études diverses et aux contrôles des travaux ;
- ✓ aux travaux d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres agricoles ;
- ✓ à la réalisation d'infrastructures de soutien aux chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales ;
- ✓ à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles ;
- ✓ aux actions de développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales ;
- ✓ aux activités de renforcement de la nutrition ;
- ✓ à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'emploi des jeunes et des femmes ;
- ✓ à la validation des outils et des dispositifs de gestion administrative, comptable et financière et de suivi évaluation mis en place;
- ✓ à la coordination et à la gestion du projet.

Le document de programme comprend deux parties (i) une présentation sommaire des activités programmées et (ii) une matrice détaillée avec pour chaque activité, la composante à laquelle elle se rattache et le sources de financement.

## 1. Financement du budget

Les ressources des différentes sources de financement, notamment de la Banque Africaine de Développement (BAD), de Africa Growing Together Fund (AGTF), du Fonds de l'organisations des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (OFID), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Gouvernement du Sénégal et des Bénéficiaires sont destinées à financer les catégories suivantes au titre du budget 2022 :

### 1.1 Travaux

Le budget prévu en 2022 pour les travaux est de 32 130 103 100 CFA soit 78,8%. Il servira à financer les dépenses suivantes essentiellement l'aménagement de terres agricoles et la lutte anti sel pour environ 13,35 milliards, les périmètres maraichers et fermes polycoles pour environ 12, 735 milliards et les infrastructures de conservation, de transformation pour 2,5 milliards. Les ressources budgétisées pour servir :

- ✓ La finalisation des travaux d'aménagement de terres agricoles entamées dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Fatick et Sédhiou ;
- ✓ Le démarrage les travaux d'aménagement de terres à Sédhiou sur le financement OPEC ;
- ✓ Le démarrage les travaux d'aménagement de terres agricoles à Fatick, Thiés et Kaolack ;
- ✓ La finalisation des travaux d'aménagement de périmètres maraichers sur 169,5 ha ;

- ✓ Les travaux de réalisation de périmètres complémentaires dans les 8 régions sur 130 ha ;
- ✓ La finalisation des travaux de réhabilitation de périmètres et ouvrages existants à Fatick ;
- ✓ Le démarrage des travaux de réhabilitation de périmètres et ouvrages existants à Fatick ;
- ✓ Les travaux de réalisation de mares et points d'eau pastoraux ;
- ✓ Les travaux de réalisation de 4 marchés à bétail et de 8 parcs de vaccination;
- ✓ les travaux de réalisation d'infrastructures aquacoles
- ✓ Les travaux de réalisation de 100 km de piste ;
- ✓ Les travaux de réalisation des infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation diverses ;
- ✓ Les travaux de protection et de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ La finalisation des travaux de réhabilitation du centre de formation de Guérina ;
- ✓ Les travaux d'aménagement de fermes polycoles à travers les marchés à commande;
- ✓ Les travaux de finalisation des travaux de l'Antenne de Kaolack et de réhabilitation des bureaux des Antennes ;

## 1.2 Biens

Un montant de 1 351 650 000 CFA soit 3,3% du budget 2022 est destiné à l'acquisition de biens notamment, des équipements pour les unités de transformation (plateformes, mini laiteries, mielleries etc), et des fermes aquacoles, du matériel roulant et informatique destinés aux partenaires et bénéficiaires du projet.

## 1.3 Services

Un montant total de 6 169 391 415 CFA soit 17,2% du budget 2022 est prévu pour couvrir la catégorie service et concerne :

- ✓ Les études, d'APD, de DAO, de contrôle et surveillance des travaux ;
- ✓ Les activités d'appui conseil et d'assistance technique inscrites dans les différentes conventions ;
- ✓ Les activités d'accompagnement, de structuration des OP et de renforcement inscrits dans les contrats des opérateurs de proximité ;
- ✓ Les prestations de services liées à la mise en œuvre du projet;
- ✓ Les activités de suivi évaluation et de communication ;
- ✓ Le financement de projets retenus dans le cadre de financement logé à la LBA ;

## 1.4 Fonctionnement

Un montant de 342 500 000 FCFA, est alloué au fonctionnement, soit 2.1% du budget 2022. Ce montant permettra de prendre en charge essentiellement les rubriques ci-après:

- ✓ Ateliers d'auto évaluation ;
- ✓ Le gardiennage et le nettoyage des locaux ;
- ✓ Les fournitures de bureau
- ✓ L'eau, l'électricité et la communication ;
- ✓ Les réunions, ateliers et foires ;

- ✓ Les diverses assurances ;

### 1.5 Personnel

Un montant de 766 600 000 F CFA soit est prévu pour couvrir les indemnités du personnel de la CCP et des antennes et bureaux de Fatick, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Kafrine, Sédhiou, Thiès/Diourbel.

## 2. Financement de la contrepartie gouvernementale

Pour faire face aux obligations de l'État pour le financement des activités du Provale-CV, le budget de la contrepartie de l'État du Sénégal pour la période est évalué à 681 980 000 F CFA. Ce montant couvre :

- ✓ 287 500 000 pour financer la réalisation d'infrastructures, notamment la réhabilitation des anciens ouvrages PAPIL/PADERCA
- ✓ 336 600 000 F CFA pour les salaires bruts notamment, la prise en charge des VRS et des charges sociales ;
- ✓ 45 880 000 FCFA au titre du fonctionnement du programme, notamment la prise en charge des remboursements de frais médicaux et d'autres charges de fonctionnement (carburant, communication et fourniture de bureau).

Répartition du budget par composante

Composante	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf	TOTAL	%
A	10 775 376 072	4 365 218 015	4 738 581 459			948 727 783	20 827 903 329	51,36%
B	10 446 927 823		5 414 893 127	490 000 000	12 000 000	1 947 020 237	18 310 841 187	45,16%
C	660 845 829		290 674 171		459 980 000		1 411 500 000	3,48%
Total	21 883 149 724	4 365 218 015	10 444 148 756	490 000 000	471 980 000	2 895 748 020	40 550 244 515	100%

Répartition du budget par catégorie

Libellé	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf	TOTAL	%
Travaux	16 504 000 665	4 365 218 015	8 077 636 400		77 500 000	2 895 748 020	31 920 103 100	78,7%
Biens	888 737 352		390 912 648	60 000 000	12 000 000		1 351 650 000	3,3%
Services	3 985 762 517		1 753 628 898	430 000 000			6 169 391 415	15,2%
Personnel	298 641 864		131 358 136		336 600 000		766 600 000	1,9%
Fonctionnement	206 007 325		90 612 675		45 880 000		342 500 000	0,8%
Total	21 883 149 724	4 365 218 015	10 444 148 756	490 000 000	471 980 000	2 895 748 020	40 550 244 515	100,0%
%	54%	11%	26%	1%	1%	7%	100%	

## Annexe 1 : Budget détaillé

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
<b>Composante A : Modernisation des infrastructures rurales</b>							
Sous-composante A1: Modernisation des infrastructure de production	9 176 979 913	3 915 218 015	4 035 381 117			896 847 783	18 234 426 829
A1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels	8 477 602 338	3 915 218 015	3 727 758 692			843 847 783	17 174 426 829
1. Aménagement de vallées et bas-fonds y compris piste d'accès et aménagement secondaire	4 180 371 620	3 396 959 254	1 838 743 623			495 582 868	9 911 657 365
1. 1Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues)	1 049 046 606		461 424 948			79 498 503	1 589 970 056
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	484 867 929	-	213 269 990	-	-	36 744 101	734 882 019
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées Lot 2	564 178 677	-	248 154 958	-	-	42 754 402	855 088 037
1.2 Travaux Sedhiou (9 sites, 26 digues)		3 396 959 254				178 787 329	3 575 746 583
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (OFID)- Lot 1	-	2 037 728 040	-	-	-	107 248 844	2 144 976 884
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (OFID)- Lot 2	-	1 359 231 214	-	-	-	71 538 485	1 430 769 699
1.3 Travaux Kolda (17 sites, 17 digues)	3 131 325 014		1 377 318 675	-	-	237 297 036	4 745 940 725
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Kolda, Lot unique	577 937 076	-	254 206 613	-	-	43 797 036	875 940 725
1. 4 Travaux Kaffrine (15 sites, 15 digues)	890 716 723		391 783 277			67 500 000	1 350 000 000
1.5 Travaux Kaolack (13sites,13 digues)	771 954 493		339 545 507			58 500 000	1 170 000 000
1 .6 Travaux Thies (15 sites, 15 digues)	90 716 723		391 783 277			67 500 000	1 350 000 000
2. Aménagement primaire de terres salées récupérées	825 260 724		362 856 102			62 532 465	1 250 649 290
2.1 Travaux Ziguinchor (6 sites, 9 digues)	297 617 441		130 771 300			22 546 776	450 935 516

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor + Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1,	121 255 533	-	53 278 946	-	-	9 186 025	183 720 505
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor + Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	176 361 908	-	77 492 353	-	-	13 360 751	267 215 012
2.2 Travaux Sédhiou (Lot 2: 6 sites, 6 digues)	72 732 068	-	31 991 325	-	-	5 511 758	110 235 150
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 1	72 732 068	-	31 991 325	-	-	5 511 758	110 235 150
2.3 Travaux Fatick (18 sites, 18 digues)	454 911 215	-	200 093 478	-	-	34 473 931	689 478 624
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région Fatick	370 472 178	-	162 952 822	-	-	28 075 000	561 500 000
Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues) (BAD)	42 219 519	-	18 570 328	-	-	3 199 466	63 989 312
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 2	42 219 519	-	18 570 328	-	-	3 199 466	63 989 312
<b>3. Aménagement secondaires de terres salées récupérées</b>	<b>1 093 104 414</b>	<b>518 258 761</b>	<b>480 303 455</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>110 087 717</b>	<b>2 201 754 347</b>
3.1 Travaux Ziguinchor	1 093 104 414	-	480 303 455	-	-	82 810 940	1 656 218 809
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor + Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	505 231 388	-	221 995 610	-	-	38 275 105	765 502 104
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor + Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	587 873 025	-	258 307 845	-	-	44 535 835	890 716 705
3.2 Travaux Sedhiou (OFID)		518 258 761				27 276 777	545 535 538
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (OFID)- Lot 1	-	265 378 535	-	-	-	13 967 291	279 345 827
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou (OFID)- Lot 2	-	252 880 226	-	-	-	13 309 486	266 189 711

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
3.3 Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues)							
4. Aménagement de petits périmètres maraîchers équipés (solaire) pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha	901 912 600	-	396 294 930	-	-	68 326 712	1 366 534 243
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 1	20 752 331	-	9 118 449	-	-	1 572 146	31 442 926
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 2	23 566 863	-	10 355 137	-	-	1 785 368	35 707 368
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 3	27 517 882	-	12 091 191	-	-	2 084 688	41 693 761
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 4	23 040 947	-	10 124 053	-	-	1 745 526	34 910 526
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions ( MC )	807 034 576		354 606 102			61 138 983	1 222 779 661
5. Aménagement de 20 périmètres maraîchers (Diourbel)	1 476 952 980		649 560 582			107 318 021	2 443 831 584
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots lot 4							
Travaux de PPM dans la région de Diourbel ( MC )	1 416 597 880		622 444 523			107 318 021	2 146 360 424
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA) à Kolda	-	-	-	-	-	-	-
6.1 Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA) à Fatik	60 355 100	-	27 116 060	-		-	87 471 160
6.2 Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA) à Kaolack	-				105 000 000		105 000 000
6.3 Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA) à Ziguinchor	-				105 000 000		105 000 000
A1.2 Réalisation d'infrastructures et aménagements pastoraux	699 377 575		307 622 425			53 000 000	1 060 000 000
1.Travaux 8 mares/ mini forages (Kolda, Kaffrine , Kaolack) en 1 lot							
2.Aménagements de points d'eau pastoraux /AGTF	211 132 853		92 867 147			16 000 000	320 000 000
2.Aménagements de points d'eau pastoraux /BAD	211 132 853	-	92 867 147	-	-	16 000 000	320 000 000



Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
3.Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	211 132 853	-	92 867 147	-	-	16 000 000	320 000 000
4.Réhabilitation/construction de parcs de vaccination	65 979 016	-	29 020 984	-	-	5 000 000	100 000 000
<b>Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation</b>	<b>1 307 727 338</b>	<b>450 000 000</b>	<b>575 349 162</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 333 076 500</b>
A 2.1 Réalisation des travaux	736 186 921	450 000 000	323 813 079				1 510 000 000
1.Réhabilitation de pistes de production / OFID		450 000 000					450 000 000
2.Réhabilitation de pistes de production / BAD	312 532 183		137 467 817				450 000 000
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits							
1.Magasins de stockage des produits (40T)	111 122 554		48 877 446				160 000 000
2.Magasins de stockage des produits (100 T)	138 903 193		61 096 807				200 000 000
3. magasins de stockage des produits maraîchers (50T)	173 628 991		76 371 009				250 000 000
A2.2 Assistance technique : Études et contrôles et supervision	571 540 417		251 536 083				823 076 500
Études et contrôles et supervision par les cabinets							
Études complémentaires	83 341 916		36 658 084				120 000 000
Supervision /contrôle de qualité des études APD et de la réalisation des ouvrages (convention avec la DBRLA)	8 280 000	-	3 720 000	-	-	-	12 000 000
10.Frais de supervision/sensibilisation des Communes et Gouvernorat (ARD)	6 900 000		3 100 000				10 000 000
<b>Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES</b>	<b>290 668 821</b>	<b>-</b>	<b>127 851 179</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 880 000</b>	<b>470 400 000</b>
1.Réalisation des actions CES/DRS	41 670 958		18 329 042			40 000 000	100 000 000
2.Aménagements de pare feux	9 896 852		4 353 148			750 000	15 000 000
3.Appui à l'installation de pépinières (ISRA exécuté par Provale)	15 001 545		6 598 455			2 400 000	24 000 000
4.Plantations linéaires	1 649 475		725 525			125 000	2 500 000
5.Restauration de mangroves	98 968 525		43 531 475			7 500 000	150 000 000
7.Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	8 247 377		3 627 623			625 000	12 500 000
8.Promotion de foyers améliorés adaptés (Convention DGFF)	17 362 899		7 637 101				25 000 000
9.Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) : travaux	6 333 986		2 786 014			480 000	9 600 000
9.Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL): équipements	3 333 677		1 466 323				4 800 000
10.Suivi des réalisations (DEFCCS)	24 308 059		10 691 941				35 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
Mise en œuvre du PGES							
1.Elaboration du PGES et EIES spécifique (consultant)							
2.Promotion de villages clima-to-intelligents/domestication PFNL (convention ISRA/CNRF)							
3.Provision pour autres activités de suivi/analyse							
4.Actualisation du guide de gestion environnemental (Convention CSE)							
5.Suivi environnemental (convention CSE)	14 584 835		6 415 165				21 000 000
6.Surveillance environnementale (convention DEEC)	49 310 633		21 689 367				71 000 000
<b>TOTAL COMPOSANTE A :</b>	<b>10 775 376 072</b>	<b>4 365 218 015</b>	<b>4 738 581 459</b>			<b>948 727 783</b>	<b>21 037 903 329</b>
<b>Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités</b>	<b>297 735 752</b>	<b>-</b>	<b>130 959 581</b>				<b>428 695 333</b>
B1.1 Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes	31 947 734		14 052 266				46 000 000
3.Organisation des activités d'informations et de sensibilisation des population bénéficiaires (contrat opérateur de proximité)	4 167 096		1 832 904				6 000 000
4.Contractualisation avec les médias publics et privés (radio, presse écrite, télévision) et communautaires	27 780 639		12 219 361				40 000 000
B1.2 Organisation d'ateliers bilan et de planification locaux	33 058 960		14 541 040				47 600 000
1.Atelier d'auto-évaluation et de planification par région à mi-parcours (UGP)	22 224 511		9 775 489				32 000 000
2.Ateliers régionaux bilan semestriels des partenaires du projet	3 889 289		1 710 711				5 600 000
3, Ateliers bilan /d'auto- évaluation au plan national	6 945 160		3 054 840				10 000 000
B1.3 Structuration/développement organisationnel des OP	87 828 489		38 631 511				126 460 000
Contrat avec opérateur de proximité							
1.Etat des lieux/diagnostic des OP existantes(contrat opérateur de proximité)	2 778 064		1 221 936				4 000 000
2.Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de riziculture	35 420 314		15 579 686				51 000 000
3.Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de maraîchage	25 002 575		10 997 425				36 000 000
4.Appui à l'émergence et au renforcement de capacités des OP de production semencières	6 250 644		2 749 356				9 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
5.Appui à la mise en place des unions d'OP au niveau des zones d'intervention	8 334 192		3 665 808				12 000 000
Convention avec DA/DRDR							
6.Appui et supervision de la formalisation des OP et leurs faitières (convention DA/DRDR)	10 042 701		4 417 299				14 460 000
B1.4 Mise en place et renforcement des comités de gestion des ouvrages	86 792 734		38 175 933				124 968 667
4.1. Contrat avec opérateurs de proximité							
1.Comité de gestion des ouvrages des sites de mobilisation des eaux non compris fermes Natanguè	10 141 322		4 460 678				14 602 000
2.Comités de gestion des ouvrages et équipements pastoraux	1 782 591		784 076				2 566 667
3.Comité de gestion des infrastructures aquacoles	2 430 806		1 069 194				3 500 000
4.Comités de gestion des magasins de stockage des produits (formation, warrantage, structuration des OP)	6 482 149		2 851 184				9 333 333
5.Comités de gestion des pistes	347 258		152 742				500 000
6.Comités de gestion des plateformes multifonctionnelles	5 556 128		2 443 872				8 000 000
7.Mise en réseaux des promoteurs des centres de prestation de services mécanisés	2 916 967		1 283 033				4 200 000
7.Formation des auxiliaires villageois d'entretien et de maintenance (Convention avec DBRLA)	12 501 287		5 498 713				18 000 000
8. Acquisition de petits matériel (pelles, pioches, faucardeuses)	6 250 644		2 749 356				9 000 000
8.Elaboration et mise en œuvre des conventions locales pour la gestion et la mise en valeur des réalisations (OPP)	2 893 817		1 272 850				4 166 667
9.Organisation des visites-échanges sur les bonnes pratiques d'aménagement (Projet)	-		-				-
4.2. Supervision des actions de mise en place des comités de gestion des ouvrages (Convention avec DRDR)	35 489 766		15 610 234				51 100 000
B1.5 Conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP	21 298 490		9 368 177				30 666 667
Contrat avec opérateur de proximité							
1.Situation de référence et appui à la contractualisation et à l'adoption du règlement intérieur d'exploitation	6 945 160		3 054 840				10 000 000
2.Appui à l'affectation des parcelles aux bénéficiaires (au moins 30% aux femmes et 20% aux jeunes)	8 102 686		3 563 980				11 666 667

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
3. Supervision des actions (Convention ARD)	6 250 644	-	2 749 356				9 000 000
B1.6 initiatives de promotion du genre (Convention avec la Cellule Genre du MAER)	36 809 346		16 190 654				53 000 000
1 Promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers	8 334 192		3 665 808				12 000 000
2 Formation des membres de OP féminines et mixtes en leadership et genre	13 890 319		6 109 681				20 000 000
3 Promotion de la performance féminine (prix d'excellence agricole féminine)	10 417 739		4 582 261				15 000 000
4 Suivi de la mise en œuvre des activités	4 167 096		1 832 904				6 000 000
Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur	721 893 909	-	317 526 273	70 000 000	12 000 000	-	1 121 420 182
B2.1 Facilitation de l'accès aux intrants et matériel génétique performants :	258 359 938		113 640 062	60 000 000	12 000 000	-	444 000 000
a/Filière végétale							
1. Appui à l'ISRA pour la fourniture de semences de prébase de riz (Convention avec ISRA)	16 668 383		7 331 617				24 000 000
2. Production de vitro-plants d'espèces diversifiées (Convention avec ISRA)	10 417 739		4 582 261				15 000 000
8. Recyclage des contrôleurs semenciers de riz (Conventions ISRA)	6 945 160		3 054 840				10 000 000
8. Formation/recyclage des entrepreneurs (semenciers, pépiniéristes): (Conventions ISRA)	6 945 160		3 054 840				10 000 000
2. Acquisition de semences de base au profit des coopératives de production de semences commerciales de riz (convention avec ANCAR)	27 780 639		12 219 361				40 000 000
3. Acquisition de semences certifiées aux OP de riz (subvention partielle de démarrage)				-	12 000 000		12 000 000
4. Dotation en semences des maraîchers (Fonds de subvention première année)				60 000 000	-		60 000 000
5. Sensibilisation et formation des producteurs au bon usage des pesticides (Convention avec ANCAR)	3 472 580		1 527 420				5 000 000
6. Mise en relation des OP avec les institutions financières pour faciliter l'accès aux engrais (FNDAPS ++)	6 945 160		3 054 840				10 000 000
7. Renforcement du contrôle et de la certification des semences (convention DA/DRDR)	17 362 899		7 637 101				25 000 000
1.2 Filière animale :							

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
1. Acquisition de petits ruminants femelles pour femmes	16 668 383		7 331 617				24 000 000
2. Acquisition de couples de géniteurs moutons de race améliorée pour jeunes	13 890 319		6 109 681				20 000 000
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)	-		-				-
1. Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatick	24 308 059		10 691 941				35 000 000
2.1 Construction de ferme FENO	36 462 088		16 037 912				52 500 000
2.2 Equipement ferme FENO	21 877 253		9 622 747				31 500 000
3, Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	48 616 117		21 383 883				70 000 000
B2.2 Appui-conseil et vulgarisation	170 812 729		75 132 271				245 945 000
2.1 Filière végétale (Convention avec ANCAR) :			-				
1. Mise en place et suivi de 375 champs écoles producteurs (CEP)	12 067 215		5 307 785				17 375 000
2 Formation de 250 relais villageois d'agriculture	2 500 257		1 099 743				3 600 000
3 Petits équipements pour relais villageois d'agriculture (Kits)	2 750 283		1 209 717				3 960 000
4 Encadrement des producteurs et des groupes de contact en maîtrise d'itinéraires techniques de production : fonctionnement (salaire, carburant et perdiems)	25 669 310		11 290 690				36 960 000
5 Mise à niveau de 25 conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques agricoles	-	-	-				
6 Appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols (Convention avec ANCAR)	5 556 128		2 443 872				8 000 000
7 Appui à la SRI (Convention avec ANCAR)	6 354 821		2 795 179				9 150 000
8 Appui institutionnel et logistique	-	-	-				
Motos tout terrain	23 613 543		10 386 457				34 000 000
Véhicules (pick up double cabine)	25 002 575		10 997 425				36 000 000
Ordinateur portables	6 250 644		2 749 356				9 000 000
Imprimante	2 083 548		916 452				3 000 000
caméras vidéo	625 064		274 936				900 000
GPS	6 250 644		2 749 356				9 000 000
2.2 Filière animale (Convention avec la Direction de l'élevage):	-		-				-
1 Appui -conseil technique (alimentation, prophylaxie sanitaire)	13 890 319		6 109 681				20 000 000
4 Supervision des études techniques et de la réalisation des infrastructures d'élevage	6 945 160		3 054 840				10 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
2.3 Filière aquacole (Convention avec ANA):							
Formation et consolidation des acquis	6 945 160		3 054 840				10 000 000
Organisation de la filière et structuration	6 945 160		3 054 840				10 000 000
Coordination, choix attributaires, études des dossiers	17 362 899		7 637 101				25 000 000
B2.3 Recherche/développement (convention ISRA)	48 616 117		21 383 883				70 000 000
Mise en place de plateformes d'innovation au niveau des filières riz et maraîchage	20 835 479		9 164 521				30 000 000
Coordination, suivi et assistance technique de l'ISRA	27 780 639		12 219 361				40 000 000
B2.4 Accès au marché et appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage)	244 105 125		107 370 057	10 000 000			361 475 182
4.1 Accès au marché	101 399 331		44 600 669	10 000 000			156 000 000
1 Sensibilisation et formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échange via les réseaux sociaux	10 417 739		4 582 261	-			15 000 000
2 Formation des membres des OP/unions en normes de qualité, marketing	20 835 479		9 164 521	-			30 000 000
3 Appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et contractualisation avec les opérateurs de marchés	38 892 894		17 107 106	-			56 000 000
4 Appui au système d'information sur les marchés de légumes				10 000 000			10 000 000
4.2 appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage) : Convention avec FNDASP	31 253 218		13 746 782				45 000 000
4.3 Appui à la Nutrition (convention CLM, CNAS, CMU)	142 705 794		62 769 388				205 475 182
CLM	55 561 277		24 438 723				80 000 000
CNAS	35 055 820		15 419 362				50 475 182
CMU	52 088 697		22 911 303				75 000 000
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes	8 760 324 341		4 673 037 694	420 000 000		1 947 020 237	15 800 382 271
3.1 Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat /étudiants masters	20 835 479		9 164 521				30 000 000
1 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guérina/ Ziguinchor: Bâtiments	243 080 587		106 919 413				350 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
2 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guéria/Ziguinchor: équipements	69 451 596		30 548 404				100 000 000
1 Mise en place de plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP (Bâtiments et équipements)	1 389 031 926		610 968 074				2 000 000 000
3 Formation des OP des plateformes en gestion et en maîtrise des équipements post récolte	10 417 739		4 582 261				15 000 000
3.3 Dotation des OP de maraichage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes	55 561 277		24 438 723				80 000 000
3.4 Formation des membres des OP en techniques de conditionnement et de transformation	7 292 418		3 207 582			-	10 500 000
3.5 Appui aux rencontres bilan/ planification des acteurs de la chaîne de valeur/entreprenariat	6 945 160		3 054 840			-	10 000 000
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire	-		-			-	-
1. Types 1 à 4 ha et Types 5 à 10 ha	-		-			-	-
Travaux d'installation de clôture et accessoire de maraichage lot 1	723 061 746		454 342 784			309 883 606	1 487 288 136
Travaux d'installation de clôture et accessoire de maraichage lot 2	723 061 746		454 342 784			309 883 606	1 487 288 136
Travaux d'installation de systèmes solaires	966 974 575		607 607 749			414 417 675	1 989 000 000
Travaux de forage hydraulique	1 933 949 151		1 215 215 499			828 835 350	3 978 000 000
5. Coordination et gestion, choix attributaires, études des dossiers, supervision (5%)	36 225 000		16 275 000			-	52 500 000
6. Études et contrôle de réalisations des fermes	29 169 670		12 830 330			-	42 000 000
7. Appui conseil à l'organisation et la mise en valeur des fermes (convention ANIDA)	17 501 802		7 698 198			-	25 200 000
1. Installation de poulaillers semi-améliorés (opérations coqs raceurs) par les bénéficiaires						24 000 000	24 000 000
2. Installation de bergeries semi-améliorées (opération géniteurs) par les bénéficiaires						60 000 000	60 000 000
3.7 promotion de l'entreprenariat en élevage							
3 Installation d'unités de miellerie : batiments	33 336 766		14 663 234				48 000 000
4 Installation d'unités de miellerie :Equipements	10 417 739		4 582 261				15 000 000
Fourniture de ruches pour apiculteurs	34 725 798		15 274 202				50 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
4 construction/renforcement de mini laiteries	44 449 022		19 550 978				64 000 000
5 Equipements mini laiteries	19 446 447		8 553 553				28 000 000
3.8 promotion de l'entreprenariat en aquaculture	-		-	-	-	-	-
1.1 Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m3 par étang	87 509 011		38 490 989				126 000 000
1.2 Équipement fermes	58 339 341		25 660 659				84 000 000
2.1 Construction de fermes de bassins piscicoles en géo membrane (4 bassins de 220 m3 par unité)	145 848 352		64 151 648				210 000 000
2.2 Équipement ferme	97 232 235		42 767 765				140 000 000
3.1 Équipement des fermes de cages flottantes (20 cages de 10 m3/cage)	175 018 023		76 981 977				252 000 000
3.9 Promotion des entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post récolte)	-		-				-
1 Construction de hangars	9 375 966		4 124 034				13 500 000
2 Acquisition de tracteurs et autres matériels post-récolte	145 848 352		64 151 648				210 000 000
3 Formation technique et en gestion des opérateurs et appui-conseil (Convention avec la DMER)	16 668 383		7 331 617				24 000 000
4 Formation des tractoristes (Convention avec la DMER)	2 083 548		916 452				3 000 000
9. Mise en relation avec les institutions financières pour crédit Fonds de roulement	3 472 580		1 527 420				5 000 000
10. Suivi technique de l'opération (Convention avec la DMER)	11 806 771		5 193 229				17 000 000
Élaboration d'une étude sur la stratégie de mécanisation	41 670 958		18 329 042				60 000 000
3.10 Promotion de l'entreprenariat des jeunes porteurs d'initiatives économiques (en ligne avec Agripreneurs/FIDA)							-
1 Formation et accompagnement des agri-jeunes porteurs d'initiatives économique			-	180 000 000			180 000 000
2 dotation des jeunes en kits (K7)				240 000 000			240 000 000
3.11 Mise en place d'une ligne de crédit pour l'entreprenariat des jeunes et femmes (contrat avec LBA)							
1 Information/sensibilisation des porteurs de projets							
2 étude du dispositif opérationnel du fonds	6 945 160		3 054 840				10 000 000
3 Atelier en Formation en montage de projets/appui-conseils technico-économique des porteurs de projets	13 890 319		6 109 681				20 000 000
4 provisions pour ligne de crédit	1 389 031 926		610 968 074				2 000 000 000



Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
5 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement BAD	71 608 763		31 497 237				103 106 000
6 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement gouvernement	-		-				-
7 Appui au renforcement des promoteurs dans l'agro-alimentaire (convention ITA)	70 840 628		31 159 372				102 000 000
3.12 Assistance technique spécifique et études diverses aux chaînes de valeur et entrepreneuriat	17 362 899		7 637 101				25 000 000
3.13 Coordination, suivi et assistance technique de la direction de l'Horticulture (DHOR) pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entrepreneuriat	20 835 479		9 164 521				30 000 000
Sous-composante B4 : Gouvernance et gestion des connaissances	666 973 821		293 369 579				960 343 400
B4.1 Gestion des connaissances	507 686 585		223 306 815				730 993 400
2. Élaboration SIG et base de données petite irrigation au Sénégal (convention CSE)	-		-				-
a. Cadrage et conception du système	7 500 772		3 299 228				10 800 000
b Réalisation Inventaire, cartographie et base données et serveurs	74 660 466		32 839 534				107 500 000
c Formation des utilisateurs à la base de données	17 015 641		7 484 359				24 500 000
4 Renforcement du suivi des ressources en eau (eau de surface et eaux souterraines) et approche GIRE (Convention avec DGPRE)	-		-				-
a Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi	138 903 193		61 096 807				200 000 000
b Appui et renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'approche GIRE	27 365 318		12 036 682				39 402 000
5 Appui à la gestion intégrée des productions et des prédateurs (Convention avec DA)	11 112 255		4 887 745				16 000 000
6 suivi agrométéologique et renforcement du réseau d'observation(Convention ANACIM)	231 128 940		101 662 460				332 791 400
B4.2 Renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA	78 167 772		34 382 228				112 550 000
1. DBRLA							
a/ Renforcement de capacités							
2 Renforcement des capacités des agents de la DBRLA et autres parties prenantes pour la maîtrise de l'approche GIRE	3 472 580		1 527 420				5 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
3 Formation diplômante pour la spécialisation en irrigation, des jeunes ingénieurs à mettre à la disposition de la DBRLA							
4 initiation à la vie professionnelle des jeunes formés à la DBRLA (antennes)	12 501 287		5 498 713				18 000 000
5 Renforcement du dispositif de suivi-évaluation de la DBRLA	5 556 128		2 443 872				8 000 000
6 Mise à niveau et acquisition des logiciels de gestion des ouvrages de maîtrise d'eau	10 417 739		4 582 261				15 000 000
b/ Appui logistique							
Véhicule Pick-up double cabine (UGP)	25 002 575		10 997 425				36 000 000
1/ au niveau central							
a Ordinateur de traitement base données	1 666 838		733 162			-	2 400 000
b Ordinateur de bureau	833 419		366 581				1 200 000
c Ordinateur portable	1 215 403		534 597				1 750 000
d GPS	1 111 226		488 774				1 600 000
e Imprimante multifonctions	347 258		152 742				500 000
2/ au niveau régional (14 DRDR)	-						
a Ordinateur de bureau	5 833 934		2 566 066				8 400 000
b GPS	7 778 579		3 421 421				11 200 000
c Imprimante multifonctions	2 430 806		1 069 194				3 500 000
B4.3 Renforcement de capacités des partenaires du projet	56 116 890		24 683 110				80 800 000
1 Formation des parties prenantes (fiches de suivi, procédures de S&E, et gestion axée sur les résultats)	8 334 192		3 665 808				12 000 000
2 Appui à la DAPSA pour l'organisation de l'enquête agricole annuelle	18 404 673		8 095 327				26 500 000
3 Formation des techniciens de la DBRLA, des DRDR, des communes et des ARD en maintenance des ouvrages	2 986 419		1 313 581				4 300 000
4. Participation des partenaires du projet à des salons et foires	11 806 771		5 193 229				17 000 000
5, Appui logistique à la Direction de l'évaluation de performance des programmes (Kits informatiques, bureautique)	10 417 739		4 582 261				15 000 000
Suivi externe du projet (DEPP)	4 167 096		1 832 904				6 000 000
B4.4 Appui aux collectivités locales des zones d'intervention du projet	25 002 575		10 997 425				36 000 000
1. Appui à l'élaboration et à l'adoption des documents de planification communale intégrant adaptation aux CC	25 002 575		10 997 425				36 000 000
<b>TOTAL COMPOSANTE B</b>	<b>10 446 927 823</b>	<b>-</b>	<b>5 414 893 127</b>	<b>490 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>1 947 020 237</b>	<b>18 310 841 187</b>

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
C1.Travaux					77 500 000		77 500 000
1. Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)					17 500 000		17 500 000
2. Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)					30 000 000		30 000 000
3.Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR					30 000 000		30 000 000
C2. Biens	40 212 474		17 687 526				57 900 000
2. Ordinateurs portables (NA)	625 064		274 936				900 000
3. Matériel et équipements bureautiques	5 556 128		2 443 872				8 000 000
4. Mobiliers de bureaux (NA)	18 057 415		7 942 585				26 000 000
2. UGP/anciennes antennes							
5. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc): UGP	1 250 129		549 871				1 800 000
6. Matériel et équipements bureautiques (UGP)	833 419		366 581				1 200 000
7. Mobiliers de bureaux (UGP)	8 334 192		3 665 808				12 000 000
3. Autres équipements							
8. Matériel audiovisuel	3 472 580		1 527 420				5 000 000
9. Photocopieurs	2 083 548		916 452				3 000 000
C3 Services	145 153 836		63 846 164				209 000 000
3.1 Formation et réunions							
Renforcement de capacités du personnel du projet	34 725 798		15 274 202				50 000 000
3.2 Assistance technique							
2.Assistance technique diverse et ponctuelle	8 334 192		3 665 808				12 000 000
3.3 Services contractuels	-		-				-
1. Actualisation du système de gestion informatisée	19 446 447		8 553 553				28 000 000
2. Renforcement du dispositif suivi-évaluation et étude de situation de référence	27 780 639		12 219 361				40 000 000
3. Enquête et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation	6 945 160		3 054 840				10 000 000
4. Actualisation des documents et outils de gestion du projet	8 334 192		3 665 808				12 000 000
5. Revue à mi-parcours							
6. Création du site web et appui à son fonctionnement	4 861 612		2 138 388				7 000 000
7. Rapport d'achèvement							
8. Actualisation/Mise en œuvre de la stratégie de communication (films, plaquettes, dépliants, médias, etc.)/capitalisation	19 446 447		8 553 553				28 000 000
3.4 Audit							-
Audit externe annuel des comptes	8 334 192		3 665 808				12 000 000

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéficiaire	Montant
Audit annuel des marchés (acquisition)	6 945 160		3 054 840				10 000 000
C4 Personnel UGP/ hormis antennes	135 847 322		59 752 678		166 800 000		362 400 000
C.5 Personnel de mise en œuvre au niveau des antennes	162 794 542		71 605 458		169 800 000		404 200 000
C5.3 Charges sociales Etat	-		-		30 000 000		30 000 000
C5.4 Provision pour contrat de performance 2020-2021	35 073 056		15 426 944		-		50 500 000
C6 Fonctionnement	176 837 655		77 782 345		45 880 000		300 500 000
Gardiennage et nettoyage	16 668 383		7 331 617		6 000 000		30 000 000
Déplacement (indemnités)	31 253 218		13 746 782		-		45 000 000
Carburant, entretien et réparation de véhicules	33 336 766		14 663 234		12 000 000		60 000 000
Fournitures de bureau	3 472 580		1 527 420		5 000 000		10 000 000
Eau, électricité et assainissement	15 279 351		6 720 649		-		22 000 000
Communication et abonnement internet	13 890 319		6 109 681		-		20 000 000
Publication des avis/fonctionnement de la commission des marchés	5 083 857		2 236 143		4 680 000		12 000 000
Réunion du Comité de pilotage	5 556 128		2 443 872		-		8 000 000
Réunions diverses, séminaires, foires, salons	27 780 639		12 219 361		-		40 000 000
Entretien des matériels et équipements	4 167 096		1 832 904		-		6 000 000
Produits d'entretien des locaux	1 041 774		458 226		-		1 500 000
Assurance maladies	10 417 739		4 582 261		15 000 000		30 000 000
Assurance des véhicules	5 556 128		2 443 872		2 000 000		10 000 000
frais divers de gestion et frais bancaires	3 333 677		1 466 323		1 200 000		6 000 000
<b>TOTAL GESTION DU PROJET</b>	<b>660 845 829</b>		<b>290 674 171</b>		<b>459 980 000</b>		<b>1 411 500 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 883 149 724</b>	<b>4 365 218 015</b>	<b>0 444 148 756</b>	<b>490 000 000</b>	<b>471 980 000</b>	<b>2 895 748 020</b>	<b>40 760 244 515</b>





# PROVALE-CV

Route des pères Mariste B.P. 64841 Dkr Fann  
Tél. : 33 832 82 71 - Email : [contact@provale-cv.sn](mailto:contact@provale-cv.sn)  
[www.provale-cv.sn](http://www.provale-cv.sn)